

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

Ouvrier ou ouvrière avicole

**Guide de la compagne ou
du compagnon**

EQ-5121-01 (09-2017)

Septembre 2017

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole en partenariat avec la Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec. Il décrit les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



Responsable du projet	Geneviève Lemonde Directrice générale <i>Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole</i>
Gestion de projet	Marjolaine Huot Conseillère en formation AGRICarières <i>Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole</i>
Recherche, conception et rédaction	Jean-Pierre Charest Consultant <i>Jean-Pierre Charest, services-conseil</i>
Collaboration	Marc-André Moreau Conseiller <i>Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS) Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</i>

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1.....	7
LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL.....	9
LA COMPAGNE ET LE COMPAGNON D'APPRENTISSAGE	11
LE CARNET D'APPRENTISSAGE.....	13
LE DÉROULEMENT DU PAMT	19
DES CONSEILS POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE.....	25
PARTIE 2.....	29
TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES	31
DES INDICATIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES.....	32
DES INDICATIONS PROPRES À CHACUNE DES COMPÉTENCES.....	39
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE 1.....	41
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE 2.....	67
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE 3.....	87
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE 4.....	111
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE 5.....	133
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE 6.....	145
ANNEXE 1 – TABLEAUX DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	171
ANNEXE 2 – OUTIL DE SUIVI DES APPRENTISSAGES.....	183

INTRODUCTION

Bienvenue!

Vous avez accepté d'agir à titre de compagne ou de compagnon d'apprentissage pour une ou un de vos collègues qui a entamé (ou qui le fera prochainement) une démarche d'apprentissage de votre métier. Cette personne, appelée apprentie ou apprenti, aura besoin de votre aide et de votre expérience du métier pour mener à bien son projet.

Ce rôle vous a été confié, bien sûr, en raison de l'expertise que vous avez acquise dans votre métier et de votre capacité à communiquer, mais aussi de votre désir d'aider vos collègues à développer leurs compétences. Au fil des ans, vous avez établi votre crédibilité et vous êtes maintenant prêt à faire profiter de votre expérience une ou des personnes qui débutent dans le métier.

Pour ce faire, vous aurez à accomplir différentes tâches, qui vont de la détermination des besoins de l'apprentie ou l'apprenti en matière de développement de compétences jusqu'à la confirmation de la maîtrise de ces compétences.

À quoi sert le Guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage?

À titre de compagne ou de compagnon dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), vous serez appelé à guider l'apprentie ou l'apprenti dans le développement de ses compétences et à porter un jugement sur la maîtrise démontrée. Le présent guide vous sera alors fort utile. Il a été rédigé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, avec l'aide de spécialistes du métier.

Plus particulièrement, la première partie du guide précise les grandes lignes du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), votre rôle à titre de compagne ou de compagnon, les outils dont vous disposerez, les étapes à suivre et des conseils pour assurer le succès de la démarche.

La seconde partie contient un complément d'information sur l'apprentissage en milieu de travail. Elle constitue une référence pour la planification des activités d'apprentissage et comprend différentes indications pertinentes. Ces indications peuvent, d'une part, vous servir à mieux saisir les compétences visées et, d'autre part, vous aider à encadrer l'apprentie ou l'apprenti. Dans cette deuxième partie, vous trouverez tout d'abord des indications valables pour l'apprentissage de l'ensemble des compétences propres au métier et, ensuite, des indications liées à chacune d'elles.

Nous vous invitons à lire le guide avant d'entreprendre le Programme d'apprentissage en milieu de travail. De plus, en tout temps, vous pouvez communiquer avec la personne responsable à Emploi-Québec pour compléter les renseignements qu'il contient et obtenir des réponses à vos questions.

PARTIE 1

LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

À qui s'adresse le Programme d'apprentissage en milieu de travail?

Le **Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 16 ans, qui travaille dans une entreprise, ou qui est travailleuse ou travailleur autonome, et qui désire apprendre un métier¹. Il s'agit généralement d'une personne qui débute dans un métier ou qui l'exerce depuis peu.

Qu'est-ce que le PAMT?

L'apprentissage en milieu de travail est une démarche organisée et structurée qui permet à une personne de développer ou d'améliorer l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, et ce, sur les lieux mêmes du travail.

Ainsi, le PAMT permet à une apprentie ou un apprenti d'acquérir les compétences requises pour réaliser l'ensemble des tâches d'un métier. Pour ce faire, cette personne est soutenue tout au long de sa démarche par une compagne ou un compagnon qui possède une expertise du métier. La durée du programme d'apprentissage peut varier selon l'expérience professionnelle de l'apprentie ou l'apprenti, sa formation scolaire, l'organisation du travail et d'autres facteurs. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole considère que la maîtrise des compétences essentielles du métier d'ouvrière ou d'ouvrier avicole nécessite un apprentissage d'une durée maximale de trois ans.

Qu'est-ce que le compagnonnage?

Le compagnonnage est l'approche que le PAMT privilégie pour le développement et l'évaluation des compétences propres à un métier. Il s'agit d'un mode d'apprentissage individuel, en milieu de travail, par lequel une travailleuse ou un travailleur expérimenté (la compagne ou le compagnon) soutient une personne en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) dans le développement des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier. Ainsi, la compagne ou le compagnon assure l'encadrement de l'apprentie ou l'apprenti qui s'engage dans cette démarche. Quant à l'employeur, il met en place les conditions appropriées pour la réussite du PAMT et soutient la compagne ou le compagnon d'apprentissage dans son rôle.

Quels sont les outils liés au PAMT?

À l'origine de tout PAMT, il existe une norme professionnelle. Celle-ci définit les compétences requises pour exercer un métier donné. Ces compétences ont été choisies par des gens qui exercent le métier en question².

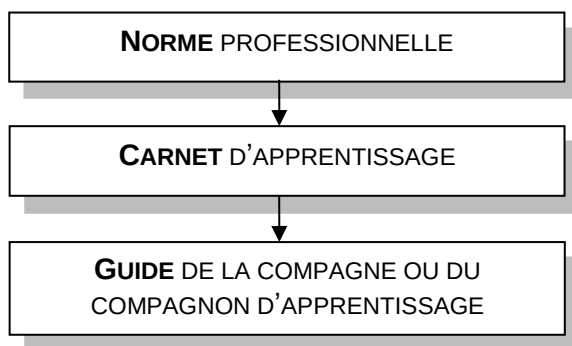
1. Des conditions particulières peuvent s'ajouter lorsqu'un métier est encadré par une loi qui impose d'autres obligations.

2. Pour connaître la norme professionnelle correspondant à votre métier, consultez le site Web suivant : www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/liste-des-metiers/

Dans le contexte du PAMT, une compétence permet de réaliser des tâches selon des exigences et dans un contexte professionnel déterminé. Plus précisément, on considère que chaque compétence est basée sur des connaissances, des habiletés et des attitudes.

Bien que très importants, ces savoirs ne suffisent pas pour juger qu'une compétence est maîtrisée. En effet, une personne est considérée comme compétente si elle est en mesure de mobiliser les savoirs appropriés au bon moment, de la bonne façon, dans le bon contexte et pour les bonnes raisons.

La norme professionnelle est la référence principale sur laquelle s'appuient le PAMT et les outils qui l'accompagnent, soit le carnet d'apprentissage (présenté en détail à la section suivante) et le présent guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.



Qu'obtient l'apprentie ou l'apprenti?

Au terme du PAMT, l'apprentie ou l'apprenti pourra **obtenir un certificat de qualification professionnelle ou une attestation de compétence**, des documents officiels délivrés par la ou le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le **certificat de qualification professionnelle (CQP)** pour un métier sera décerné lorsque l'apprentie ou l'apprenti, au terme de son apprentissage, aura maîtrisé **toutes** les compétences essentielles de la norme professionnelle.

L'**attestation de compétence (AC)** sera décernée sur demande lorsque l'apprentie ou l'apprenti aura maîtrisé **une ou plusieurs** des compétences essentielles³ de la norme professionnelle **ou, s'il y a lieu, des compétences complémentaires**⁴.

Comment se fait le suivi administratif du PAMT?

Le suivi administratif du PAMT est la responsabilité d'Emploi-Québec. Il a pour but d'assurer que le programme se déroule conformément aux conditions établies. Ainsi, la rétroaction de la personne responsable à Emploi-Québec pourra permettre d'adapter le déroulement du PAMT, au besoin.

3. Les compétences essentielles sont indiquées dans la norme professionnelle.

4. Les compétences complémentaires sont indiquées, s'il y a lieu, en annexe de la norme professionnelle.

LA COMPAGNE ET LE COMPAGNON D'APPRENTISSAGE

Quel est votre rôle à titre de compagne ou de compagnon?

La compagne ou le compagnon d'apprentissage est responsable d'encadrer l'apprentie ou l'apprenti durant le Programme d'apprentissage en milieu de travail. Il s'agit de lui apporter du soutien dans le développement des compétences du métier, d'en évaluer la maîtrise et de la confirmer formellement.

La compagne ou le compagnon joue un rôle de guide, de facilitateur de l'apprentissage, et devient un modèle pour l'apprentie ou l'apprenti. Notons que cette personne n'est pas nécessairement le supérieur hiérarchique de l'apprentie ou l'apprenti; il peut tout aussi bien s'agir d'une ou d'un collègue.

Sur le plan administratif, vous devrez collaborer avec la personne responsable à Emploi-Québec afin d'assurer le succès du programme d'apprentissage.

Quelles compétences vous seront nécessaires pour agir à titre de compagne ou de compagnon d'apprentissage?

Votre qualité d'experte ou d'expert dans votre métier est déjà reconnue et vous manifestez un intérêt certain à aider d'autres personnes à le maîtriser. Toutefois, vous aurez besoin d'habiletés supplémentaires pour assurer l'encadrement de l'apprentie ou l'apprenti. Plus particulièrement, le rôle de compagne ou de compagnon exige que vous ayez la capacité de communiquer efficacement, en particulier avec l'apprentie ou l'apprenti, mais aussi de mettre en œuvre des compétences liées à la détermination de ses besoins, à la planification, au suivi et à l'évaluation de ses apprentissages.

Comment pouvez-vous améliorer vos compétences d'accompagnement?

Emploi-Québec donne une séance d'information obligatoire de trois heures à toutes les personnes qui agissent à titre de compagne ou de compagnon d'apprentissage dans le cadre du PAMT.

Par ailleurs, en raison de l'importance du rôle de la compagne ou du compagnon dans les stratégies de développement des compétences, une norme professionnelle de Compagnon⁵ a été approuvée par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. S'y ajoutent différents outils visant à soutenir le développement et l'évaluation des compétences des personnes qui se destinent à occuper des fonctions d'accompagnement. La norme et les outils servent de référence pour des formations de deux jours que les comités sectoriels de main-d'œuvre offrent aux personnes intéressées à parfaire leurs compétences en matière de compagnonnage.

5. Commission des partenaires du marché du travail. Norme professionnelle : Compagnon, novembre 2006.

LE CARNET D'APPRENTISSAGE

Qu'est-ce qu'un carnet d'apprentissage?

Comme nous l'avons vu précédemment, en plus du guide de la compagne ou du compagnon que vous avez entre les mains, un autre outil sera essentiel pour vous aider à encadrer l'apprentie ou l'apprenti; il s'agit du carnet d'apprentissage. Contrairement au guide, le carnet est utilisé autant par l'apprentie ou l'apprenti que par vous-même.

Le carnet d'apprentissage vise d'une part à informer l'apprentie ou l'apprenti sur l'ensemble des compétences à développer pour apprendre le métier. D'autre part, il lui permet de suivre sa progression tout au long du PAMT.

Par ailleurs, le carnet d'apprentissage vous sert à consigner vos observations au fur et à mesure et, à la suite d'évaluations, à noter les jugements que vous portez sur la maîtrise des compétences de l'apprentie ou l'apprenti.

LE CARNET EST LE SEUL DOCUMENT OÙ SERA CONSIGNÉ LE RELEVÉ DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES QUE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI AURA ACQUISES; IL LUI APPARTIENT DONC DE LE CONSERVER PRÉCIEUSEMENT.

Que contient le carnet d'apprentissage?

Le carnet d'apprentissage est composé de trois parties et de quatre annexes. Il comprend les sections décrites ci-dessous.

Partie 1

De l'information sur l'apprentissage, le suivi et la sanction

Une première section vise à informer l'apprentie ou l'apprenti des caractéristiques générales du PAMT.

De l'information sur le métier visé

Le carnet d'apprentissage présente une description générale du métier visé. Cette description, extraite de la norme professionnelle, permet de dresser le profil que les employeurs recherchent, de décrire les grandes responsabilités du métier et de donner une vue d'ensemble des conditions dans lesquelles il est exercé. On y trouve également la description des attitudes et des comportements professionnels nécessaires pour exercer le métier.

Le tableau synthèse des compétences

Un tableau synthèse présente l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier, accompagnées des éléments de compétence qui les composent.

Partie 2

Le portrait initial des compétences

Afin d'uniformiser les pratiques, un portrait initial des compétences (PIC) pour le métier d'ouvrier avicole est remis par la personne responsable d'Emploi-Québec. Il est à noter que ce document n'est **pas inclus** dans le carnet. Le portrait trace le profil global de l'apprentie ou l'apprenti et permet de planifier l'apprentissage et sa durée de façon plus réaliste. Dès le début de la démarche, ce portrait permet à la compagne ou au compagnon, de concert avec l'apprentie ou l'apprenti, de valider si chacune des compétences (incluant tous les éléments de compétence) est maîtrisée ou à acquérir en partie ou en totalité. Une échelle de progression permet d'indiquer précisément le niveau de maîtrise. Les éléments de compétence considérés maîtrisés devront être évalués par la compagne ou le compagnon avant d'être attestés au carnet. Cet exercice doit se faire en utilisant le guide et le carnet de façon à prendre connaissance du contexte d'exercice et des critères de performance.

Ce portrait doit être conforme avec le **plan individuel d'apprentissage qui se trouve dans le carnet d'apprentissage**.

Le plan individuel d'apprentissage

Il s'agit d'un document qui sert à établir les apprentissages à réaliser en tenant compte des aspects du métier déjà maîtrisés au début du PAMT, s'il y a lieu. Le plan individuel d'apprentissage délimite le parcours personnel de l'apprentie ou l'apprenti, qui peut être plus ou moins long. À titre de compagne ou de compagnon, vous devrez également établir le plan individuel d'apprentissage⁶, avec la contribution de l'apprentie ou l'apprenti.

Partie 3

Les compétences visées

Dans la partie 3 du carnet d'apprentissage, chacune des compétences qui composent la norme professionnelle fait l'objet d'une **présentation détaillée**. Cette description est importante pour vous à titre de compagne ou de compagnon puisqu'elle constitue votre référence pour planifier, suivre et évaluer les apprentissages de l'apprentie ou l'apprenti. La grille de lecture présentée dans la section suivante permet de bien comprendre les différentes sections de la norme professionnelle décrivant chacune des compétences, soit :

- l'énoncé de la compétence;
- le contexte de réalisation;
- les éléments de compétence, qui en précisent les grandes étapes;
- les critères généraux de performance;
- les critères particuliers de performance.

La présentation détaillée de chacune des compétences est suivie d'une section visant à établir les conditions particulières dans lesquelles l'apprentissage se déroule, soit l'environnement de travail dans lequel la compétence est acquise, les types d'équipements et le matériel avec lesquels les apprentissages sont réalisés ainsi que toute autre information pertinente. À titre de compagne ou de compagnon d'apprentissage, vous devrez remplir cette section.

Enfin, une dernière section est consacrée à la confirmation de la maîtrise de chaque compétence, après évaluation par la compagne ou le compagnon. C'est ce que vous ferez en y apposant votre signature. Dans la même section, l'apprentie ou l'apprenti confirmera ensuite avoir bien effectué

6. Il sera question de cette étape à la section *Déroulement du PAMT* présentée ci-après.

les apprentissages en question et pris connaissance des résultats de l'évaluation. De la même façon, l'employeur y apposera sa signature pour confirmer qu'il a aussi été informé des résultats de l'évaluation. Notons que ni la signature de l'apprentie ou l'apprenti ni celle de l'employeur ne visent à confirmer la maîtrise de la compétence. À titre de compagne ou de compagnon, vous êtes le seul juge en cette matière.

Annexes

Annexe 1 – Le tableau des risques liés à la santé et à la sécurité du travail

La première annexe du carnet d'apprentissage présente les principaux risques du métier en matière de santé et de sécurité du travail. À titre de compagne ou de compagnon, vous devriez examiner ce tableau avec l'apprentie ou l'apprenti et l'encourager à discuter de leur contenu avec vous.

Annexe 2 – Les renseignements sur l'employeur

La deuxième annexe permet de suivre, s'il y a lieu, le cheminement de l'apprentie ou de l'apprenti dans ses différents lieux d'apprentissage, et ce, pendant toute la durée du PAMT.

Annexe 3 – Le tableau synthèse de la compétence maîtrisée

La troisième annexe du carnet d'apprentissage permet de dresser un portrait rapide de l'ensemble des compétences dont la compagne ou le compagnon a confirmé la maîtrise. Cet outil fournit à l'apprentie ou l'apprenti une vue d'ensemble de la progression de ses apprentissages et lui indique, le cas échéant, les compétences qu'il lui reste à maîtriser pour obtenir son certificat de qualification professionnelle. Cet outil est également utile à la personne responsable à Emploi-Québec.

Annexe 4 – L'outil de suivi des apprentissages

La dernière annexe du carnet d'apprentissage permet d'informer de l'état des apprentissages au regard des compétences à développer et peut aider dans la planification des apprentissages.

Que signifie l'information sur chacune des compétences indiquée dans la partie 3 du carnet d'apprentissage?

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE

L'énoncé de la compétence décrit ce que l'apprentie ou l'apprenti doit être capable de faire à la fin de son apprentissage.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Il s'agit du contexte dans lequel la compétence est mise en œuvre dans le milieu de travail. Il sert à :

- ◇ décrire l'environnement dans lequel la compétence s'exécute;
- ◇ fixer les limites de la compétence;
- ◇ indiquer les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

Ces critères portent sur des aspects liés à la compétence dans son ensemble. Ils vous serviront à juger de l'atteinte de la compétence, en évaluant des aspects tels que :

- ◇ la qualité du produit ou du service;
- ◇ la durée acceptable pour la réalisation du travail;
- ◇ le respect du processus de travail;
- ◇ le respect des codes, normes ou règles;
- ◇ le mode d'utilisation des outils, de l'équipement ou du matériel;
- ◇ les attitudes à manifester, etc.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	A remplir l'apprentie l'apprenti	A remplir par le compagnon ou la compagne à la suite d'une évaluation		
	SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓) Oui Non	SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION C J'atteste que les critères généraux de performance sont maîtrisés (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
1.1 Élément de la compétence Ces éléments visent à décrire plus précisément la compétence. Chacun des éléments doit faire l'objet d'un apprentissage et d'une évaluation. ◇ Critères particuliers de performance Ces critères servent à évaluer chacun des éléments de compétence.	L'apprentie ou l'apprenti coche les éléments qu'elle ou il considère être capable d'effectuer	Après avoir évalué formellement la performance de l'apprentie ou de l'apprenti, vous devez cocher les critères particuliers que vous jugez atteints.	Les critères généraux s'appliquent à tous les éléments de compétence. Vous devez les considérer avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de compétence.	Lorsque vous considérez que tous les critères de performance sont atteints (section B et C), vous devez apposer vos initiales et inscrire la date pour confirmer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de compétence.

LE DÉROULEMENT DU PAMT

Comment se déroule un PAMT?

Vous connaissez maintenant les modalités du PAMT, votre rôle comme compagne ou compagnon et le contenu du carnet d'apprentissage. Il est donc temps d'examiner les activités que vous réaliserez pour assurer un encadrement adéquat à l'apprentie ou l'apprenti et lui permettre de développer les compétences exigées par votre métier. Le schéma qui suit en donne un aperçu.

1. **ACCUEILLIR** L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

2. **FAIRE** LE PORTRAIT INITIAL DES COMPÉTENCES ET
ÉTABLIR LE PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE

3. **PLANIFIER** DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

4. **METTRE** EN PLACE LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
ET FOURNIR DE LA RÉTROACTION

5. **PROCÉDER** AU SUIVI DES APPRENTISSAGES

6. **ÉVALUER** CHAQUE ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

7. **CONFIRMER** LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE

8. **CONSIGNER** LES COMPÉTENCES MAÎTRISÉES AU
TABLEAU SYNTHÈSE

1. Accueillir l'apprentie ou l'apprenti

Au début de l'apprentissage, il est important d'accorder une attention particulière à l'accueil en établissant dès le départ avec l'apprentie ou l'apprenti une bonne relation et un climat de confiance. Aussi est-il recommandé de prévoir une rencontre pour favoriser une compréhension commune du programme d'apprentissage. Les points traités lors de ce premier contact, en présence de la personne responsable à Emploi-Québec, peuvent servir à :

- ⇒ définir les rôles et les responsabilités de chacun;
- ⇒ présenter de l'information sur le déroulement du PAMT, et en particulier sur les compétences à acquérir, tout en précisant que l'atteinte de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage se réalise en tenant compte des contraintes de l'entreprise;
- ⇒ s'assurer que l'apprentie ou l'apprenti a une bonne compréhension du PAMT;
- ⇒ rassurer l'apprentie ou l'apprenti sur sa capacité d'apprendre et atténuer ses craintes éventuelles relativement à l'évaluation de ses apprentissages.

De plus, si l'arrivée de l'apprentie ou l'apprenti dans l'entreprise est plutôt récente, il est possible que vous deviez l'informer sur le fonctionnement de celle-ci et sur ses règles en matière de santé et de sécurité du travail.

2. Faire le portrait initial des compétences et établir le plan individuel d'apprentissage

Dans le cadre du PAMT, il arrive que des apprenties ou apprentis aient déjà acquis, grâce à des expériences antérieures, certains aspects des compétences, voire certaines des compétences de la norme professionnelle. À titre de compagne ou de compagnon, vous devez donc établir, au début de la démarche, un portrait initial des compétences précisant les compétences de la norme professionnelle qui devront être développées durant le PAMT, en tenant compte de celles qui, déjà maîtrisées, ne feront pas partie du programme. Vous pourrez ensuite estimer la durée du PAMT, qui pourrait varier selon les personnes.

Ensuite, vous aurez encore besoin de la collaboration de l'apprentie ou l'apprenti afin d'établir le plan individuel d'apprentissage présenté dans le carnet d'apprentissage. Les étapes suivantes vous permettront de dresser un portrait clair des compétences qui feront l'objet du programme d'apprentissage en milieu de travail.

Dans un **PREMIER TEMPS**, l'apprentie ou l'apprenti :

- ⇒ **fait l'inventaire** des compétences de la norme professionnelle considérées comme maîtrisées, en remplissant la partie prévue à cet effet dans le **carnet d'apprentissage (partie 3, section A, pour chacun des éléments des compétences)**.

Dans un **DEUXIÈME TEMPS**, la compagne ou le compagnon :

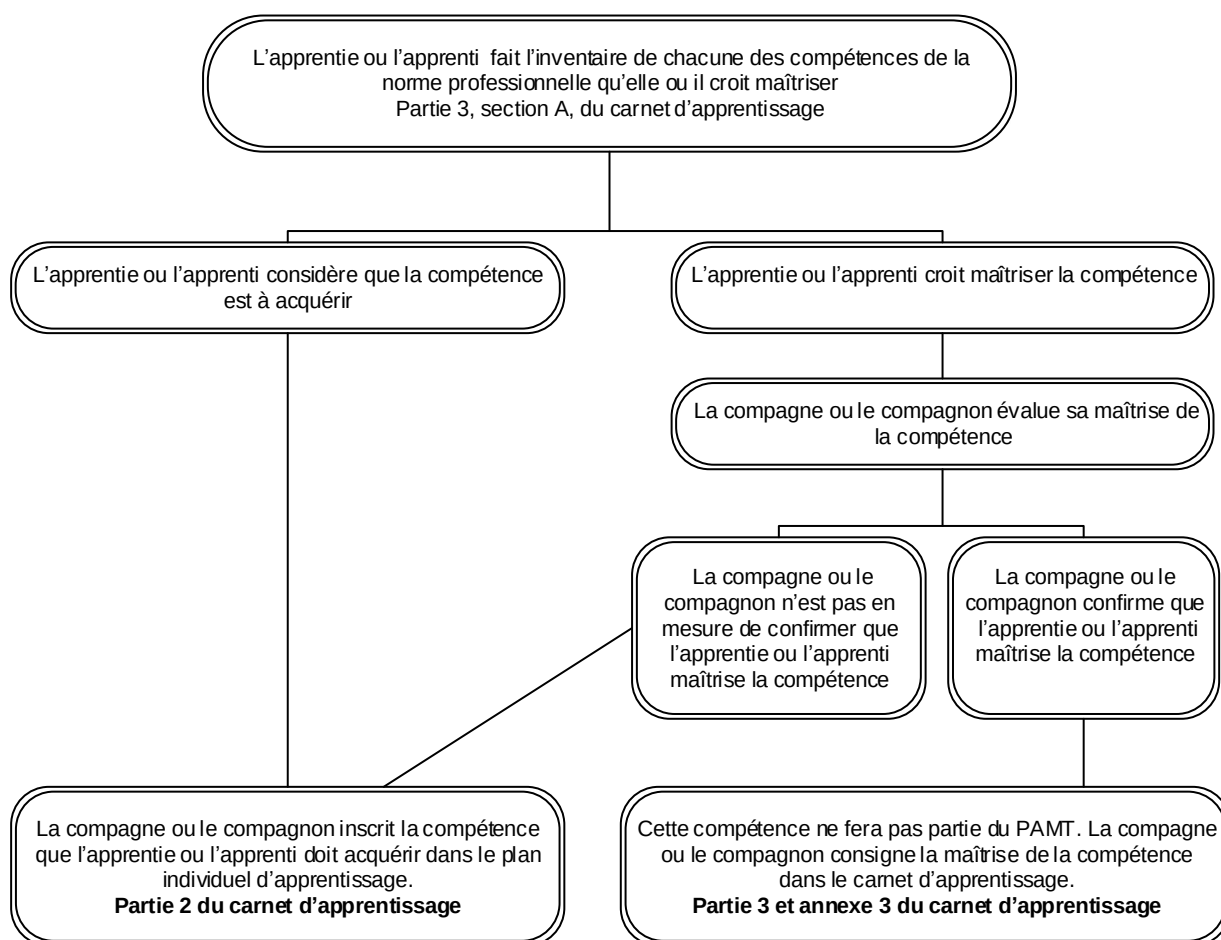
- ⇒ **inscrit** les compétences que l'apprentie ou l'apprenti juge **devoir acquérir** dans le plan individuel d'apprentissage présenté dans le **carnet d'apprentissage (partie 2)**;
- ⇒ **évalue** les compétences que l'apprentie ou l'apprenti croit **maîtriser** s'il lui est possible d'en justifier suffisamment la maîtrise. (Pour procéder à l'évaluation, voir les consignes au point 6 du présent guide)

- ⇒ **inscrit** les compétences dont la maîtrise n'a pas été confirmée à la suite de l'évaluation dans le plan individuel d'apprentissage présenté dans le **carnet d'apprentissage (partie 2)**.
- ⇒ **présente** le plan individuel d'apprentissage à l'apprentie ou à l'apprenti pour s'assurer de sa bonne compréhension des apprentissages à faire.

Finalement, la compagne ou le compagnon, l'apprentie ou l'apprenti et la personne responsable à Emploi-Québec :

- ⇒ **confirment** le plan individuel d'apprentissage en y apposant chacun leur signature.

Le schéma suivant reprend les étapes à suivre pour établir le plan individuel d'apprentissage



3. Planifier les activités d'apprentissage

Une fois le plan individuel d'apprentissage établi, vous devrez planifier le développement des compétences qui y sont indiquées. De manière générale, vous pourrez suivre l'ordre d'acquisition des compétences établi dans le carnet d'apprentissage. Par ailleurs, les informations présentées dans la partie 2 du présent guide vous seront utiles. Par exemple, les indications relatives à la progression des apprentissages pourront vous aider à établir l'ordre dans lequel les compétences ou les éléments de compétence seront maîtrisés.

Vous pourrez également vous appuyer sur l'ensemble des données de cette partie pour déterminer les caractéristiques (nature, durée, etc.) des activités que vous proposerez à l'apprentie ou l'apprenti pour lui permettre de développer les compétences indiquées dans la norme professionnelle. Ce sera une occasion de cibler les tâches du métier qui sont propices à la réalisation des activités d'apprentissage planifiées. Celles-ci devront prendre en considération l'ensemble des savoirs essentiels sous-jacents aux compétences de la norme professionnelle.

L'étape de planification vous permettra par ailleurs de prévoir et d'organiser le matériel dont vous aurez besoin pour les activités d'apprentissage. À cet effet, vous devrez considérer les outils conçus pour l'apprentissage hors production, le cas échéant.

La planification des séquences d'apprentissage tiendra compte des situations de travail variées, des horaires de travail, des contraintes liées aux activités de l'entreprise et de la disponibilité des ressources. Il est recommandé de présenter les grandes lignes de la planification projetée à l'apprentie ou l'apprenti ainsi qu'à l'employeur.

4. Mettre en place les activités d'apprentissage et fournir de la rétroaction à l'apprentie ou l'apprenti

Dès que vous aurez une bonne idée de l'organisation des séquences d'apprentissage qui permettront à l'apprentie ou l'apprenti de développer les compétences indiquées dans le plan individuel d'apprentissage et que le matériel nécessaire sera disponible, vous amorcerez les activités préalablement planifiées au regard de chacune de ces compétences.

À ce stade, vous informerez l'apprentie ou l'apprenti des objectifs d'apprentissage au fur et à mesure que vous lui présenterez les tâches et les savoirs (connaissances, techniques, méthodes, comportements à adopter, etc.), vous lui donnerez des explications, ferez des démonstrations, puis vous ferez mettre le tout en pratique par l'apprentie ou l'apprenti.

Tout au long des activités d'apprentissage, vous observerez l'apprentie ou l'apprenti en vue de lui donner une rétroaction appropriée sur ses apprentissages en tenant compte des exigences de chacune des compétences indiquées dans le carnet d'apprentissage. Cette rétroaction vise essentiellement à soutenir l'apprentie ou l'apprenti dans le développement des compétences énoncées dans le plan individuel d'apprentissage.

Cette rétroaction continue peut prendre la forme d'un renforcement susceptible d'augmenter la confiance et la motivation de l'apprentie ou l'apprenti. Elle peut aussi porter sur son rendement, notamment pour lui indiquer ses forces et les aspects à améliorer au regard des compétences qu'elle ou il est en train de développer, ou elle peut viser à l'informer de sa progression. Les effets de la rétroaction sont doubles dans la mesure où elle vous conduit, vous et l'apprentie ou l'apprenti, à faire les adaptations nécessaires ou à trouver des solutions aux problèmes d'apprentissage.

5. Procéder au suivi des apprentissages

Il est important que vous fassiez le point régulièrement sur le déroulement des apprentissages. À cet égard, vous pouvez prévoir des rencontres avec l'apprentie ou l'apprenti pour échanger sur les apprentissages réalisés et à venir. Ces rencontres permettent de suivre la progression du développement des compétences et de maintenir la motivation de l'apprentie ou l'apprenti au regard du PAMT.

Pour vous aider à faire un suivi rigoureux, vous noterez dans le guide, l'évolution des apprentissages pour chaque critère particulier de performance selon une échelle de progression à trois temps : 1 indique la phase d'apprentissage, 2 indique une progression et 3 indique la pleine maîtrise.

Vous trouverez à l'annexe 2 (*Outil de suivi des apprentissages*), un document à votre usage qui reprend l'ensemble des compétences et des éléments de compétence de la norme professionnelle. Cet outil permet de planifier et de suivre les apprentissages de l'apprentie ou de l'apprenti tout au long du PAMT.

6. Procéder à l'évaluation des compétences

Lorsque l'apprentie ou l'apprenti a eu plusieurs occasions d'accomplir les tâches liées à un ou à plusieurs des éléments d'une compétence ou à la compétence en entier, et que vous jugez que le temps alloué pour terminer ses apprentissages a été suffisant, c'est le moment de vérifier que les exigences indiquées dans le carnet d'apprentissage sont bel et bien respectées. Pour ce faire, vous planifierez et mettrez en place les situations d'évaluation permettant de faire les observations relatives aux éléments de compétence et aux critères de performance inscrits dans le carnet d'apprentissage. Les consignes qui suivent vous aideront dans vos activités d'évaluation.

➤ Consignes pour l'évaluation des éléments de compétence

Pour **chacune des compétences**, vous devrez **noter vos observations** dans la **partie 3, sections B, C et D**, du **carnet d'apprentissage**.

⇒ **Partie 3, section B**, du carnet d'apprentissage

Il s'agit ici des **critères particuliers de performance** associés à chaque élément de compétence. Vous devez d'abord vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti satisfait à chacun de ces critères, puis cocher la case appropriée. Notez vos observations dans le carnet au fur et à mesure. Si le ou les critères particuliers de performance ne sont pas encore atteints, les apprentissages devront se poursuivre.

⇒ **Partie 3, section C**, du carnet d'apprentissage

Il s'agit ici des **critères généraux de performance** qui s'appliquent à l'ensemble de la compétence, donc à la totalité ou à plusieurs des éléments de la compétence. Ainsi, avant de confirmer la maîtrise d'un élément de compétence, vous devez vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti satisfait également à chacun de ces critères généraux de performance.

⇒ **Partie 3, section D**, du carnet d'apprentissage

Lorsque vous considérez que l'apprentie ou l'apprenti satisfait à tous les critères (sections B et C), confirmez la **maîtrise de l'élément de la compétence** en apposant vos initiales et en inscrivant la date dans la case appropriée.

7. Confirmer la maîtrise des compétences

➤ Consignes pour la confirmation de la maîtrise de la compétence

Pour **chacune des compétences**, lorsque vous **aurez confirmé** que l'apprentie ou l'apprenti en **maîtrise tous les éléments** :

- ⇒ Remplissez la dernière rubrique, soit **Confirmation de la maîtrise de la compétence**, dans la **partie 3 du carnet d'apprentissage**.
- ⇒ Demandez ensuite à l'apprentie ou l'apprenti de remplir la section confirmant qu'elle ou il a réalisé les apprentissages et pris connaissance du résultat de votre évaluation.
- ⇒ Demandez également à votre employeur de confirmer qu'il a pris connaissance du résultat de l'évaluation de ces compétences.

8. Consigner les compétences maîtrisées au tableau synthèse

Vous trouverez à l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage (Tableau synthèse des compétences maîtrisées)** un outil permettant de dresser un portrait rapide de l'ensemble des compétences dont vous avez confirmé la maîtrise.

À la suite de la confirmation de la maîtrise d'une compétence, reportez-la au tableau synthèse en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date dans la case appropriée.

Cet outil fournit à l'apprentie ou l'apprenti une vue d'ensemble de la progression de ses apprentissages et lui indique, le cas échéant, les compétences qu'il lui reste à maîtriser avant d'obtenir son certificat de qualification professionnelle. Cet outil vous est également utile ainsi qu'à la personne responsable à Emploi-Québec.

IMPORTANT

IL APPARTIENT À L'APPRENTIE OU À L'APPRENTI DE PRENDRE SOIN DE SON CARNET D'APPRENTISSAGE, CAR C'EST L'UNIQUE DOCUMENT OÙ LES DÉTAILS DE SON APPRENTISSAGE SONT CONSIGNÉS.

DES CONSEILS POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE

Comment s'y prendre pour assurer la réussite du compagnonnage?

EN RESPECTANT LES FAÇONS D'APPRENDRE DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Il est important d'adapter le compagnonnage à la façon d'apprendre de la personne en apprentissage. Cette personne est-elle plutôt :

- ⇒ visuelle, c'est-à-dire qu'elle a tendance à compter sur son sens de la vue pour assimiler l'information, la comprendre et la mémoriser?
- ⇒ auditive, c'est-à-dire qu'elle comprend mieux les nouvelles idées ou procédures lorsqu'elle entend l'information au lieu de la lire?
- ⇒ tactile, c'est-à-dire qu'elle apprend mieux en faisant des choses avec ses mains ou en réalisant une activité qui l'incite à bouger?

Vous pouvez vous inspirer du tableau suivant pour choisir des activités qui tiennent compte du style d'apprentissage prédominant de la personne.

PERSONNE VISUELLE	PERSONNE AUDITIVE	PERSONNE TACTILE
Démontrer	Expliquer	Faire expérimenter, découvrir
Faire visualiser dans sa tête avant d'exécuter	Demander d'expliquer, de résumer dans ses mots	Faire pratiquer la tâche encore et encore
Utiliser des graphiques, des tableaux	Répéter l'information	Faire écrire
Demander d'écrire ce qu'elle observe	Demander de décrire ce qu'elle observe	Demander de faire l'action en même temps que vous
Faire surligner un texte	Faire lire à haute voix	Faire manipuler le matériel
Faire bâtir un aide-mémoire	Faire répéter	Faire construire un modèle
Avant de débiter, faire analyser le produit final	Varier la façon d'expliquer	Faire dessiner
Utiliser des images, des analogies	Raconter des anecdotes	Faire chercher dans le matériel de référence
Visionner des films, des vidéos	Réaliser des mises en situation sous forme de discussions	Effectuer des simulations
Demander de trouver l'erreur dans une démonstration	Faire de courts jeux-questionnaires	Demander de démontrer l'action étape par étape

EN TENANT COMPTE DES FAÇONS D'APPRENDRE DES ADULTES

Par ailleurs, en plus des caractéristiques personnelles des apprenties et apprentis, vous devrez tenir compte du fait qu'il s'agit d'adultes, et que ceux-ci ont leur propre façon d'apprendre. Le tableau qui suit présente les particularités de l'apprentissage chez l'adulte, accompagnées de conseils pour vos activités de compagnonnage.

L'ADULTE S'ENGAGE ET APPREND...	CONSEILS POUR LE COMPAGNONNAGE
s'il perçoit, comprend et accepte les objectifs de la démarche;	Les objectifs et le déroulement doivent être clairement énoncés au début du compagnonnage. L'apprentie ou l'apprenti doit avoir l'occasion d'exprimer ses attentes ouvertement. <u>VOUS DEVEZ, DÈS LE DÉBUT :</u> ⇒ adapter le plan individuel d'apprentissage aux attentes exprimées; ⇒ prévoir des moments en cours de route pour évaluer le plan individuel d'apprentissage et l'adapter s'il y a lieu.
s'il se trouve dans un climat de respect mutuel et de collaboration;	<u>VOUS DEVEZ, DÈS LE DÉBUT DE LA DÉMARCHE :</u> ⇒ établir un climat de confiance en accueillant chaleureusement l'apprentie ou l'apprenti; ⇒ favoriser l'expression de ses craintes; ⇒ établir des règles de fonctionnement qui précisent les attitudes (respect, sincérité, ouverture...) et la participation attendues de part et d'autre, et qui autorisent l'erreur; ⇒ traiter l'apprentie ou l'apprenti d'égal à égal; ⇒ éviter les jugements hâtifs; ⇒ valoriser l'expérience de l'apprentie ou l'apprenti; ⇒ régler sur-le-champ tout conflit qui pourrait se manifester.
s'il agit;	<u>VOUS DEVEZ, TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE :</u> ⇒ présenter de l'information et des processus pouvant être appliqués au travail; ⇒ laisser l'apprentie ou l'apprenti s'exercer au lieu d'accomplir la tâche à sa place; ⇒ poser des questions plutôt que donner des réponses; ⇒ faire chercher les réponses dans les documents de référence, le cas échéant.
si la compagne ou le compagnon sait utiliser les effets de la réussite et des difficultés;	<u>VOUS DEVEZ, TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE :</u> ⇒ créer les conditions pour que l'apprentie ou l'apprenti remporte des succès; ⇒ doser le niveau de difficulté en l'invitant, par exemple, à effectuer la tâche une étape à la fois si elle est complexe; ⇒ lui présenter des occasions d'explorer des situations et des idées nouvelles sans risque de sanctions à la suite d'erreurs; ⇒ lui fournir des occasions de s'autoévaluer; ⇒ évaluer régulièrement l'atteinte des objectifs; ⇒ lui donner de la rétroaction en mettant l'accent non pas sur la personne ou sur l'erreur, mais bien sur les processus, les points forts et les solutions; ⇒ valoriser et encourager les bonnes performances.
si la démarche d'apprentissage est en relation directe avec son expérience et son quotidien.	<u>VOUS DEVEZ, TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE :</u> ⇒ vérifier le niveau d'expérience de l'apprentie ou l'apprenti avant d'aborder toute activité de compagnonnage; ⇒ présenter de l'information et des processus reliés à ce que la personne sait ou fait déjà; ⇒ présenter des cas et des problèmes réels, des exemples reliés au travail; ⇒ utiliser un vocabulaire et un langage pertinents, adaptés à l'apprentie ou à l'apprenti.

EN TENANT COMPTE DES ÉTAPES CLÉS D'UNE ACTIVITÉ DE COMPAGNONNAGE

Pour augmenter les chances de réussite, vous avez tout avantage à planifier vos interventions en respectant les étapes clés d'une activité de compagnonnage résumées dans le tableau suivant.

ÉTAPES CLÉS D'UNE ACTIVITÉ DE COMPAGNONNAGE
Étape 1. Lancer le compagnonnage
1.1 Accueillir la personne et établir un bon climat. 1.2 Convenir des conditions de succès et obtenir l'engagement de la personne. <i>Besoins particuliers? On part!</i> 1.3 Présenter l'objectif de l'activité. <i>À la fin de l'activité, tu seras capable de...</i> 1.4 Expliquer le déroulement. <i>Voici comment ça va se passer...</i> 1.5 Présenter le matériel. <i>Voici le matériel qu'on va utiliser...</i> 1.6 Situer les tâches à apprendre dans le plan d'ensemble. <i>Nous avons vu... et nous sommes rendus...</i>
Étape 2. Guider l'apprentie ou l'apprenti
2.1 Montrer la tâche en suivant les étapes clés de son déroulement. ⇒ <i>Donner une explication.</i> ⇒ <i>Faire une démonstration.</i> ⇒ <i>Inviter la personne à réaliser la tâche.</i> ⇒ <i>Renforcer et corriger les résultats.</i> ⇒ <i>Observer, écouter et donner de la rétroaction.</i>
Étape 3. Conclure le compagnonnage
3.1 Évaluer les apprentissages. 3.2 Évaluer la satisfaction de l'apprentie ou l'apprenti. <i>Comment as-tu aimé la façon dont on s'y est pris?</i> 3.3 Déterminer la suite. <i>Demain, nous allons voir comment faire...</i>

PARTIE 2

TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES ESSENTIELLES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE				
1. Effectuer un changement de troupeau	1.1 Préparer la sortie d'un troupeau	1.2 Nettoyer et désinfecter un bâtiment avicole	1.3 Préparer un bâtiment avicole pour la réception d'un troupeau	1.4 Réceptionner un troupeau	
2. Approvisionner un troupeau en eau et en nourriture	2.1 Appliquer un programme d'alimentation	2.2 Contrôler la qualité des aliments et de l'eau distribués	2.3 Régler les systèmes de distribution d'eau et de nourriture	2.4 Résoudre des problèmes de distribution d'eau et de nourriture	2.5 Contrôler les stocks d'aliments et d'autres produits
3. Optimiser la santé et le rendement d'un troupeau	3.1 Contrôler l'état de santé et le rendement du troupeau	3.2 Régler les paramètres d'ambiance	3.3 Entretien des surfaces de production	3.4 Administer des additifs, des médicaments ou des vaccins	3.5 Détecter et retirer des volailles à euthanasier
4. Entretien des installations et l'équipement	4.1 Nettoyer et ranger les aires de travail et d'entreposage	4.2 Effectuer l'entretien d'un bâtiment avicole et des aires extérieures	4.3 Effectuer la maintenance des outils et de l'équipement	4.4 Vérifier les systèmes d'urgence	
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE				
5. Effectuer la régie de reproduction	5.1 Favoriser la ponte dans les nids ou les zones appropriées	5.2 Maintenir la fertilité du troupeau			
6. Ramasser et entreposer des œufs	6.1 Collecter les œufs	6.2 Trier et comptabiliser les œufs	6.3 Emballer des œufs	6.4 Entreposer la production	

DES INDICATIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES

Les pages qui suivent donnent des indications applicables aux apprentissages de l'ensemble des compétences. Elles vous aideront à acquérir une meilleure compréhension des compétences visées et, de ce fait, à encadrer et soutenir plus efficacement l'apprentie ou l'apprenti.

➤ Santé et sécurité du travail

Au moment de commencer le Programme d'apprentissage en milieu de travail, il est essentiel de réviser avec l'apprentie ou l'apprenti les mesures qui lui permettront de protéger sa santé et sa sécurité, de même que celle de ses collègues.

Comportements généraux attendus en santé et sécurité au travail

Vous devez voir à ce que l'apprentie ou l'apprenti développe de bonnes habitudes en matière de santé et de sécurité au travail. À cet égard, vous êtes un modèle, un exemple pour cette personne : il est donc important que vous mettiez personnellement en pratique les comportements sécuritaires prescrits.

De façon générale, la santé et la sécurité constituent une « valeur fondamentale de travail ». Elles se concrétisent par une préoccupation de tous les instants pour la prévention des accidents et des maladies professionnelles, que ce soit pour soi-même ou pour les autres.

Se préoccuper de la santé et de la sécurité doit donc devenir un réflexe naturel. Dites à votre apprentie ou votre apprenti que vous attendez de sa part les comportements suivants au travail :

- 1- Une attitude de vigilance constante visant la détection et la prévention des différents risques pouvant nuire à la santé et à la sécurité des personnes.
- 2- Le respect de toutes les règles de santé et de sécurité. Idéalement, elles devraient être écrites et chaque membre du personnel devrait en recevoir une copie.
- 3- L'application des procédures de travail et des procédures d'urgence de l'entreprise (ex. : secouristes désignés, sorties de secours, téléphone d'urgence) visant à protéger la santé et la sécurité. Décrivez-lui très exactement son rôle attendu si le plan d'urgence devait être déclenché.
- 4- Le signalement aux collègues et à son supérieur immédiat de toute situation pouvant nuire à la santé ou à la sécurité des gens.
- 5- La sobriété au travail, donc s'abstenir de toute consommation d'alcool ou de drogues.

Expliquez ou rappelez les principales sources d'accidents ou de maladies professionnelles du métier et les mesures préventives à prendre (voir l'annexe 1 dans le carnet d'apprentissage et dans le présent guide).

Les suggestions qui suivent peuvent également aider à approfondir votre démarche auprès de l'apprentie ou l'apprenti en matière de santé et de sécurité.

L'état des lieux

Montrez à l'apprentie ou l'apprenti à maintenir en tout temps son environnement de travail propre et libre d'accès : espaces autour des appareils, passages, escaliers, etc.

Les outils et l'équipement

Les équipements utilisés sur une ferme avicole peuvent présenter de nombreux risques pour un travailleur sans expérience. Une mauvaise utilisation peut causer des blessures et endommager les équipements. De plus, dans les deux cas, il en résulte des frais importants pour le personnel ou l'employeur.

Montrez à l'apprentie ou l'apprenti à :

- ◇ Reconnaître les types d'équipements et d'outils, leurs fonctions et les mouvements qui présentent des risques.
- ◇ Utiliser le matériel, les équipements, les outils et les produits selon les normes prescrites par le fabricant et l'entreprise.
- ◇ Vérifier l'état des outils et des équipements et à respecter les normes d'entretien.
- ◇ Garder les dispositifs de sécurité de l'équipement en fonction (ex. : gardes de sécurité).
- ◇ Appliquer toute procédure de cadenassage, s'il y a lieu.

Les activités de manutention

L'apprentie ou l'apprenti doit :

- ◇ Savoir utiliser les appareils de levage mis à sa disposition ou demander de l'aide au besoin. Cependant, il lui faut à tout prix éviter d'utiliser un chariot élévateur sans autorisation ou sans avoir reçu la formation obligatoire à cet effet.
- ◇ Adopter les postures de travail les plus confortables et ergonomiques possible.

L'équipement de protection individuelle

Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti qu'en milieu de travail il est obligatoire de porter l'équipement de protection individuelle approprié à la tâche, et cela doit lui être présenté comme une obligation incontournable.

Les produits chimiques

Si l'apprentie ou l'apprenti doit utiliser des produits chimiques, comme des produits de nettoyage, il lui faut :

- ◇ Utiliser les produits appropriés à chaque tâche (nettoyage, entretien de l'équipement, etc.).
- ◇ Prendre connaissance des informations sur les étiquettes des contenants et se reporter aux fiches de données de sécurité (ou fiches signalétiques) du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) au besoin.
- ◇ Mettre en application les mesures de prévention prescrites.

- ◇ Refermer les contenants après usage et les entreposer aux endroits appropriés.
- ◇ Jeter les chiffons ou essuie-tout sales dans les contenants prévus à cette fin.

La protection contre les incendies

Montrez ou expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti :

- ◇ L'importance de respecter les interdictions de fumer.
- ◇ Les procédures à suivre (plan d'intervention) en cas d'incendie, de fuite de gaz ou de produits dangereux.
- ◇ L'emplacement du matériel d'urgence (ex. : manette d'alarme, extincteurs, portes coupe-feu).
- ◇ L'emplacement du panneau principal d'électricité. Expliquez-lui que l'accès à ce panneau doit obligatoirement rester dégagé.
- ◇ Le plan d'évacuation de l'établissement et l'importance de garder les sorties de secours dégagées.
- ◇ L'importance de signaler tout incident à son supérieur immédiat, notamment l'utilisation, même partielle, d'un extincteur.

Premiers soins

Décrivez à l'apprentie ou à l'apprenti :

- ◇ Les procédures à suivre lorsque survient un accident. N'attendez pas qu'un tel événement se produise pour procéder à sa formation, il sera trop tard : vous aurez alors d'autres priorités.
- ◇ Les secouristes désignés.
- ◇ L'emplacement de la trousse de premiers soins dans l'établissement. Vérifiez son contenu avec la personne. Expliquez-lui l'usage de chacun des éléments de cette trousse.

Il faut également l'informer de l'obligation de produire un rapport pour tout incident.

Conclusion sur les aspects de santé et de sécurité

Pour terminer, n'hésitez pas à rappeler régulièrement à l'apprentie ou à l'apprenti que des accidents peuvent survenir quand on s'y attend le moins.

- ◇ La prévention exige une vigilance de tous les instants. Il faut savoir observer, réfléchir sur les risques possibles de chaque situation et intervenir sans délai s'il y a un danger. Il faut donc être continuellement à l'affût et anticiper les accidents potentiels pour les déjouer.
- ◇ Lorsque la fatigue augmente, la concentration et la capacité de percevoir les risques diminuent. Il faut savoir respecter les pauses prescrites et prendre du recul pour bien réfléchir.
- ◇ Lorsque l'habitude ou la routine s'installe, la vigilance et l'attitude centrée vers la sécurité tendent à s'engourdir. Il faut constamment se rappeler que le travail sur une ferme constitue une source fréquente de risques.
- ◇ Lorsqu'on sous-estime le danger ou qu'on banalise le risque, on s'expose davantage à de possibles accidents (ex. : travailler en neutralisant les dispositifs de sécurité sur les

machines). Il faut toujours se rappeler que les outils, les produits et le poids des objets peuvent être en tout temps très dangereux.

Pour toute question relative à la santé et à la sécurité au travail, n'hésitez pas à communiquer avec **la CNESST**, l'organisme ayant pour mandat d'informer, de former et de conseiller (gratuitement) tous les secteurs d'activité en matière de prévention.

➤ **Méthodes de travail**

Invitez l'apprentie ou l'apprenti à adopter une méthode de travail rigoureuse et systématique de façon à devenir plus efficace.

Voici quelques consignes qui aident à développer des méthodes de travail appropriées :

- ◇ Bien lire ou écouter les consignes avant d'entreprendre le travail.
- ◇ Respecter les directives et les procédures de l'entreprise et du programme de qualité auquel votre établissement est assujéti (PASAF, PSA, PCQOI, COSPOC, etc.), et tout particulièrement celles relatives à la biosécurité, à l'hygiène et à la salubrité.
- ◇ Respecter les routines des tournées pour mieux conditionner le comportement des volailles et éviter de les perturber, mais aussi pour détecter et corriger sans délai des anomalies.
- ◇ En ce qui concerne la manipulation des œufs, organiser son poste de travail de la façon la plus ergonomique et efficace possible.
- ◇ Consigner les informations pertinentes dans les registres de l'entreprise.

➤ **Connaissances de base**

Biosécurité, hygiène, salubrité et programme de qualité

Il est important d'expliquer à l'apprentie ou l'apprenti que les bonnes pratiques de biosécurité, d'hygiène et de salubrité sont indispensables à la bonne marche d'une ferme avicole. Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti des tâches avec les oiseaux, vous devrez prendre le temps de l'initier aux principes et aux règles dans ces domaines. Invitez la personne à consulter les divers documents d'information (le programme de qualité auquel votre établissement est assujéti, le programme de bien-être animal) fournis par les organismes tels que : votre fédération, le couvoir ou le poste de classement, etc.

Comportement et besoins des volailles

Toute ouvrière ou tout ouvrier avicole doit acquérir des connaissances sur les oiseaux élevés sur la ferme, apprendre à subvenir à leurs besoins vitaux et être capable de détecter des anomalies de santé ou de comportement indiquant un problème à résoudre.

Discutez notamment avec la personne des points suivants :

- ◇ Les oiseaux : leur physiologie générale, les divers comportements et leur signification, les maladies courantes et leurs symptômes.
- ◇ Le programme d'alimentation de l'entreprise : les effets recherchés des divers aliments et compléments, les défauts des aliments, les divers stades d'alimentation et les formules

alimentaires, les critères de qualité et les défauts des produits de l'élevage (qualités des œufs, poids des oiseaux, etc.).

- ◇ Les conditions d'ambiance d'élevage : heures et durées d'éclairage, températures, qualités et défauts de l'air ambiant et impacts des conditions météorologiques.
- ◇ Les critères de qualité des aires d'élevage : qualités et défauts des litières et des surfaces, impacts sur les oiseaux et normes de bien-être animal.
- ◇ Les équipements de production : les bases en systèmes automatisés (électronique, informatique et mécanique), les fonctions et le fonctionnement des équipements et des éléments mécaniques qui les composent (vis sans fin, trémies, courroies, etc.), les critères de bon fonctionnement et les défauts de fonctionnement des équipements, et les procédures d'ajustement et de réparations mineures.

Système de traçabilité

S'il y a lieu, prenez le temps de décrire **ce qu'est un système de traçabilité**. Essentiellement, il s'agit d'un **système d'information** pour protéger la santé de la population :

- ◇ dont les **règles** sont déterminées par des normes ou des **organismes de contrôle** nationaux ou internationaux;
- ◇ qui permet de savoir en tout temps **où, quand**, dans quelles **conditions** et avec quelles **opérations** ont été produits, emballés et livrés :
 - un produit alimentaire fini,
 - les ingrédients qui le composent (ici, on parle de moulée et de vaccins),
 - les emballages utilisés,
 - les équipements de production utilisés,
 - les fournisseurs,
 - les transporteurs;
- ◇ qui **facilite les interventions** des autorités gouvernementales lorsqu'un produit ou ses composants présentent un **danger pour la population** et qu'une **procédure de rappel** est enclenchée, notamment en permettant de :
 - **déterminer la source** exacte de contamination dans la chaîne de production globale,
 - **gérer** rapidement et efficacement une crise **en limitant la propagation** de la contamination (rectification d'un procédé fautif, retrait du produit du marché, etc.),
 - proposer des **solutions préventives** dans la production, voire dans la conception de la chaîne de production.

Finalement, l'exercice du métier exige des connaissances de base en mathématiques : savoir compter, faire des calculs et des raisonnements de base (pourcentages, proportions, etc.).

➤ **Tâches et gestes professionnels**

Tout au long de son apprentissage, vous devez vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti porte une attention particulière aux tâches et aux gestes professionnels suivants :

- ◇ Observer toutes les règles de bien-être animal et effectuer sans délai les tâches qui leur sont associées.
- ◇ Observer les principes et les consignes de sécurité et d'hygiène.
- ◇ Travailler proprement, se ramasser au fur et à mesure.
- ◇ Se soucier de la qualité et de la productivité de son travail.
- ◇ Respecter l'horaire des tournées routinières et la cadence de production, ou bien observer les délais d'exécution en fonction des échéances et des livraisons.
- ◇ Choisir les outils appropriés pour effectuer une tâche et utiliser l'équipement uniquement aux fins auxquelles il a été conçu.
- ◇ Porter assistance à tout collègue.

➤ **Attitudes et comportements professionnels**

L'apprentie ou l'apprenti doit adopter des attitudes et des comportements professionnels qui lui permettront de mieux apprendre et exercer son métier. Précisons que les principales attitudes sont décrites au début du Carnet d'apprentissage. Elles sont par ailleurs précisées pour chacune des compétences dans le présent Guide du compagnon ou de la compagne d'apprentissage.

Les experts du métier consultés ont par ailleurs voulu souligner l'importance d'adopter une attitude centrée sur le respect et la communication dans les relations avec les autres membres du personnel :

- ◇ Avoir conscience de l'impact de ses paroles ou de ses réactions sur les autres.
- ◇ S'adresser à une ou à un collègue de travail avec respect et lui faire des demandes polies plutôt que de lui donner des ordres sur un ton tranchant ou de lui exprimer ses insatisfactions par des mots blessants.
- ◇ Gérer son stress plutôt que de l'évacuer sur les autres. Discutez des moyens dont la personne dispose pour bien gérer ce stress et encouragez-la à les utiliser.

Une ouvrière ou un ouvrier avicole qui souhaite progresser professionnellement doit être en mesure d'**accepter la critique**. Expliquez qu'une remarque concernant son travail est toujours de nature professionnelle, elle ne doit jamais être perçue comme une remarque ou une attaque personnelle.

➤ **Progression des apprentissages**

L'organisation du travail étant particulière à chacune des fermes avicoles, il n'y a pas de progression d'apprentissage unique pour l'ensemble des apprenties ou des apprentis.

- ◇ Au début de l'apprentissage, ayez soin de **confier des tâches simples**. Les risques élevés d'accidents et d'erreurs liés aux tâches à accomplir sont des indices qui peuvent vous guider dans la détermination d'une progression d'apprentissage appropriée.
- ◇ Le **niveau de complexité et de difficulté** pourra être augmenté au fur et à mesure que l'apprentie ou l'apprenti effectuera son travail de façon satisfaisante.
- ◇ Dans un premier temps, une **supervision directe** permettra de montrer les pratiques appropriées, de répondre aux questions, de vérifier si les pratiques sont bien apprises et de corriger les erreurs au moment où elles se produisent.

- ◇ Dans un second temps, quand l'apprentie ou l'apprenti commencera à effectuer son travail de façon convenable, la supervision pourra être **un peu plus distante** afin de favoriser la manifestation d'une certaine autonomie.
- ◇ Il n'y a **pas de durée fixe** pour l'apprentissage des compétences : l'apprentie ou l'apprenti prend le temps qu'il lui faut et ce temps est variable d'une personne à l'autre. L'essentiel est de réussir.
- ◇ La plupart des compétences peuvent être abordées dans **n'importe quel ordre**, comme il convient à l'entreprise, à la compagne ou au compagnon, ou à l'apprentie ou l'apprenti.
- ◇ Il est possible d'aborder les compétences **une par une ou plusieurs à la fois** si la situation s'y prête (par exemple, si l'apprentissage de plusieurs tâches différentes est prévu au cours de la même semaine).

DES INDICATIONS PROPRES À CHACUNE DES COMPÉTENCES

Cette section présente différentes indications sur les façons d'aborder l'apprentissage en milieu de travail pour chacune des compétences de la norme professionnelle. Ces précisions contribuent à vous permettre d'interpréter plus en détail chacune des compétences. De plus, elles vous proposent des stratégies et des moyens à employer pour amener l'apprentie ou l'apprenti à atteindre le rendement recherché. Enfin, ces indications devraient vous aider à planifier le temps à consacrer à l'encadrement.

Dans les pages qui suivent, chacune des compétences est d'abord présentée conformément aux aspects suivants de la norme professionnelle : contexte de réalisation et critères généraux de performance. Suivent différentes indications sur la compétence dans son ensemble. Il peut s'agir :

- ⇒ d'**attitudes et de comportements professionnels** attendus;
- ⇒ de **savoirs essentiels** que l'apprentie ou l'apprenti doit acquérir relativement à une compétence, à défaut de quoi on ne pourrait considérer que ses apprentissages sont terminés. Ces savoirs peuvent être de tous ordres, soit des connaissances appliquées et des habiletés à développer ou des attitudes à adopter. Il peut aussi s'agir de savoirs plus généraux tels que des règles de calcul, la connaissance de principes ou de techniques de base, etc.;
- ⇒ de **modes d'apprentissage** à privilégier (activité pratique, formation en ligne, simulation, etc.);
- ⇒ de précisions concernant la **progression des apprentissages** liés au développement de la compétence visée. Il est question ici de vous fournir des suggestions sur l'ordre dans lequel les apprentissages pourraient être abordés pour tenir compte de leur complexité ou de la logique du métier.

Ensuite, chacun des éléments de compétence est présenté, accompagné de tous les critères particuliers de performance, tels que formulés dans la norme professionnelle. Chaque critère particulier peut être noté sur une échelle de progression. Dans tous les cas, vous trouverez des précisions sur l'élément de compétence; il peut s'agir de précisions relatives à l'apprentissage ou à l'évaluation de cet élément de la compétence.

La présentation de chacun des éléments de compétence est complétée par une section où vous pouvez inscrire vos propres commentaires. Cet espace vous est réservé pour y noter, par exemple, des remarques sur l'approche utilisée, sur les activités d'apprentissage mises en place, ou encore sur les difficultés particulières que l'apprentie ou l'apprenti éprouve face à cette compétence, accompagnées des pistes de solutions que vous avez déterminées. Ainsi, vous serez en mesure d'exploiter à bon escient vos différentes expériences d'accompagnement.

Les indications propres à chacune des compétences sont accompagnées d'un texte intitulé **Confirmation de la maîtrise de la compétence**. Cette section fournit des précisions sur les conditions d'évaluation à mettre en place et la manière de confirmer que l'apprentie ou l'apprenti a bien satisfait aux exigences établies pour cette compétence. Elle complète les indications sur l'évaluation de la maîtrise des compétences décrites dans la section sur le déroulement du PAMT.

COMPÉTENCE 1

EFFECTUER UN CHANGEMENT DE TROUPEAU

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ À partir :
 - de protocoles de régie de troupeau;
 - d'un calendrier de changement de cycle;
 - de consignes verbales ou écrites;
 - de troupeaux de volailles en fin de cycle et en début de cycle;
 - de registres appropriés et autres informations.
- ◇ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◇ À l'aide :
 - du matériel, des outils et de l'équipement de production et d'entretien de l'établissement;
 - de produits d'entretien, de modes d'emploi et de fiches de données de sécurité (fiches signalétiques).
- ◇ Selon :
 - le type de production avicole de l'établissement;
 - les conditions météorologiques;
 - l'état des lieux et du matériel.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◇ Utilisation appropriée de l'équipement et des produits d'entretien.
- ◇ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◇ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et autres intervenants.
- ◇ Respect :
 - des objectifs de productivité de l'établissement;
 - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
 - des bonnes pratiques de bien-être animal;
 - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
 - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 1

- ◇ Souci du bien-être animal.
- ◇ Sens de l'organisation, ordre, méthode.
- ◇ Précision, régularité, soin, minutie.
- ◇ Souci d'optimiser son temps et la rentabilité de l'établissement.
- ◇ Sens des responsabilités.
- ◇ Souci de la propreté.
- ◇ Souci constant de la sécurité.
- ◇ Sens de l'observation – vigilance et attention.
- ◇ Jugement et esprit d'analyse.
- ◇ Autonomie et esprit de décision.
- ◇ Tolérance aux tâches répétitives ou routinières.
- ◇ Tact et esprit de concertation avec les autres membres du personnel et les sous-traitants.
- ◇ Souci aigu de l'hygiène, de la salubrité et de la biosécurité.

SAVOIRS ESSENTIELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 1

- ◇ Programmes de qualité, de salubrité et de biosécurité, et tout particulièrement leurs règles et procédures (ex. : PASAF, PSAF, PCQOI et COSPOC).
- ◇ Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage selon le type d'oiseau présent sur la ferme (ex. : PSA, PST).
- ◇ Comportements et besoins naturels des oiseaux.
- ◇ Critères de normalité physique et comportementale des oiseaux (apparence observable).
- ◇ Fonctionnement de l'équipement de poulailler, incluant les systèmes de contrôle.
- ◇ Méthodes de nettoyage et de désinfection.
- ◇ Fonctionnement des outils et de l'équipement d'entretien (ex. : jet à pression).
- ◇ SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.
- ◇ Utilisation et entreposage sécuritaires des produits de nettoyage.
- ◇ Règles et procédures de santé et de sécurité au travail.
- ◇ Rôles et responsabilités des différentes équipes (attrapage, livraison, etc.).
- ◇ Notions de base du système de traçabilité (voir à la page 36).

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES LIÉS À LA COMPÉTENCE 1

Le niveau de complexité et de difficulté de ce qui est confié à l'apprentie ou à l'apprenti doit être ajusté à son expérience et au niveau de ses acquis.

Chaque élément de cette compétence peut, en principe, être abordé dès les premiers moments du programme d'apprentissage. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que l'apprentie ou l'apprenti les maîtrise sur-le-champ.

Les experts ont suggéré un ordre logique de progression ou de maîtrise des apprentissages. Celui-ci doit évidemment être adapté en fonction de chaque situation.

1. Nettoyage et désinfection du bâtiment.
2. Préparation du bâtiment.
3. Réception un troupeau.
4. Préparation de la sortie d'un troupeau.

Élément de compétence 1.1 et critères particuliers de performance			
1.1 PRÉPARER LA SORTIE D'UN TROUPEAU	ÉCHELLE DE PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	2. en progression	3. maîtrisé
	1	2	3
◇ Justesse des informations transmises en vue de l'expédition.	☐	☐	☐
◇ Informations transmises au moment opportun.	☐	☐	☐
◇ Application correcte du protocole de jeûne.	☐	☐	☐
◇ Ajustement adéquat de la luminosité et de la température.	☐	☐	☐
◇ Ventilation optimale pour l'attrapage.	☐	☐	☐
◇ Sélection judicieuse et retrait approprié des volailles non-conformes.	☐	☐	☐
◇ Contrôle judicieux de l'état du troupeau pour son transport.	☐	☐	☐
◇ Justesse des informations transmises au personnel d'attrapage.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 1.1 Informations à transmettre Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti qu'un troupeau à expédier doit obligatoirement être accompagné de formulaires ou fiches d'information décrivant ses caractéristiques et sa condition au moment de la sortie. Enseignez-lui à les remplir de façon consciencieuse. Expliquez ou rappelez qu'une information fausse ou incomplète peut engendrer des conséquences importantes pour le producteur. Pour ce qui est des documents, montrez-lui notamment : • quels formulaires remplir et où les trouver : ○ Feuille ou fiche d'information sur le troupeau, ○ Certificat d'exportation, ○ Etc.;

- **quelles informations** indiquer en fonction de la fiche ou du formulaire et **où les obtenir** dans les registres, par exemple :
 - la date du rapport,
 - le nombre d'oiseaux,
 - le poids des oiseaux. S'il y a lieu, montrez-lui à estimer quelques jours à l'avance le poids que les volailles auront à leur arrivée à l'abattoir,
 - la date et l'heure du jeûne,
 - la période de retrait des antibiotiques,
- etc.;
- **quand les remplir** pour qu'ils soient prêts au moment opportun;
- **quand et comment** les transmettre.

S'il y a lieu, à la fin du chargement, montrez notamment :

- comment **valider le nombre de volailles** chargées;
- comment régler les **autres détails** avec le responsable de l'équipe d'attrapage.

Préparation du troupeau

Expliquez que **l'expédition est une opération critique** dans la vie du troupeau. Il convient donc de la préparer adéquatement pour favoriser :

- le **bien-être** des oiseaux;
- **l'efficacité** de l'attrapage et du transport;
- la **qualité** de la chair destinée à l'abattage.

Enseignez différentes manières de **créer les conditions propices à l'expédition** :

- **tenir compte**, dans la préparation du troupeau :
 - du **type d'expédition** : vers l'abattoir ou vers un autre poulailler,
 - du **comportement des oiseaux** avant et pendant l'attrapage,
 - des **délais** liés aux procédures;
- **enclencher la période de jeûne** selon le protocole établi. Montrez-lui notamment :
 - à respecter scrupuleusement et au moment prescrit le **retrait des médicaments** (voir la compétence 2.1 : *Appliquer un programme d'alimentation*),
 - à **déterminer le moment du retrait des aliments** en incluant le temps que les oiseaux prennent pour vider les mangeoires,
- à **cesser l'alimentation en eau** environ une heure avant l'attrapage;
- **ajouter de la litière**, s'il y a lieu, aux endroits humides pour assurer une meilleure hygiène pendant l'attrapage;
- **lever les équipements** pour éviter de gêner le travail de l'équipe d'attrapage;
- **retirer les volailles non conformes**, c'est-à-dire inaptes pour leur transport selon les critères dictés par les normes (voir la compétence 3.5 : *Détecter et retirer des volailles à euthanasier*);

- **moduler** avec jugement différents paramètres et **conditions ambiantes** (voir la compétence 3.2 : *Régler les paramètres d'ambiance*) :
 - **baisser la température** du poulailler au moment opportun en tenant compte de la température extérieure :
 - expliquez que lorsque les oiseaux sont entassés pour l'attrapage, ils peuvent avoir chaud et vivre un inconfort
 - l'hiver, il faut habituer les oiseaux au froid qu'ils ressentiront dans le transport non chauffé du camion,
 - **ajuster la ventilation**. Expliquez qu'il faut que le système automatique soit neutralisé pour passer en mode manuel, ce qui facilite l'ajustement des paramètres,
 - **baisser la luminosité** pour réduire le stress des oiseaux et favoriser leur attrapage.

Il peut être pertinent, pour la formation de l'apprentie ou de l'apprenti, de lui faire **visiter un abattoir** pour lui permettre de voir et de comprendre ce qui se passe à l'étape ultérieure de la chaîne de production.

Coordination avec le personnel d'attrapage

Expliquez que le producteur et son personnel sont **responsables de la santé et du bien-être du troupeau** jusqu'à la fin de l'opération de l'attrapage.

Par conséquent, montrez **les différents points à surveiller** lors de l'attrapage et du chargement :

- pour s'assurer que les normes de **bien-être animal** et de **biosécurité** sont respectées par le personnel du sous-traitant;
- pour préserver **l'intégrité de l'équipement** des poulaillers pendant l'opération.

Enseignez comment **intervenir auprès du personnel d'attrapage** :

- expliquez que ces personnes sont des **partenaires précieux** avec qui il est très important d'entretenir une **relation de confiance et de respect**;

- montrez à **échanger des informations** pour optimiser le travail :
 - décrire **l'état du troupeau** au moment de commencer (ex. : si les volailles ont chaud ou si elles ont commencé à pondre, etc.),
 - s'informer du « **plan de match** » de l'équipe,
 - donner des **consignes** permettant d'optimiser l'attrapage en fonction de la configuration des lieux,
 - **discuter** sereinement de toute **méthode de travail** ou **du retrait d'oiseaux** non conformes **qui soulève des questions**, comme un nombre de blessures anormalement élevé chez les volailles,
 - etc.

Expliquez que toute **anomalie ou non-conformité** liée à l'attrapage ou à l'expédition doit être :

- **signalée** à une personne en situation d'autorité. Rappelez qu'il n'appartient pas à l'ouvrière ou à l'ouvrier avicole de régler les problèmes avec l'équipe d'attrapage;
- **indiquée** dans les registres et **sur les formulaires d'expédition**.

[illegible]

Élément de compétence 1.2 et critères particuliers de performance			
1.2 NETTOYER ET DÉSINFECTER UN BÂTIMENT AVICOLE	ÉCHELLE DE PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage		
	2. en progression		
	3. maîtrisé		
	1	2	3
◇ Retrait adéquat des aliments non consommés.	☐	☐	☐
◇ Surfaces et équipements correctement débarrassés de toute matière organique.	☐	☐	☐
◇ Dépoussiérage adéquat des surfaces et des équipements.	☐	☐	☐
◇ Application correcte des techniques de lavage et de désinfection.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 1.2
Importance de l'opération nettoyage Expliquez que lorsque les poulaillers ont été vidés de leurs troupeaux, il faut les laver et les désinfecter de fond en comble pour éliminer tout agent pathogène avant l'arrivée des prochains oiseaux. Rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti : - le principe fondamental de la biosécurité : c'est l'ensemble des mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques de diffusion et transmission de maladies infectieuses d'un troupeau vers un autre; - les conséquences d'une transmission d'une maladie. Au besoin, donnez des exemples concrets de conséquences;

- les **notions de base** concernant les **agents pathogènes** pouvant infecter des oiseaux :
 - les microorganismes sont des organismes vivants, invisibles à l'œil nu, qui se retrouvent dans tous les types d'environnement (eau, air, sol, poussière, liquides organiques, surfaces, etc.),
 - les familles de microorganismes sont les virus (ex. : la grippe aviaire), les bactéries, les levures et les moisissures,
 - les microorganismes pathogènes ne changent pas nécessairement l'odeur ou l'aspect visuel de la matière dans laquelle ils prolifèrent, ce qui les rend souvent difficiles à détecter,
 - les facteurs nécessaires à la croissance des microorganismes sont l'oxygène, l'eau, des nutriments comme de la matière organique, la température... et le temps d'exposition à l'un ou l'autre de ces facteurs;

- l'importance **d'exécuter le lavage et la désinfection** des bâtiments **avec application et rigueur**, en expliquant que le résultat ne peut pas être approximatif :
 - le but de toute l'opération consiste à ramener les bâtiments presque aussi propres qu'au moment de leur construction,
 - aucune surface ne doit être oubliée, y compris les ventilateurs, les entrées d'air, les bases de silos, les quais de réception, les balcons, etc.,
 - certains microorganismes étant particulièrement coriaces et résistants, il faut, pour les éliminer, déployer des efforts et des moyens importants,
 - la nonchalance et la négligence dans l'exécution de cette tâche peuvent avoir des conséquences graves, tant sur les animaux que sur les revenus et la réputation du producteur.

Principes généraux de nettoyage des installations

Dès le départ, invitez la personne à consulter les documents du **programme de qualité** auquel votre établissement est assujéti, qui décrivent les procédures et les protocoles pour nettoyer, laver et désinfecter les bâtiments avicoles lors des changements de troupeau.

Expliquez-lui les **principes de base** d'un **nettoyage complet efficace** :

- **les opérations** comme le balayage, le dépoussiérage, la pulvérisation de produits, le lavage et la désinfection doivent se faire **dans un sens particulier** :
 - **vers les ventilateurs qui soufflent à l'extérieur**, et non l'inverse,
 - **du haut vers le bas**, c'est-à-dire du plafond vers le plancher et de l'étage supérieur vers l'étage inférieur;
- pour arriver au résultat de propreté attendu, il faut souvent faire preuve de patience et **refaire certaines tâches plusieurs fois de suite**, par exemple, après avoir dépoussiéré, il faut laisser la poussière en suspension retomber, puis recommencer.

Rappelez également que, pendant l'opération de nettoyage, il faut maintenir le bâtiment à une **température suffisante** pour éviter que l'eau ne gèle dans les tuyaux, surtout si les portes sont ouvertes en hiver.

Matériel, équipement et produits

En concordance avec la compétence 4.1 : *Nettoyer et ranger les aires de travail et d'entreposage*, montrez à l'apprentie ou l'apprenti :

- les **lieux de rangement** du matériel et des produits de nettoyage et de désinfection;
- l'utilisation appropriée de l'**équipement de protection individuelle** (masque, lunettes, gants, etc.) en fonction du type d'opération de nettoyage;
- le fonctionnement et le **maniement sécuritaire des outils** et de l'équipement;
- s'il y a lieu, le **démontage et le remontage** de pièces amovibles d'un équipement pour faciliter son nettoyage et sa désinfection;
- la préparation et l'**utilisation sécuritaire des produits** de nettoyage et de désinfection. Au besoin, rappelez-lui comment consulter et suivre les directives des fabricants et les fiches de données de sécurité (ou fiches signalétiques) du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Élimination des matières organiques

Expliquez qu'il est très important d'**enlever toutes les matières organiques** des surfaces **avant de les laver**, pour éviter que l'eau qui s'écoule et s'insinue dans les trous ne propage des organismes pathogènes contenus dans ces matières.

Selon le type d'équipement présent dans vos bâtiments, montrez-lui **comment éliminer ces matières organiques**, notamment :

- retirer les **aliments non consommés** des mangeoires;
- (cages et volières) éliminer le **fumier de la courroie**;
- (volières et lattes) : retirer l'**équipement mobile** (nids, systèmes de lattes ou perchoirs);
- (litière) **enlever la litière**. Montrez-lui comment :
 - **manœuvrer** avec précaution et de façon sécuritaire **le tracteur** :
 - pour ne pas tomber dans les **trappes**
 - pour **éviter d'endommager** les équipements ou les bâtiments
 - pour éviter de faucher les personnes à pied. Rappelez d'ailleurs le mot d'ordre lorsque la personne n'est pas sur le tracteur : être vu en tout temps,
 - être efficace avec les **pelles** et les **brouettes**,
 - **ventiler** ou ouvrir les portes pour **éviter l'intoxication** au monoxyde de carbone ou à l'ammoniaque produite par la litière;

- **gratter à fond toutes les surfaces**, que ce soit les mangeoires, les équipements mobiles, les murs et les planchers, les luminaires, etc. La qualité du grattage des surfaces :
 - raccourcit d'autant le temps de lavage et de séchage,
 - réduit la quantité d'eau de lavage, donc :
 - les structures risquent moins d'être endommagées ou de rouiller
 - les organismes pathogènes auront moins de chance de proliférer.

Dépoussiérage

Expliquez qu'une fois les matières organiques lourdes éliminées, il faut enlever toutes les poussières et les matières légères.

Enseignez les **techniques de dépoussiérage** :

- s'assurer que la **ventilation est en marche** pour évacuer les poussières en suspension;
- porter l'**équipement de protection individuel adéquat** : lunettes, masque complet et filtre changé au besoin;
- **souffler toutes les surfaces** du bâtiment et de l'équipement de façon méticuleuse, en portant une attention particulière aux **endroits creux** où la matière peut s'accumuler;
- procéder **du haut vers le bas** et **vers les ventilateurs**. Rappelez la consigne au besoin;
- répéter l'opération de soufflage à plusieurs reprises, lorsque la poussière est retombée.

Lavage

Montrez comment laver **toutes les surfaces** fixes et mobiles, notamment :

- comment utiliser le **jet à pression** :
 - expliquez comment **ajuster la distance du jet** de façon à être efficace tout en évitant de briser le matériel plus fragile,
 - montrez à utiliser **des** chiffons pour laver le matériel très fragile comme les sondes, les luminaires, les thermostats et les surfaces de plastique;
- comment préparer et appliquer un **détergent** pour **diluer les matières organiques résiduelles et le biofilm** :
 - expliquez que le biofilm est constitué de couches multiples de poussières et de bactéries,
 - indiquez combien de temps le produit doit être laissé sur les surfaces,
 - montrez à tenir compte de la chaleur ambiante qui peut raccourcir le temps de séchage;
- comment **évacuer l'eau** à l'aide d'un **racloir** et d'un **aspirateur à eau**.

Désinfection

Montrez comment **appliquer les produits de désinfection** sur les différentes surfaces fixes et mobiles. Rappelez l'importance de :

- porter l'équipement de protection approprié;
- préparer les produits de désinfection en suivant avec rigueur la recette des fabricants.

Lavage et désinfection des conduites d'eau

Montrez notamment comment **laver et désinfecter les conduites d'eau** :

- **faire circuler** les différents **produits** de désinfection par étapes successives;
- **rincer** les conduits en profondeur :
 - expliquez qu'il ne doit plus rester de trace de produit pouvant incommoder les oiseaux,
 - montrez comment s'assurer qu'il n'en reste plus en vérifiant la présence de bulles au bout du circuit;
- **purger** une dernière fois les conduites environ une heure avant l'arrivée du prochain troupeau.

Insecticide

S'il y a lieu, montrez comment appliquer un **insecticide** en s'assurant d'être supervisé par une **personne détenant la certification** appropriée pour le faire et en suivant les mêmes procédures que pour les désinfectants.

Fumigation

S'il y a lieu, enseignez la **technique de fumigation** :

- Expliquez que :
 - la fumigation est une **technique complémentaire** à la désinfection : la fumée du produit a l'avantage de s'insinuer dans les endroits plus difficilement accessibles aux produits liquides,
 - ce produit est **hautement toxique** et requiert donc des précautions importantes, comme l'utilisation d'un masque complet à cartouche et la présence d'au moins deux personnes pour l'appliquer;
- Montrez à respecter le **protocole d'application** établi :
 - rendre hermétique le poulailier de façon à empêcher la fumée de sortir :
 - fermer les portes, les prises d'air et les ventilateurs
 - colmater toutes les ouvertures, les trous et les fuites
 - prévoir une trappe d'accès au bâtiment,
 - ouvrir toutes les trappes intérieures pour permettre au produit de circuler dans tout le bâtiment,
 - augmenter l'humidité et la température dans le bâtiment pour rendre les gaz plus volatils, mais aussi pour permettre aux pores des matériaux de s'ouvrir,
 - calculer les quantités de produits requises en fonction de la surface à traiter,
 - mélanger les produits pour provoquer la réaction chimique,
 - sortir, verrouiller le bâtiment et mettre un avertissement d'usage sur la porte,
 - ventiler le bâtiment 48 heures plus tard.

[illegible]

Élément de compétence 1.3 et critères particuliers de performance			
1.3 PRÉPARER UN BÂTIMENT AVICOLE POUR LA RÉCEPTION D'UN TROUPEAU	ÉCHELLE DE PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage		
	2. en progression		
	3. maîtrisé		
	1	2	3
◇ Aires de production correctement aménagées et sécurisées.	☐	☐	☐
◇ Installation et réglage appropriés de l'équipement.	☐	☐	☐
◇ Vérification adéquate du fonctionnement de l'équipement.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 1.3
Aménagement Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti : • que l'expédition et le changement d'environnement provoquent chez les oiseaux une augmentation de leur niveau de stress et de leur fragilité; • qu'il est important de préparer l'installation de façon à créer les conditions optimales qui permettront de minimiser le choc du changement; • que cette préparation varie selon le type d'élevage et de volailles, mais aussi selon l'équipement utilisé par la ferme (lattes, volières, litières, cages ou autres).

Installation et réglage

Lorsque le bâtiment est complètement nettoyé et désinfecté, passez à la préparation du bâtiment pour la réception d'un troupeau. Montrez-lui notamment :

- (volière ou lattes) comment **replacer l'équipement mobile**, comme les nids, les systèmes de lattes ou les perchoirs;
- (litière) comment **épandre la litière** :
 - expliquez à **quel endroit la réceptionner** pour faciliter l'épandage dans tout le bâtiment,
 - montrez les précautions à prendre pour **éviter les incendies** en raison de la poussière (ex. : éteindre les éleveuses à l'endroit de la réception),
 - enseignez comment **utiliser** de façon sécuritaire l'**épandeuse** pour répartir uniformément la litière :
 - évaluer les quantités à épandre par étage, pour éviter d'avoir à remonter de la litière aux étages supérieurs
 - ajuster la hauteur de l'équipement pour obtenir l'épaisseur adéquate
 - faire preuve de vigilance près des trous de descente pour éviter de tomber
 - user de précaution pour ne pas abîmer le bâtiment ou frapper d'autres personnes
 - montrez à **dépoussiérer** de nouveau, à l'aide du souffleur, tout le poulailler et son équipement;
- à **préchauffer** à l'avance le bâtiment et à démarrer la **ventilation** :
 - pour lui donner le temps d'atteindre une température confortable,
 - pour assécher la litière, s'il y a lieu;

- à installer, s'il y a lieu, l'**équipement d'appoint** pour recevoir les **poussins** :
 - les **tapis de démarrage** ou **papiers cartonnés** aux endroits appropriés,
 - de la **moulée** sur les tapis, ainsi que des abreuvoirs d'appoint ou des bols d'eau,
 - (élevage de **dindons**) des ronds de confinement et l'équipement mobile d'alimentation et d'abreuvement;
- s'il y a lieu, à **régler la hauteur des soigneurs et des abreuvoirs** pour la réception des volailles;
- à purger et à alimenter les **conduites d'eau**;
- s'il y a lieu, à charger le système de distribution des **aliments**;
- à **ajuster le chauffage** à la température prescrite pour l'arrivée des volailles;
- à amorcer et à paramétrer le **système de contrôle automatisé** (voir la compétence 3.2 : *Régler les paramètres d'ambiance*);
- à **régler les alarmes** selon les valeurs de contrôle prescrites (voir la compétence 4.4 : *Vérifier les systèmes d'urgence*).

Vérification

En dernier lieu, montrez à l'apprentie ou l'apprenti à ne rien tenir pour acquis : inculquez-lui le réflexe de toujours faire une **tournée de vérification** des installations pour s'assurer que tout est prêt et fonctionnel pour la réception des oiseaux.

[illegible]

Élément de compétence 1.4 et critères particuliers de performance			
1.4 RÉCEPTIONNER UN TROUPEAU	ÉCHELLE DE PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Répartition adéquate des lots par unité.	☐	☐	☐
◇ Manipulation appropriée des volailles.	☐	☐	☐
◇ Conformité du nombre de volailles reçues par rapport au bon de livraison.	☐	☐	☐
◇ Disposition uniforme des volailles dans l'unité.	☐	☐	☐
◇ Justesse des informations données au personnel de livraison.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 1.4
Prévoir l'arrivée des volailles Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti à planifier la venue du prochain troupeau. Notamment : - indiquez-lui comment, quand et auprès de qui confirmer la livraison, en demandant de préciser : l'heure exacte d'arrivée des volailles, - le sexe et le nombre exact ou estimé (selon l'éclosion) des d'oiseaux; - rappelez que le bâtiment devra être fin prêt à l'heure dite (compétence 1.3 : Préparer un bâtiment avicole pour la réception d'un troupeau).

Coordination avec le personnel de livraison

Indiquez **comment intervenir** auprès du personnel de livraison.

- Il faut, dès leur arrivée, **confirmer le sexe et le nombre** d'oiseaux livrés;
- S'il s'agit d'une livraison de **poussins**, rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti :
 - que la règle de biosécurité **interdit au camionneur** de pénétrer dans la zone d'accès restreinte,
 - que les ouvrières ou les ouvriers de la ferme sont les seuls à pouvoir décharger le camion;
- S'il s'agit d'oiseaux arrivés à **maturité**, indiquez **quelles informations donner** au personnel de livraison pour faciliter leur travail, par exemple, le nombre d'oiseaux par cage;
- Indiquez comment régler les **formulaires administratifs**. Montrez :
 - à calculer pendant le déchargement le **nombre de boîtes et d'oiseaux** livrés,
 - au besoin, montrez-lui à **vérifier la quantité d'oiseaux par boîte** en effectuant un décompte dans quelques-unes d'entre elles,
 - à vérifier la **conformité du bon de livraison** et à le signer,
 - surtout, quoi faire et **quoi écrire sur le bon de livraison** lorsqu'il ne concorde pas avec ce qui a été livré.

Répartition des lots

Enseignez comment **répartir uniformément les lots** dans le bâtiment :

- indiquez comment effectuer un **calcul de la répartition** en divisant le nombre d'oiseaux reçus (réel ou estimé) par le nombre d'unités;
- montrez-lui :
 - s'il y a lieu, comment **imbriquer les boîtes** ensemble en tenant compte de leurs configurations particulières (encoches spéciales),
 - à **répartir les boîtes** dans le bâtiment selon le calcul de répartition effectué,
 - à **s'assurer d'avoir correctement réparti les oiseaux** dans l'espace avant de vider les boîtes. Expliquez que toute erreur de calcul entraînerait des problèmes importants de répartition de nourriture;
- expliquez l'importance de vider les boîtes **le plus rapidement possible** : les oiseaux entassés **ont chaud et ont besoin de boire**, spécialement s'il s'agit de dindonneaux, parce que la température ambiante est plus élevée;
- montrez-lui à **sortir les boîtes** du poulailler après les avoir vidées, expliquez qu'il faut procéder rapidement pour éviter de garder les portes ouvertes trop longtemps.

Manipulation des oiseaux

Enseignez à l'apprentie ou à l'apprenti comment manipuler les volailles :

- rappelez-lui à quel point les oiseaux sont **fragiles et sensibles**, encore plus s'il s'agit de poussins. Expliquez notamment que les os des volatiles sont poreux et très fragiles;
- s'il s'agit de **poussins**, montrez-lui comment :
 - **vider les boîtes** de façon à ne pas blesser les oisillons (procéder doucement, par à-coups saccadés),
 - **les répartir** avec fermeté, mais délicatesse, dans l'espace à occuper,
 - prendre des précautions pour **ne pas blesser ou écraser** les poussins par mégarde. Expliquez qu'à cet âge, ils sont particulièrement curieux et cherchent à se coller sur les jambes des humains;
- s'il s'agit d'oiseaux arrivés à **maturité**, indiquez-lui :
 - les techniques efficaces pour **les attraper**,
 - qu'il est essentiel de prendre les deux pattes à la fois. Expliquez qu'en les attrapant par une seule patte, on risque d'occasionner une cassure en raison du poids du corps.

Rappelez que les **24 premières heures** sont **critiques** pour la survie des volailles qui viennent d'être expédiées :

- montrez à **ajuster** :
 - les **conditions d'ambiance** en fonction de la situation du moment,
 - s'il y a lieu, la hauteur du système de distribution d'eau et de moulée en fonction de la taille des oiseaux;
- expliquez que toute anomalie peut avoir des conséquences importantes. Il convient donc de **redoubler de vigilance** durant cette période et ne pas hésiter à faire des tournées d'inspection.

This image shows a single page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

PRÉCISIONS SUR LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE 1

- ◇ Pour attester la maîtrise de cette compétence, vous devez vérifier si les différentes situations d'apprentissage portant sur *un changement de troupeau* se sont déroulées en fonction de tous les critères de performance généraux et particuliers indiqués pour cette compétence.
- ◇ Vous disposez également, dans le présent guide, de plusieurs précisions pour chaque élément de compétence. Celles-ci constituent des aide-mémoire utiles non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise chacun des aspects importants de l'élément de compétence.
- ◇ En accord avec chacune des sections de ce module, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure d'*Effectuer un changement de troupeau* :
 - Avec succès et assurance.
 - À plusieurs reprises : il lui faudra être en mesure de reproduire ce succès afin de démontrer que ce n'est pas le fruit du hasard.
 - En sachant parfaitement le comment et le pourquoi de ce qui a été fait. L'apprentie ou l'apprenti doit pouvoir expliquer la raison d'être de ses gestes.
 - Sans avoir besoin de supervision dans l'exécution de cette compétence. En d'autres termes, vous devriez pouvoir lui confier avec assurance la responsabilité complète d'*effectuer un changement de troupeau*.
- ◇ L'apposition des initiales et des signatures aux endroits appropriés dans le carnet confirmera l'acquisition de l'ensemble de la compétence de ce module. Devront signer :
 - la compagne ou le compagnon;
 - l'apprentie ou l'apprenti;
 - la personne responsable dans l'entreprise – l'employeur.

COMPÉTENCE 2

APPROVISIONNER UN TROUPEAU EN EAU ET EN NOURRITURE

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ À partir :
 - de protocoles de régie de troupeau;
 - d'un programme et d'un calendrier d'alimentation;
 - de consignes verbales ou écrites.
- ◇ Avec des vêtements de travail et un l'équipement de protection individuelle.
- ◇ À l'aide :
 - d'aliments prescrits;
 - d'un système de distribution d'eau et d'aliments manuel ou automatique;
 - du matériel et des outils de production de l'établissement;
 - d'instruments et de techniques d'analyse de l'eau;
 - d'un système d'inventaire;
 - de registres appropriés.
- ◇ Selon :
 - le type de production avicole de l'établissement;
 - la température ambiante;
 - le type, l'état et l'âge de la volaille;
 - l'état de l'équipement.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◇ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◇ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et les autres intervenants.
- ◇ Respect :
 - des objectifs de productivité de l'établissement;
 - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
 - des bonnes pratiques de bien-être animal;
 - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
 - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 2

- ◇ Sens de l'organisation, ordre, méthode et rigueur.
- ◇ Régularité, soin, minutie.
- ◇ Souci des détails.
- ◇ Souci d'optimiser son temps et la rentabilité de l'établissement.
- ◇ Sens des responsabilités.
- ◇ Autonomie et esprit de décision.
- ◇ Esprit d'entraide avec les autres membres du personnel.

SAVOIRS ESSENTIELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 2

- ◇ Programmes de qualité, de salubrité et de biosécurité, et tout particulièrement leurs règles et procédures (ex. : PASAF, PSAF, PCQOI et COSPOC).
- ◇ Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage selon le type d'oiseau présent sur la ferme (ex. : PSA, PST).
- ◇ Comportements et besoins naturels des oiseaux, notamment en matière d'alimentation.
- ◇ Types de moulées et leurs caractéristiques.
- ◇ Programmes alimentaires selon le type de production.
- ◇ Fonctionnement de l'équipement (points critiques à surveiller).
- ◇ Système d'inventaire.
- ◇ Notions de base du système de traçabilité (voir à la page 36).

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES LIÉS À LA COMPÉTENCE 2

Le niveau de complexité et de difficulté de ce qui est confié à l'apprentie ou à l'apprenti doit être ajusté à son expérience et au niveau de ses acquis.

Chaque élément de cette compétence peut, en principe, être abordé dès les premiers moments du programme d'apprentissage. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que l'apprentie ou l'apprenti les maîtrise sur-le-champ.

Les experts ont suggéré un ordre logique de progression ou de maîtrise des apprentissages. Celui-ci doit évidemment être adapté en fonction de chaque situation.

1. Contrôle de la qualité des aliments et de l'eau.
2. Réglage des systèmes de distribution d'eau et de nourriture.
3. Application des périodes de retrait de médicaments.
4. Résolution des problèmes de distribution d'eau et de nourriture.
5. Compréhension et application d'un programme d'alimentation.
6. Contrôle des stocks d'aliments et d'autres produits.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.1 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

2.1 APPLIQUER UN PROGRAMME D'ALIMENTATION	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage ✓		
	2. en progression ✓		
	3. maîtrisé ✓		
	1	2	3
◇ Contrôle approprié du type d'aliments à distribuer.	☐	☐	☐
◇ Conformité des rations.	☐	☐	☐
◇ Respect des périodes ou horaires prescrits d'alimentation.	☐	☐	☐
◇ Respect des périodes de retrait des aliments.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.1

*Note : l'apprentie ou l'apprenti doit apprendre **à appliquer** le programme d'alimentation, et non pas à le concevoir ou à le modifier. Cependant, rien n'empêche un employeur d'aller au-delà des exigences du programme d'apprentissage et de responsabiliser son ouvrière ou son ouvrier avicole sur ce sujet.*

Décrivez à l'apprentie ou à l'apprenti le **programme d'alimentation** aux différentes **phases du cycle de vie** d'un troupeau en fonction du type de production de la ferme.

Expliquez que ce programme peut différer ou évoluer dans le temps en fonction de **diverses variables** telles que :

- le type d'oiseau et la race;
- la fonction de l'élevage (chair, œufs de consommation, d'incubation ou de vaccins, etc.);
- l'âge des oiseaux;
- le poids des oiseaux ou la courbe de croissance;
- etc.

Expliquez **l'importance** de suivre avec rigueur ce qui est prescrit par ce programme :

- optimisation du bien-être et de la santé des animaux;
- production de chair : optimisation de la courbe de croissance;
- production d'œufs :
 - optimisation du taux ou de la courbe de ponte,
 - optimisation de la courbe de poids des œufs,
 - meilleure qualité de la coquille,
 - régulation de la fertilité, s'il y a lieu;
- minimisation des coûts en matière première.

Application du programme

Montrez à appliquer correctement le programme d'alimentation, notamment :

- à **changer les moulées** au moment où le programme l'exige, donc en respectant les phases de maturité du troupeau;
- à s'assurer que la **moulée** donnée est bien celle qui est **prescrite** par le programme;
- à donner la **quantité** exacte prévue (conformité des rations) :
 - s'il y a des jours de rationnement (ex. : semaine de 4 jours de moulée et de 3 jours de rationnement), montrez comment répartir les quantités de la semaine avec une méthode de calcul appropriée;
- à nourrir les animaux selon l'horaire prévu au programme.

Périodes de retrait des aliments

Décrivez **ce qu'est une période de retrait** d'aliment :

- il s'agit d'**arrêter l'alimentation contenant des médicaments**, tels que des antibiotiques, **avant** d'envoyer les oiseaux à l'**abattoir**, et ce, pendant une période suffisamment longue pour que toute trace résiduelle ait disparu de la chair ou des œufs qui doivent être consommés.

Expliquez l'importance d'**appliquer à la lettre les consignes** de la période de retrait :

- les abattoirs et les couvoirs font des **tests d'analyse** et peuvent détecter ces médicaments;
- si les analyses révèlent la présence de **résidus médicamenteux dans la chair ou les œufs** :
 - une enquête sera menée, engendrant possiblement la saisie, voire un rappel complet du lot,
 - le troupeau ou les œufs étant impropres à la consommation, le producteur ne sera pas payé et subira une lourde perte financière.

Montrez **comment procéder** pour effectuer une transition vers une alimentation sans période de retrait, notamment à :

- **déterminer le moment de commencer le retrait** des aliments médicamentés. Ce calcul doit additionner le temps que les oiseaux prennent pour vider les mangeoires;
- **fermer les soigneurs** au bon moment et à laisser les mangeoires se vider;
- **réintroduire la moulée sans période de retrait** uniquement lorsque le système d'alimentation a été vidé. Montrez à vérifier si c'est le cas lors d'une tournée.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.2 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
2.2 CONTRÔLER LA QUALITÉ DES ALIMENTS ET DE L'EAU DISTRIBUÉS	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Régularité des vérifications.	☐	☐	☐
◇ Conformité des aliments distribués.	☐	☐	☐
◇ Application correcte des méthodes d'analyse de l'eau.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.2
Qualité des aliments Montrez comment vérifier de jour en jour, ou de semaine en semaine, la qualité de la moulée distribuée dans les mangeoires et, surtout, comment détecter une moulée non conforme : • en vérifiant si elle correspond à celle prévue au programme d'alimentation; • en se posant des questions sur des variations de texture (poussière, granule, etc.), de couleur ou d'odeur suspectes; • en comparant la moulée avec un échantillon-étalon de la meunerie; • en interprétant des signes comme une baisse du taux de ponte, ou du taux de croissance, etc.; • en comparant, lors de la réception de la moulée, le bon de livraison avec celui de la commande (sorte et quantité). Encore une fois, exigez que la personne avertisse sur-le-champ une personne en situation d'autorité lorsqu'une moulée lui semble suspecte.

Méthode d'analyse de l'eau

Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti qu'il est **important de contrôler la qualité** de l'eau distribuée aux oiseaux avec des échantillons et des tests pour s'assurer :

- qu'elle est adéquate à la consommation;
- qu'elle n'affectera pas la productivité.

Décrivez les deux types de test de contrôle :

- les **tests bactériologiques**, qui permettent de détecter la présence de bactéries pathogènes, c'est-à-dire dangereuses pour la santé des animaux;
- les **tests physicochimiques**, qui permettent :
 - de détecter de **trop grandes concentration de produits**, comme des désinfectants (chlore, peroxyde),
 - de détecter des **produits indésirables**,
 - de déterminer le **pH** de l'eau (mesure du taux d'acidité).

Enseignez **comment** prendre des échantillons et effectuer des tests :

- **quand** effectuer les différents tests :
 - selon le **calendrier** annuel (notamment pour les tests bactériologiques),
 - dans quelle situation un test est requis;
- suivre correctement le **protocole de prise d'échantillon** selon le type d'analyse à effectuer :
 - expliquez que le non-respect du protocole peut fausser les résultats, surtout dans le cas d'une analyse bactériologique;
- prendre les **échantillons** d'eau à l'**extrémité du circuit** de distribution (fin de la ligne);
- comment s'y prendre pour **effectuer le test** soi-même;
- s'il y a lieu, à **quel endroit acheminer l'échantillon** pour qu'il soit analysé;
- utiliser, le cas échéant, les techniques pour préserver la conformité de l'échantillon (température);
- comment **interpréter les résultats** du test (les valeurs correctes ou attendues et les valeurs qui appellent une intervention);
- **signaler toute anomalie**, c'est-à-dire tout écart entre le résultat réel et la normale prévue;
- apporter à l'eau les **correctifs** qui relèvent de son niveau de responsabilité;
- comment vérifier si les **instruments** sont correctement **calibrés** et, s'il y a lieu, les calibrer ou les signaler à une personne en situation d'autorité.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.3 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
2.3 RÉGLER LES SYSTÈMES DE DISTRIBUTION D'EAU ET DE NOURRITURE	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Vérification assidue de l'ajustement des systèmes de distribution	☐	☐	☐
◇ Ajustement optimal des systèmes de distribution et de contrôle	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.3
Système de distribution d'eau Expliquez qu'à chaque jour il faut s'assurer que l'alimentation en eau : - est constante et continue; - se fait parfaitement dans tout le poulailler. Montrez notamment comment : lire les compteurs d'eau, s'il y a lieu; ajuster le débit et la pression du système; - vérifier et ajuster le débit des tétines aux différents points de distribution; - ajuster, dans les productions pour la chair, la hauteur des tétines pour qu'elles soient accessibles en fonction de la taille des oiseaux; expliquez : - qu'un système trop bas favorise le gaspillage ou des pertes, - qu'un système trop haut ne donne pas suffisamment accès à l'eau; - s'il y a lieu, vérifier le fonctionnement des détecteurs électroniques : ils doivent démarrer ou arrêter correctement le système selon la consommation du moment.

Système de distribution de nourriture

Expliquez qu'à chaque jour il faut s'assurer que :

- l'alimentation en nourriture **respecte les consignes du programme** d'alimentation (voir l'élément de compétence 2.1 : *Appliquer un programme d'alimentation*), et tout particulièrement :
 - une alimentation constante pour la production de chair,
 - les périodicités planifiées pour les productions d'œufs (ex. : semaine de 5 jours d'alimentation et de 2 jours de rationnement);
- le **système** de distribution des aliments **fonctionne** adéquatement :
 - qu'il n'y a pas de bris,
 - qu'il n'y a pas de blocage le long du circuit de distribution;
- le **débit** de distribution est **optimal** :
 - montrez comment effectuer l'**ajustement des mangeoires** pour avoir :
 - un **volume** de moulée adéquat
 - une **distribution uniforme**
 - une bonne accessibilité des volailles à la nourriture;
 - expliquez que la vérification de l'ajustement des mangeoires se fait lors d'une tournée de distribution de la moulée;
 - montrez à vérifier que la moulée est parfaitement distribuée **dans tout le poulailler**, qu'elle se rend jusqu'au bout du circuit de distribution en quantité suffisante.

En cas de mauvais fonctionnement du système, montrez à **démarrer et à arrêter manuellement la minuterie** de distribution pour compenser le manque de moulée auquel les oiseaux ont été exposés.

This image shows a full page of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.4 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
2.4 Résoudre des problèmes de distribution d'eau et de nourriture	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Vérification régulière et systématique du fonctionnement des systèmes de distribution.	☐	☐	☐
◇ Détection judicieuse de défaillances ou d'anomalies.	☐	☐	☐
◇ Correctifs adéquats apportés aux problèmes courants.	☐	☐	☐
◇ Délais d'intervention appropriés.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.4
Vérification des systèmes Rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti que l'eau et la nourriture doivent être distribuées de façon uniforme dans tout le poulailler, donc du début jusqu'à la fin du circuit de distribution. Il faut donc continuellement : • s'assurer que tout fonctionne correctement; • corriger les problèmes qui surviennent. Montrez comment détecter un mauvais fonctionnement de l'équipement de distribution d'eau et de nourriture. Il faut : • les inspecter à chaque tournée, et particulièrement à la première du matin où l'attention devrait être centrée sur la détection des problèmes et des dysfonctionnements; • faire preuve de vigilance pendant ces tournées, utiliser ses sens pour détecter des anomalies ou des indices d'anormalité; • inspecter systématiquement toutes les mangeoires et toutes les tétines.

Défaillances ou anomalies

Décrivez les problèmes ou **indices de problèmes** les plus courants pouvant être détectés lors d'une tournée d'inspection :

- **bruits anormaux** de l'équipement;
- **quantité anormale** ou absence de moulée dans les mangeoires;
- **débordement** de nourriture sur le sol;
- **blocage dans le circuit** de distribution de la moulée en raison d'un amas agglutiné de grains ou d'un objet;
- **soigneur déplacé** ou pièce mobile coincée;
- non-fonctionnement de l'équipement en raison d'un **circuit électrique coupé par un disjoncteur**;
- **dégât d'eau** sur le sol;
- **absence d'eau** dans les conduits;
- **historique de consommation** dont les données semblent anormales ou ne respectent pas ce qui est prévu, par exemple une sous-consommation d'eau ou de nourriture par rapport à la veille;
- **comportement anormal** ou inusité des oiseaux;
- système de distribution **mal programmé**;
- indicateur d'**alarme** du système de détection automatique.

Correctifs

Pour chaque problème courant de fonctionnement, montrez :

- comment effectuer un diagnostic juste pour trouver la cause réelle du problème;
- quelle solution apporter;
- quoi inscrire dans les registres.

Intervention sans délai

Expliquez que, sauf exception, tout dysfonctionnement des systèmes de distribution doit être résolu **dans les plus brefs délais** ou rapporté à une personne responsable.

Rappelez que le **moindre retard**, même si le problème semble anodin, peut à la longue provoquer une situation très grave.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.5 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
2.5 CONTRÔLER LES STOCKS D'ALIMENTS ET D'AUTRES PRODUITS	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Vérification correcte de la qualité des produits en stock.	☐	☐	☐
◇ Détermination juste des quantités en stock.	☐	☐	☐
◇ Signalement au moment opportun de stocks à renouveler.	☐	☐	☐
◇ Conformité des marchandises reçues par rapport au bon de livraison.	☐	☐	☐
◇ Rangement approprié et sécuritaire des marchandises.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 2.5
La gestion des stocks Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti qu'une rupture dans les stocks de nourriture, de médicaments ou d'autres produits au moment où ils sont requis pourrait avoir de graves conséquences : • sur la productivité, la croissance et la santé des volatiles; • sur la rentabilité de l'entreprise. D'où l'importance d'apprendre à surveiller les stocks pour que ceux-ci soient présents en qualité et renouvelés au moment opportun. Expliquez qu'en plus de la nourriture et des médicaments, une ferme utilise ou consomme différentes fournitures nécessaires à son bon fonctionnement. Il faudra donc renouveler au besoin : • matériel d'emballage (alvéoles, etc.); • matériel de remplacement d'équipement de poulailler (tétines, etc.); • produits et matériel de nettoyage et de désinfection (désinfectants, chiffons, etc.); • matériel de protection individuelle (gants, masques, etc.); • produits d'entretien mécanique (graisses, huiles, lubrifiant, etc.); • matériel de bureau (stylo, papier, etc.).

Vérification de la qualité des produits

Expliquez qu'il est important de vérifier la qualité et la conformité des stocks périssables, comme la moulée, les vaccins ou les médicaments, avant de les donner aux oiseaux.

Apprenez-lui à reconnaître les **signes de détérioration** pour chacun des produits :

- s'il y a lieu, **date de péremption** dépassée ou en voie de l'être;
- modification des **textures**, par exemple produit ramolli par l'humidité;
- modification des **couleurs**;
- **odeur** rance, moisie, pourrie, surie, fermentée, etc.;
- présence visible de **moisissure**;
- présence de **vermine** ou de **parasites**;
- **emballage défectueux**;
- autres.

Rappelez que les microorganismes pathogènes ne changent pas nécessairement l'odeur ou l'aspect visuel des moulées ou des produits. Il lui faut donc **surveiller tous les indices** possibles de non-conformité.

Quantité en stock

Expliquez l'importance de **vérifier régulièrement les stocks** de nourriture, de médicaments, de produits ou d'autres fournitures pour s'assurer :

- d'avoir les **quantités suffisantes** pour nourrir ou soigner les bêtes ou effectuer les différents travaux du jour, de la semaine ou à plus long terme;
- de les **renouveler aux moments opportuns**, c'est-à-dire avant d'être en rupture de stock.

Expliquez ou montrez-lui :

- le principe de **quantité minimale** à maintenir dans les stocks (stock nominal) : il s'agit du niveau des stocks qui devrait suffire jusqu'à la réception des commandes suivantes;
- s'il y a lieu, à **estimer les quantités** d'aliments nécessaires à la production, et à comptabiliser les écarts entre ce qu'il faut pour les jours à venir et les aliments en stock;
- comment vérifier les stocks à l'aide d'un **formulaire d'inventaire**, s'il y a lieu. Décrivez-lui les différentes rubriques de ce formulaire;
- que la vérification des stocks permet, au début du programme, de se **familiariser avec les produits**, mais aussi de **mémoriser leur emplacement**.

Enseignez notamment comment déterminer la **quantité de moulée** dans un silo selon le système utilisé dans votre ferme. Par exemple :

- **méthode au son** :
 - cogner à différents endroits sur le silo et noter à partir de quel niveau celui-ci sonne creux ou vide,
 - calculer le tonnage restant selon les capacités du silo;
- **système électronique** : il suffit de lire la mesure affichée par les capteurs. Cependant, montrez-lui :
 - à **valider les mesures** en utilisant le gros bon sens : si les quantités ne varient pas ou si elles varient de façon étrange, il y a un problème,
 - à **vérifier le fonctionnement du système** puisque, parfois, leurs mesures peuvent être faussées :
 - par de la poussière sur les capteurs
 - par le poids de la neige
 - par le froid qui affecte le fonctionnement de la balance du silo ou la tension de la batterie.

Rotation des stocks

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti à effectuer la rotation des stocks selon le principe « **premier entré, premier sorti** » en tenant compte de la **date de péremption**, et expliquez-lui l'importance de le faire.

Renouvellement des stocks

Faites bien comprendre à l'apprentie ou à l'apprenti que les stocks ne sont jamais renouvelés par magie et qu'il faut **signaler sans tarder tout besoin d'achat**.

Montrez comment, à qui et à quel moment **signaler les quantités** de moulées, de produits ou de matériel **à commander** :

- s'il y a lieu, montrez comment **remplir les bons de commande**;
- désignez la **personne chargée d'approuver** les suggestions d'achat;
- indiquez **à quel moment** il convient de passer une commande pour éviter de se retrouver en rupture de stock;
- montrez à ne jamais dépasser l'**échéance** hebdomadaire fixée par **des fournisseurs de moulée**.

Montrez comment effectuer la **réception** de la marchandise livrée par les fournisseurs :

- **vérifier** la correspondance entre la marchandise livrée et le **bon de commande** (nature exacte du produit, catégorie ou grosseur de la moulée, quantité reçue, poids, etc.);
- **vérifier la qualité** des produits reçus;
- **rapporter tout écart** ou non-conformité détectée.

Rangement des médicaments, des produits d'emballage et autres fournitures

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti **l'endroit exact où doivent être entreposés** les produits selon leur nature ou leur fonction. Répétez au besoin le dicton : « Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place ! »

Insistez sur les avantages de **respecter le système de rangement** :

- on augmente la productivité en évitant de perdre du temps à chercher;
- on permet à plusieurs personnes de s'y retrouver grâce à un système de rangement unique pour tous;
- on minimise les coûts en évitant de commander en double un produit ou du matériel qui serait rangé à plus d'un endroit;
- on réserve un endroit bien précis à l'entreposage des produits de nettoyage et d'assainissement.

Expliquez l'importance de très **bien placer les contenants** sur les tablettes afin d'éviter qu'ils ne tombent et ne blessent des gens.

[illegible]

PRÉCISIONS SUR LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE 2

- ◇ Pour attester la maîtrise de cette compétence, vous devez vérifier si les différentes situations d'apprentissage portant sur l'*approvisionnement d'un troupeau en eau et en nourriture* se sont déroulées en fonction de tous les critères de performance généraux et particuliers indiqués pour cette compétence.
- ◇ Vous disposez également, dans le présent guide, de plusieurs précisions pour chaque élément de compétence. Celles-ci constituent des aide-mémoire utiles non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise chacun des aspects importants de l'élément de compétence.
- ◇ En accord avec chacune des sections de ce module, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure d'*Approvisionner un troupeau en eau et en nourriture* :
 - Avec succès et assurance.
 - À plusieurs reprises : il lui faudra être en mesure de reproduire ce succès afin de démontrer que ce n'est pas le fruit du hasard.
 - En sachant parfaitement le comment et le pourquoi de ce qui a été fait. L'apprentie ou l'apprenti doit pouvoir expliquer la raison d'être de ses gestes.
 - Sans avoir besoin de supervision dans l'exécution de cette compétence. En d'autres termes, vous devriez pouvoir lui confier avec assurance la responsabilité complète d'*approvisionner un troupeau en eau et en nourriture*.
- ◇ L'apposition des initiales et des signatures aux endroits appropriés dans le carnet confirmera l'acquisition de l'ensemble de la compétence de ce module. Devront signer :
 - la compagne ou le compagnon;
 - l'apprentie ou l'apprenti;
 - la personne responsable dans l'entreprise – l'employeur.

COMPÉTENCE 3
OPTIMISER LA SANTÉ ET
LE RENDEMENT D'UN TROUPEAU

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ À partir :
 - de protocoles de régie de troupeau;
 - d'indicateurs mesurables ou observables de confort, de santé et de rendement;
 - de prescriptions, de programmes et de protocoles de soins aux animaux;
 - de consignes verbales ou écrites.
- ◇ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◇ À l'aide :
 - de médicaments, de vaccins ou d'additifs prescrits;
 - du matériel, des outils et de l'équipement de production de l'établissement;
 - de registres appropriés.
- ◇ Selon :
 - le type de production avicole de l'établissement;
 - le type, l'état et l'âge de la volaille;
 - les conditions météorologiques;
 - les informations de rendement.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Manipulation appropriée des volailles.
- ◇ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◇ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◇ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et autres intervenants.
- ◇ Respect :
 - des objectifs de productivité de l'établissement;
 - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
 - des bonnes pratiques de bien-être animal;
 - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
 - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 3

- ◇ Souci du bien-être animal.
- ◇ Sens de l'organisation, ordre, méthode.
- ◇ Précision, régularité, soin, minutie.
- ◇ Souci d'optimiser son temps et la rentabilité de l'établissement.
- ◇ Sens des responsabilités.
- ◇ Sens de l'observation – vigilance et attention.
- ◇ Jugement et esprit d'analyse.
- ◇ Autonomie et esprit de décision.
- ◇ Esprit de concertation avec les autres membres du personnel.
- ◇ Patience, tolérance au travail répétitif.
- ◇ Souci aigu de l'hygiène et de la salubrité.

SAVOIRS ESSENTIELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 3

- ◇ Programmes de qualité, de salubrité et de biosécurité, et tout particulièrement leurs règles et procédures (ex. : PASAF, PSAF, PCQOI et COSPOC).
- ◇ Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage selon le type d'oiseau présent sur la ferme (ex. : PSA, PST).
- ◇ Procédure d'euthanasie.
- ◇ Comportements et besoins naturels des oiseaux.
- ◇ Critères de normalité physique et comportementale des oiseaux (apparence observable).
- ◇ Critères de performance normale et anormale.
- ◇ Fonctionnement des systèmes de contrôle des conditions d'ambiance d'un poulailler.
- ◇ Fonctionnement de l'équipement (points critiques à surveiller).
- ◇ Notions de base du système de traçabilité (voir à la page 36).

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES LIÉS À LA COMPÉTENCE 3

Le niveau de complexité et de difficulté de ce qui est confié à l'apprentie ou à l'apprenti doit être ajusté à son expérience et au niveau de ses acquis.

Chaque élément de cette compétence peut, en principe, être abordé dès les premiers moments du programme d'apprentissage. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que l'apprentie ou l'apprenti les maîtrise sur-le-champ.

Les experts ont suggéré un ordre logique de progression ou de maîtrise des apprentissages. Celui-ci doit évidemment être adapté en fonction de chaque situation.

1. Entretien des surfaces.
2. Consignation des données de production et autres dans les registres.
3. Administration des additifs, des médicaments et des vaccins.
4. Détection et interprétation des signes de santé et de bien-être du troupeau, ainsi que des signes de problèmes ou d'anomalie.
5. Euthanasie des oiseaux.
6. Réglage des paramètres d'ambiance.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.1 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
3.1 CONTRÔLER L'ÉTAT DE SANTÉ ET LE RENDEMENT D'UN TROUPEAU	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Détection et interprétation judicieuse : ▪ d'indices d'inconfort; ▪ de non-conformités physiques ou comportementales; ▪ d'indicateurs de santé.	☐	☐	☐
◇ Interprétation appropriée des informations sur l'état et le rendement du troupeau.	☐	☐	☐
◇ Vérification adéquate de l'évolution d'une problématique de santé ou de rendement.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.1

État de santé et rendement

Faites prendre conscience à l'apprentie ou à l'apprenti que lorsque les oiseaux sont en bonne santé et que l'environnement leur est favorable, ils s'occupent eux-mêmes de procréer, de pondre et de croître en chair, et ce, avec un minimum d'intervention humaine.

Dans ce contexte, expliquez-lui :

- que **le véritable travail** de l'ouvrière ou de l'ouvrier avicole consiste à **s'assurer** que les volailles :
 - sont bel et bien **en santé**,
 - donnent le **rendement attendu**;
- que son rôle se compare à celui d'un **détective** : être continuellement à **l'affut d'indices** de problème, d'inconfort ou de mauvaise santé. Il lui faut notamment :
 - **observer** et chercher des **indices** :
 - dans le comportement du troupeau en général, mais aussi d'oiseaux en particuliers
 - liés aux conditions ambiantes
 - dans les données des registres (ex. : historique de consommation, etc.);
 - prendre le temps de **réfléchir** aux moindres indices suspects et se poser les bonnes questions pour anticiper et prévenir les problèmes plus graves;
 - **discuter** avec sa supérieure ou son supérieur de ses observations et de ses déductions.

Rappelez-lui :

- que sa responsabilité consiste à **détecter** ces signes et à les **signaler** à une personne en situation d'autorité :
 - la supérieure ou le supérieur,
 - le couvoir ou le poste de classement,
 - la ou le vétérinaire;
- qu'on ne lui demande en aucun cas de se substituer au vétérinaire, qui est le seul habilité à produire des diagnostics et à prescrire des traitements.

Indices d'inconfort ou d'anormalité

Montrez à évaluer, lors d'une tournée, la **bonne santé** d'un troupeau.

- Faites réaliser à la personne que les volailles en bonne santé **bougent** et **chantent** sans contrainte et sans inconfort !
- Décrivez l'**activité générale du troupeau**. Normalement, celui-ci devrait être réparti de la façon suivante :
 - 1/3 devrait être occupé à **boire** ou **manger** (si le programme d'alimentation le prévoit),
 - 1/3 devrait **être au repos**,
 - 1/3 devrait être en **activités diverses**, incluant l'accouplement et la ponte.
- Au besoin, décrivez tout autre comportement indiquant que les oiseaux vont bien et se développent normalement.

Décrivez les **indicateurs d'inconfort ou d'anormalité** les plus courants à **observer** lors d'une tournée. Au besoin, dressez-en une liste sur papier et remettez-la à la personne. Pour chacun des indicateurs, suggérez des causes possibles. Par exemple :

- **Comportements** :
 - **agressivité**, becquetage, picage de plumes;
 - **nervosité ou surexcitation** anormale, avec une **poussière** anormalement élevée dans le poulailler, ce qui peut indiquer des problèmes d'alimentation, de distribution d'eau ou d'intensité lumineuse;
 - **entassement**, ce qui pourrait signifier que les oiseaux ont froid;
 - œufs d'incubation sur lattes : les **mâles restent en bas** et les femelles en haut;
 - etc.
- Volailles **amorphes**. Cet indicateur suggère un problème de chaleur, de ventilation ou de maladie.
- **Respiration** des oiseaux anormalement rapide, halètement saccadé, sifflement, ce qui pourrait signifier que les volailles ont chaud.
- **Toux**.
- **Plumage** frisotté, ébouriffé, voire dégarni.
- Difficulté de **locomotion** : généralement, il s'agit d'une blessure à une patte ou d'une pathologie.
- **Thermorégulation** : montrez à vérifier la température des volailles adultes ou des poussins :
 - en contrôlant la chaleur des pattes. Elles ne doivent pas être anormalement chaudes;
 - en utilisant un thermomètre (voir le PDF *Poussin Podium* sur Internet).

- **Fientes liquides et croupion sale.** Cela peut être causé par un problème gastrique, mais aussi par une température trop élevée ou un stress important.
- **Absence de moulée dans le jabot** des poussins 24 heures après leur arrivée : montrez comment le vérifier et quels soins particuliers apporter, si c'est le cas. (Voir le PDF *Poussin Podium* sur Internet.)
- Toute autre **maladie courante** chez l'espèce d'oiseau présente dans le poulailler.
- Etc.

Interprétation des informations

Montrez comment détecter des anomalies **en analysant les données des registres** et en comparant ceux-ci avec des chartes :

- variation dans la **consommation** de moulée ou d'eau;
- variation dans le **taux de mortalité**. Si ce taux est plus élevé pendant plus de deux jours, il faut investiguer davantage;
- **courbe de croissance** non respectée;
- perte (ou gain) non prévu de **poids des volailles**;
- production d'œufs :
 - baisse d'au moins 5 % dans le **taux de ponte**,
 - variation dans le **poids des œufs**,
 - coquilles trop **pâles** (œufs d'incubation),
 - coquilles trop **fragiles** (œufs de consommation),
 - taux anormalement élevé de **barbillon blanc** chez les mâles,
 - **taux d'éclosion** inadéquat des œufs;
- etc.

Dans tous les cas, montrez-lui comment :

- **raisonner** pour **déterminer la cause** d'un problème, notamment en procédant par élimination;
- **effectuer des suivis** serrés et rigoureux de l'évolution d'une problématique de santé ou de rendement.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.2 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
3.2 RÉGLER LES PARAMÈTRES D'AMBIANCE	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Interprétation judicieuse de l'historique récent de production.	☐	☐	☐
◇ Évaluation juste des conditions ambiantes : ▪ qualité de l'air et de la ventilation; ▪ éclairage; ▪ température; ▪ humidité.	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐
◇ Ajustement efficace des paramètres d'ambiance.	☐	☐	☐
◇ Interaction des paramètres judicieusement pris en compte.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.2
Évaluation des conditions ambiantes Expliquez l'importance d'optimiser les conditions de vie des oiseaux, et ce, pour maximiser leur rendement. Décrivez : - les paramètres d'ambiance sur lesquels l'ouvrière ou l'ouvrier avicole peut exercer un contrôle : ○ éclairage, ○ qualité de l'air (poussière, odeur d'ammoniaque, etc.), ○ ventilation (courant d'air), ○ température (froid, ou chaud), ○ humidité; - l'impact direct et indirect de ces paramètres sur les volailles : ○ leur comportement, ○ leur santé, ○ leur rendement (développement et ponte).

Montrez comment **évaluer les conditions d'ambiance**. Expliquez que, pour cela, il faut :

- observer les **signes de confort et d'inconfort** décrits à la compétence 3.1 : Contrôler l'état de santé et le rendement du troupeau;
- **se mettre soi-même à la place des oiseaux** lors des tournées : tout inconfort que l'on éprouve (chaleur, froid, odeur d'ammoniaque, etc.) est probablement ressenti par les volailles;
- utiliser les **instruments de mesure** et les **alertes du système** automatisé de contrôle pour détecter des écarts. Montrez comment :
 - se servir des **chartes** pour interpréter les résultats de ces mesures,
 - consulter **l'historique récent** (24 heures) des conditions d'ambiance pour détecter des écarts suspects.

Facteurs affectant les conditions d'ambiance

Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti que le réglage des paramètres d'ambiance est probablement la **compétence** du programme d'apprentissage **la plus difficile** à maîtriser.

Faire comprendre que les réglages se font d'abord et avant tout **en fonction de l'état et des besoins immédiats du troupeau**. Invitez la personne à **user de son jugement en tout temps** :

- un signe d'inconfort peut signifier qu'il faut apporter des modifications aux paramètres;
- même si les chartes indiquent que les paramètres du système sont optimaux, les oiseaux peuvent ressentir de l'inconfort et il convient d'ajuster les paramètres en conséquence;
- au contraire, si le troupeau ne présente aucun signe d'inconfort, il faut peut-être éviter d'apporter des changements, même si les valeurs mesurées par les instruments dépassent les valeurs fixées;
- rappelez qu'il est bon de se méfier des sondes et des instruments de mesure : ils peuvent faire défaut et, par conséquent, il vaut mieux vérifier leur fonctionnement en cas de doute.

Expliquez que les **conditions d'ambiance** ne sont **jamais statiques et uniformes**. Elles **varient** en fonction de **différents facteurs**. Décrivez notamment :

- l'impact des **conditions météorologiques** à l'extérieur du bâtiment (température, humidité, vents dominants, orientation du soleil, etc.) sur les paramètres dans le poulailler. Par exemple :
 - le soleil peut réchauffer un côté du bâtiment alors que l'autre extrémité, à l'ombre, est exposée au froid de l'hiver,
 - le vent dominant peut affecter la ventilation dans le poulailler;
- **l'interdépendance entre chacun des paramètres** d'ambiance dans le poulailler, notamment entre « humidité – ventilation – chauffage »;
- les conditions d'ambiance selon les **zones dans le poulailler**. Donc :
 - à certains endroits, il peut faire plus chaud, à d'autres, plus froid ou plus humide, etc.,
 - il faut prendre des décisions d'ajustement de paramètres en tenant compte de toutes les zones;

- **l'impact** de ces paramètres sur :
 - le confort des oiseaux,
 - les **coûts d'exploitation**.

Ajustement des paramètres

Enseignez comment **ajuster les paramètres** d'ambiance en fonction de chaque situation ou problématique rencontrée :

- décrivez **le fonctionnement** de chacun des systèmes : mise en route, ajustement, fermeture;
- expliquez **les deux règles d'or** de l'ouvrière ou de l'ouvrier avicole :
 - **ne modifier qu'un seul paramètre à la fois**. En effectuant plusieurs ajustements en même temps, il n'est pas possible de savoir lequel a été le bon,
 - **vérifier l'impact du changement** souhaité avant d'effectuer une autre modification :
 - rappelez que les changements ne sont pas instantanés : malgré la puissance du système, rien ne se règle en une fraction de seconde
 - décrivez le temps de réponse que prend le système pour s'ajuster
 - soulignez qu'il faut laisser aussi le temps aux oiseaux de s'adapter aux conditions modifiées;
- rappelez le rôle et le fonctionnement des **systèmes d'alarme** (voir la compétence 4.4 : *Vérifier les systèmes d'urgence*);
- expliquez qu'en raison de tous les facteurs pouvant l'influencer, **l'ajustement des paramètres d'ambiance** :
 - est propre et **unique à chaque unité** de poulailler,
 - ne peut en aucune façon être reproduit par un « copier-coller » dans une autre unité,
 - peut être reproduit d'un troupeau à l'autre en fonction des saisons **pour une même unité de poulailler**. Montrez comment consulter les **historiques de paramétrage** pour trouver des solutions.

Accompagnez, bien sûr, l'apprentie ou l'apprenti dans son apprentissage et discutez ensemble de ses solutions avant de lui permettre de les appliquer. Notamment, incitez la personne à :

- comprendre rapidement l'interaction entre les différentes variables;
- apprendre de ses erreurs.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.3 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
3.3 ENTRETENIR LES SURFACES DE PRODUCTION	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Évaluation judicieuse de la qualité des surfaces.	☐	☐	☐
◇ Pertinence des mesures correctives.	☐	☐	☐
◇ Conformité physique des surfaces.	☐	☐	☐
◇ Élimination adéquate des dégâts d'eau, de nourriture ou d'œufs.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.3
Qualité des surfaces Expliquez que, pour leur bien-être et leur productivité, les oiseaux, comme les humains, préfèrent vivre sur des surfaces propres et sèches. Montrez à évaluer la qualité des surfaces sur lesquelles vivent les volailles de votre ferme : - le papier sur lequel sont placés les poussins nouvellement arrivés doit être sec, autrement il faut le remplacer; - les lattes ou les fonds de cage ne doivent pas comporter de broche ou d'objet pouvant blesser les oiseaux; - les litières doivent être propres et sèches. Expliquez qu'une détérioration de celle-ci peut indiquer : - un dégât d'eau ou d'œuf, - un bris d'équipement qu'il faut réparer (ex. : problème de tétine), - des fientes trop liquides, dont il faut en trouver la cause. Par exemple : - un changement de moulée - un changement des conditions ambiantes trop brusque - une maladie possible des oiseaux - etc. - dans les fermes d'œufs de consommation, le fumier doit être éliminé tous les jours; - au moment de sortir un troupeau, les zones d'attrapage doivent être propres et sèches.

Mesures correctives

Montrez comment **corriger des surfaces** inadéquates :

- **remplacer le papier** humide des poussins;
- **ramasser les dégâts** d'eau, de fumier, de moulée mouillée et d'œuf sans délai;
- **réparer** les cages ou les lattes;
- **rajouter de la litière ou la remplacer**. Précisez qu'il est préférable de simplement en rajouter pour ne pas déranger les oiseaux, mais que, parfois, le remplacement est inévitable;
- etc.

Montrez également à **détecter les causes** du problème et à **intervenir** pour les éliminer :

- réparer l'équipement défectueux;
- rajuster le chauffage et la ventilation;
- vérifier si la moulée est conforme au programme d'alimentation;
- signaler à une personne en situation d'autorité ou au vétérinaire le problème.

NOTES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON D'APPRENTISSAGE SUR L'APPRENTISSAGE DE L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.3

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no text or other markings on the paper.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.4 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
3.4 ADMINISTRER DES ADDITIFS, DES MÉDICAMENTS OU DES VACCINS	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	1	2	3
	◇ Respect de la recette et du dosage prescrit	☐	☐
	◇ Application conforme du protocole d'administration du produit.	☐	☐
	◇ Suivi approprié de l'administration du produit.	☐	☐
	◇ Élimination adéquate des déchets biomédicaux.	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.4
Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti : - qu'il faut parfois donner aux volailles des additifs, des médicaments ou des vaccins; - qu'il existe, selon les produits, trois méthodes pour les administrer : - en les incorporant à l'eau ou à la nourriture distribuée, - par aérosol, - par injection. Généralement, cette méthode est réservée à une équipe spécialisée. Recette et dosage Montrez à préparer les produits à administrer aux oiseaux, notamment : - vérifier au préalable les dates de péremption des produits : - jeter les produits périmés, s'il y a lieu, - écouler en premier les produits les plus anciens; au besoin, expliquez ou réexpliquez ce qu'est la rotation des stocks (voir l'élément de compétence 2.5 : Contrôler les stocks d'aliments et d'autres produits); préparer le produit : - en respectant les indications du manufacturier et les dosages prescrits par le vétérinaire, - en respectant les quantités prescrites pour chaque poulailler en fonction du nombre d'oiseaux qu'il contient, - en portant l'équipement de protection individuelle approprié, comme des lunettes, des gants et un masque de sécurité.

Protocole d'administration du produit

Expliquez l'importance d'administrer les différents produits **en suivant à la lettre le protocole** prescrit en fonction du produit et de la méthode de diffusion.

Expliquez tout particulièrement :

- qu'avant de procéder, il faut s'assurer **que les oiseaux sont aptes à recevoir le produit**. S'ils sont malades ou s'ils ont des comportements inusités ou des changements d'habitudes, il faut le signaler à une personne en situation d'autorité;
- que pour être efficace un produit doit être **administré à toutes les bêtes**. Expliquez que la partie du troupeau non exposée risquerait d'être incommodée, voire d'attraper la maladie pour laquelle elle n'est pas protégée;
- qu'après l'administration d'un produit, il est très important de **respecter la période de retrait** prescrite **avant** de les envoyer à l'**abattoir** (voir l'élément de compétence 2.1 : Appliquer un programme d'alimentation);
- comment et où jeter les doses injectables vides, pour éviter que des produits biomédicaux ne contaminent l'environnement;
- comment remplir les registres pertinents aux médicaments et aux additifs.

Enseignez **comment administrer** les produits :

- en **aérosol** :
 - rappelez l'importance de porter **l'équipement de protection individuel approprié**, comme des lunettes, des gants, une combinaison et un masque de sécurité,
 - montrez à **préparer le poulailler** à recevoir le produit :
 - à fermer les lumières pour calmer les oiseaux
 - à fermer la ventilation pour s'assurer que la diffusion du produit soit uniforme,
 - montrez à **répandre le produit** à l'aide du diffuseur de façon à ce que tous les oiseaux le reçoivent;

- par le **système de distribution d'eau** :
 - stopper l'eau pendant une certaine période pour **assoiffer les bêtes**,
 - **vérifier l'absence de produit dans l'eau** pouvant interagir avec le produit, comme le chlore (voir l'élément de compétence 2.2 : Contrôler la qualité des aliments et de l'eau distribués),
 - **inactiver les possibles contaminants** à l'aide d'un produit en pastilles. Montrez comment et quand les utiliser,
 - suivre la méthode de préparation et la **posologie** de dilution dans l'eau,
 - **distribuer l'eau** contenant le produit,
 - faire une tournée pour activer ou réveiller les oiseaux et **les inciter à boire**,
 - **vérifier le bec** de certains oiseaux sélectionnés au hasard :
 - expliquez qu'un bec coloré indique que le produit a été consommé
 - effectuer cette vérification surtout à la fin du circuit de distribution pour s'assurer que le produit s'est bien rendu jusqu'au bout.

Décrivez le **rôle de l'ouvrière ou de l'ouvrier** avicole lors de l'administration des **vaccins par injection** par des équipes spécialisées :

- sortir la veille, à la **température ambiante**, les produits injectables qui doivent être administrés;
- **préparer le poulailler** en levant les équipements de soin pour éviter qu'ils nuisent aux déplacements de l'équipe;
- **donner des informations à l'équipe** sur l'état du troupeau, ainsi que des consignes pour faciliter l'opération. Au besoin, donnez des exemples de consignes qui pourraient être importantes;
- **surveiller l'opération** de vaccination et s'assurer que l'équipe respecte les consignes.

Expliquez que les produits **administrés par la nourriture** ne nécessitent aucune intervention particulière de la part de l'ouvrière ou de l'ouvrier avicole, sauf de :

- **sélectionner** et de distribuer au moment opportun **la moulée** qui contient le produit;
- **vérifier la quantité de moulée consommée** par les oiseaux durant la période d'administration, pour s'assurer que le programme de soin est bien respecté.

Suivi de l'administration du produit

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti à faire preuve de vigilance après l'administration du produit pour détecter tout comportement anormal, tout signe de maladie ou mortalité accrue, et de rapporter ses observations à une personne en situation d'autorité.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.5 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
3.5 DÉTECTER ET RETIRER DES VOLAILLES À EUTHANASIER	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Choix judicieux des volailles à euthanasier	☐	☐	☐
◇ Application conforme des techniques d'euthanasie.	☐	☐	☐
◇ Procédure adéquate d'élimination des volailles mortes.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 3.5
Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti que : - la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal stipule : - à l'article 5, que le bien-être ou la sécurité des animaux ne soient à aucun moment compromis, ce qui implique qu'ils doivent avoir accès à de l'eau et à de la nourriture en qualité et en quantité suffisante, - à l'article 6, qu'il est interdit de laisser un animal en détresse ou en souffrance; - dans un poulailler, il survient des situations où il est inévitable d'euthanasier des oiseaux pour respecter la Loi; - l'euthanasie a pour objet de mettre fin aux souffrances d'un animal de façon « humanitaire »; - lorsqu'un oiseau souffrant ou en détresse est détecté, toute ouvrière ou tout ouvrier avicole a l'obligation d'appliquer sans tarder une procédure reconnue et certifiée pour l'euthanasier. Volailles à euthanasier Enseignez à détecter les oiseaux qui doivent être retirés et euthanasiés en montrant régulièrement des exemples concrets.

Techniques d'euthanasie

Expliquez que la méthode d'euthanasie utilisée doit être rapide, sans douleur et appropriée à l'âge, à l'espèce et à la condition de l'animal.

Enseignez la **méthode** d'euthanasie **prescrite par votre fédération** ou envoyez la personne suivre la formation sur le Bien-être animal.

Expliquez que les normes et les techniques en matière d'euthanasie évoluent rapidement. Invitez l'apprentie ou l'apprenti à :

- rester à l'affût des changements et à **se mettre à jour** en consultant les sites des fédérations pertinentes;
- lire attentivement les plus **récentes brochures** sur le sujet. Par exemple, pour télécharger le document suivant, il suffit d'inscrire son titre dans un moteur de recherche :

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).
*Code de pratiques pour le soin et la manipulation – Œufs
d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons. 2016.*

Élimination des volailles mortes

Expliquez qu'une procédure stricte de biosécurité doit être appliquée pour l'élimination des carcasses d'oiseaux morts.

Enseignez la procédure utilisée sur votre ferme en conformité avec les programmes de qualité auxquels votre établissement est assujetti (PASAF, PSA, PCQOI, COSPOC, etc.).

[illegible]

PRÉCISIONS SUR LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE 3

- ◇ Pour attester la maîtrise de cette compétence, vous devez vérifier si les différentes situations d'apprentissage portant sur l'*optimisation de la santé et du rendement d'un troupeau* se sont déroulées en fonction de tous les critères de performance généraux et particuliers indiqués pour cette compétence.
- ◇ Vous disposez également, dans le présent guide, de plusieurs précisions pour chaque élément de compétence. Celles-ci constituent des aide-mémoire utiles non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise chacun des aspects importants de l'élément de compétence.
- ◇ En accord avec chacune des sections de ce module, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure d'*Optimiser la santé et le rendement d'un troupeau* :
 - Avec succès et assurance.
 - À plusieurs reprises : il lui faudra être en mesure de reproduire ce succès afin de démontrer que ce n'est pas le fruit du hasard.
 - En sachant parfaitement le comment et le pourquoi de ce qui a été fait. L'apprentie ou l'apprenti doit pouvoir expliquer la raison d'être de ses gestes.
 - Sans avoir besoin de supervision dans l'exécution de cette compétence. En d'autres termes, vous devriez pouvoir lui confier avec assurance la responsabilité complète d'*optimiser la santé et le rendement d'un troupeau*.
- ◇ L'apposition des initiales et des signatures aux endroits appropriés dans le carnet confirmera l'acquisition de l'ensemble de la compétence de ce module. Devront signer :
 - la compagne ou le compagnon;
 - l'apprentie ou l'apprenti;
 - la personne responsable dans l'entreprise – l'employeur.

COMPÉTENCE 4

ENTRETENIR LES INSTALLATIONS ET L'ÉQUIPEMENT

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ À partir :
 - de consignes verbales ou écrites;
 - d'un calendrier ou de listes de vérification;
 - des manuels et des registres d'entretien des équipements;
- ◇ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◇ À l'aide :
 - du matériel, des outils et de l'équipement d'entretien;
 - de produits d'entretien, de modes d'emploi et de fiches de données de sécurité (fiches signalétiques).
- ◇ Selon :
 - l'état des lieux et de l'équipement au moment de l'exécution de la tâche;
 - les priorités du moment.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◇ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◇ Utilisation appropriée des équipements et des produits d'entretien.
- ◇ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et autres intervenants.
- ◇ Respect :
 - des objectifs de productivité de l'établissement;
 - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
 - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
 - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 4

- ◇ Proactivité – prévoir d'avance le travail à faire et les contraintes à prendre en compte.
- ◇ Sens de l'observation – vigilance et attention.
- ◇ Sens de l'organisation et des priorités.
- ◇ Débrouillardise pour régler efficacement des problèmes.
- ◇ Régularité, constance et patience par rapport aux tâches d'entretien.
- ◇ Souci aigu de l'hygiène et de la salubrité.
- ◇ Souci de la propreté, du rangement et de l'aspect fonctionnel de l'espace de travail.
- ◇ Souci constant de la sécurité.
- ◇ Respect des collègues relativement à l'utilisation de l'espace de travail commun.
- ◇ Souci d'optimiser son temps et de rentabiliser les ressources.
- ◇ Autonomie et esprit de décision.
- ◇ Souci des détails.
- ◇ Tolérance aux tâches répétitives ou routinières.
- ◇ Esprit de concertation avec les collègues.

SAVOIRS ESSENTIELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 4

- ◇ Programmes de qualité, de salubrité et de biosécurité, et tout particulièrement leurs règles et procédures (ex. : PASAF, PSAF, PCQOI et COSPOC).
- ◇ Méthodes de nettoyage et protocoles de maintenance.
- ◇ Techniques de base en maintenance (ex. : menuiserie de base, graissage et lubrification d'équipement, etc.).
- ◇ Fonctionnement des outils et de l'équipement d'entretien (ex. : jet à pression).
- ◇ Fonctionnement des systèmes d'urgence.
- ◇ Utilisation et entreposage sécuritaires des produits de nettoyage.
- ◇ SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.
- ◇ Règles et procédures de santé et de sécurité au travail (ex. : procédure de cadenassage, procédures d'entrée en espace clos, utilisation de matériel d'élévation).
- ◇ Procédures des fabricants pour l'entretien des outils et de l'équipement.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES LIÉS À LA COMPÉTENCE 4

Le niveau de complexité et de difficulté de ce qui est confié à l'apprentie ou à l'apprenti doit être ajusté à son expérience et au niveau de ses acquis.

Chaque élément de cette compétence peut, en principe, être abordé dès les premiers moments du programme d'apprentissage. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que l'apprentie ou l'apprenti les maîtrise sur-le-champ.

Les experts ont suggéré un ordre logique de progression ou de maîtrise des apprentissages. Celui-ci doit évidemment être adapté en fonction de chaque situation.

1. Impact de ses actions sur la biosécurité et la salubrité des installations.
2. Rôle des systèmes (ventilation, alimentation, éclairage, etc.) sur le bien-être animal et l'impact de tout dysfonctionnement.
3. Nettoyage et rangement.
4. Inspections pour détecter des problèmes.
5. Maintenance du bâtiment.
6. Maintenance de l'équipement.
7. Vérification des systèmes d'urgence.
8. Modifications aux consignes (seuils limites) à donner aux systèmes d'urgence.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.1 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
4.1 NETTOYER ET RANGER LES AIRES DE TRAVAIL ET D'ENTREPOSAGE	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	1	2	3
	3. maîtrisé	✓	
◇ Rangement exécuté aux moments opportuns.	☐	☐	☐
◇ Rangement du matériel dans les endroits appropriés.	☐	☐	☐
◇ Aires d'activité rangées et fonctionnelles.	☐	☐	☐
◇ Élimination appropriée des déchets et des matières recyclables.	☐	☐	☐
◇ Application conforme des techniques de nettoyage.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.1
Principes de biosécurité Expliquez ou rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti les principes de biosécurité dictés par les programmes de qualité auxquels votre établissement est assujéti : • Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF); • Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada (PSA); • Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI); • Contrôle optimal de la salubrité dans la production d'œufs de consommation (COSPOC); • Etc. Décrivez notamment : • ce que sont la zone d'accès restreint et la zone d'accès contrôlé; • les procédures strictes à suivre pour accéder à la zone d'accès restreint; • tous les principes et consignes de sécurité et d'hygiène permettant de prévenir les contaminations.

Au besoin, invitez la personne à lire **les guides et documents des programmes** auxquels votre établissement est assujéti, ou mieux, à suivre une formation appropriée.

Discutez avec votre apprentie ou apprenti des possibles **conséquences d'un manquement** au protocole de biosécurité :

- contamination d'un troupeau, ce qui peut impliquer :
 - baisse de rendement de celui-ci,
 - œufs ou chair des oiseaux impropres à la vente,
 - traitement coûteux et coûts de production plus élevés,
 - éventuellement, élimination préventive du troupeau;
- contamination croisée d'autres troupeaux;
- rapport d'inspection défavorable par les organismes réglementaires;
- perte de certification permettant de vendre les produits;
- réputation de l'entreprise, voire de l'industrie entachée.

Rangement

Rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti qu'aucun matériel ou équipement inutile ne doit trainer dans les poulaillers ou dans les zones d'accès restreint et contrôlé. Par conséquent :

- expliquez la **règle d'or** du métier : **ranger au fur et à mesure**, ce qui implique de :
 - tenir les aires de travail et d'entreposage le plus en ordre possible,
 - ranger systématiquement chaque outil une fois la tâche exécutée et terminée;
- n'hésitez jamais à rappeler cette règle lorsque c'est nécessaire.

Par ailleurs, enseignez-lui à utiliser son jugement pour **déterminer les priorités** du moment. Par exemple, la réparation d'un équipement de distribution d'eau peut être plus urgente que le rangement de boîtes.

Expliquez les **avantages** de tenir les **aires de travail rangées** :

- rester efficace et productif, particulièrement dans les périodes de surcharge, parce qu'on ne perd pas de temps à chercher ce dont on a besoin;
- éviter de perdre des outils ou des pièces d'équipement;
- réduire les risques d'accidents, comme une chute sur un plancher encombré ou sur un outil coupant;
- réduire les risques d'incidents sanitaires fâcheux, comme la contamination d'un autre poulailler;
- faciliter, une fois que le poste de travail est rangé, le nettoyage et la désinfection;
- faire preuve de respect pour ses collègues qui partagent ces lieux de travail en évitant d'encombrer l'espace de travail commun;
- pouvoir recevoir les visiteurs sans les indisposer.

Décrivez et expliquez le **système de rangement de l'établissement**.

- Soulignez notamment l'importance de **ranger** le matériel, les outils et les produits **toujours à la même place**, pour que les autres employés puissent les trouver facilement.
- Indiquez les endroits où il convient de ranger :
 - les **outils et le matériel propre**;
 - les **outils et le matériel sales, donc potentiellement contaminés**. Expliquez le principe de la « **marche en avant** », c'est-à-dire que tout ce qui a été sali ne doit jamais retourner en arrière dans les lieux d'élevage ou passer d'un poulailler à un autre, pour éviter les contaminations;
 - les **produits** comme les vaccins, les désinfectants, etc.
 - les **emballages**, les fournitures, les palettes et les chariots, etc.

Déchets et matières recyclables

Montrez-lui également les **règles et procédures** de l'établissement pour entreposer ou se débarrasser des déchets et des matières recyclables, et ce, en respectant :

- les règles **de biosécurité, d'hygiène et de salubrité** (ex. : endroit distinct pour l'entreposage des déchets ordinaires et des déchets biomédicaux, lavage des mains après leur manipulation);
- les règles de **santé et de sécurité** (ex. : comment remplir les sacs ou les bacs pour éviter qu'ils ne soient trop lourds);
- les **règles de protection environnementales** (ex. : recyclage des contenants).

Enseignez-lui notamment à appliquer avec rigueur les **procédures pour éliminer ou recycler les déchets** selon leur nature :

- les déchets biomédicaux présentant des risques de contamination, tels que :
 - les oiseaux morts (voir l'élément de compétence 3.5 : *Détecter et retirer des volailles à euthanasier*),
 - les aiguilles et les bouteilles de vaccins,
 - les survêtements jetables ou lavables,
 - les eaux et autres liquides usés de nettoyage;
- les déchets et les matières présentant des risques environnementaux;
- les objets récupérables et réutilisables (contenants, etc.);
- les matières recyclables (plastique, verre, métal, etc.);
- les matières compostables;
- les déchets ordinaires.

Gestion du nettoyage et de la désinfection

Expliquez clairement le **rôle** de l'ouvrière ou de l'ouvrier **dans le nettoyage et la désinfection** des lieux et des équipements.

- Dressez la **liste** de tout ce qui doit être balayé, nettoyé ou désinfecté :
 - Les planchers, tables de travail, salles d'entreposage, lieux de rangement, etc.,
 - Les outils et l'équipement;
- Précisez **à quelle fréquence** effectuer l'entretien de chacun de ces éléments :
 - de façon routinière, comme à la fin du quart de travail ou à la fin de la semaine,
 - selon le calendrier d'entretien prescrit. Si nécessaire, exigez que la personne le signe pour chaque opération de nettoyage,
 - ... ou lorsque nécessaire (ex. : plancher souillé).

Le plus difficile pourrait consister à lui faire adopter les **normes de propreté de l'établissement**, car ce qui est satisfaisant pour l'apprentie ou l'apprenti ne l'est peut-être pas pour vous ou pour la direction.

- **Indiquez clairement vos exigences** en les illustrant à partir de résultats d'entretien obtenus;
- **Inspectez le travail** d'entretien effectué à intervalles réguliers et discutez des points à améliorer.

Techniques de nettoyage et de désinfection

Signalez les **techniques** de base de **nettoyage** et de **désinfection** en vérifiant au préalable ce que l'apprentie ou l'apprenti connaît déjà.

- Encouragez les **techniques appropriées** déjà utilisées;
- Enseignez-lui à mettre en pratique celles qui ne sont pas encore maîtrisées;
 - Montrez-lui à choisir et à utiliser correctement le **matériel de nettoyage** approprié selon la tâche à accomplir. S'il y a lieu, illustrez les techniques sécuritaires de nettoyage à l'aide d'un **appareil à jet d'eau sous pression**;
- Communiquez-lui les **méthodes d'utilisation des produits** tels que les solvants, les assainisseurs et les désinfectants :
 - **quel produit** utiliser en fonction du nettoyage ou de la désinfection à faire,
 - comment **préparer les mélanges** de produits selon les dosages prescrits,
 - l'importance d'**étiqueter** correctement les contenants avec les informations sur le produit,
 - les **conditions d'application** des différents produits (voir les fiches du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail – SIMDUT),
 - les **protocoles d'élimination** des produits usés ou non utilisés.

Rappelez que le nettoyage doit être effectué selon les **normes de santé et de sécurité** au travail :

- Enseignez les **postures** de travail et comment **déplacer des charges lourdes** durant l'entretien;
- Exigez le port de **vêtements de sécurité** appropriés, notamment celui de gants et de lunettes, de masque ou de harnais de sécurité pour les hauteurs lors du nettoyage :
 - décrivez les conséquences possibles sur la santé de ne pas porter ces vêtements (maladies professionnelles),
 - faites preuve de vigilance : si l'apprentie ou l'apprenti oublie de porter les protections appropriées, ou n'utilise pas les plus appropriées, intervenez sans délai pour le lui rappeler,
 - surtout, en tant que compagne ou compagnon d'apprentissage, il est **important de donner l'exemple** en matière de comportements sécuritaires;
- Consultez avec votre apprentie ou apprenti les fiches de données de sécurité (ou fiches signalétiques) du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (**SIMDUT**) concernant les différents **produits de nettoyage**;
- Rappelez-lui les **règles de santé et de sécurité** relatives à l'entretien :
 - respect des dosages de produits,
 - précautions à prendre pour le nettoyage d'équipement dangereux :
 - respect des normes d'entretien des fabricants
 - procédure de cadenassage
 - débranchement des appareils électriques avant et pendant l'entretien,
 - précautions à suivre pour les travaux en hauteur,
 - protocoles de travail en espace clos.

Registre d'entretien

Expliquez l'importance de tenir un registre des **opérations d'entretien**. Montrez où ranger ce registre, quelles informations y inscrire, et insistez sur l'importance de fournir des renseignements clairs et précis.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.2 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
4.2 EFFECTUER L'ENTRETIEN D'UN BÂTIMENT AVICOLE ET DES AIRES EXTÉRIEURES	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Détection judicieuse des signes de détérioration.	☐	☐	☐
◇ Pertinence et conformité des travaux d'entretien préventif du bâtiment.	☐	☐	☐
◇ Réparations adéquates apportées aux bris courants.	☐	☐	☐
◇ Zone d'accès contrôlée correctement dégagée et entretenue.	☐	☐	☐
◇ Absence de débris ou de déchets.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.2
<i>Note : Cet élément de compétence ne traite que de l'entretien des bâtiments et des zones d'accès contrôlé. La maintenance des équipements de ferme est traitée à l'élément de compétence suivant (4.3).</i> Détection des signes de détérioration Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti l'importance de maintenir les bâtiments en bon ordre pour : • prévenir une détérioration prématurée de la ferme; • éviter les risques de blessure, et ce, tant chez les animaux que chez les humains; • maintenir le rendement énergétique des bâtiments (éviter les pertes de chaleur); • maintenir les rendements de production et la rentabilité de l'entreprise. Montrez-lui : • à développer son sens de l'observation pour reconnaître ce qui est normal et ce qui se dégrade;

- à reconnaître, lors des **rondes d'inspection**, les **signes de détérioration** des bâtiments, en n'oubliant pas de fournir des exemples concrets :
 - rouille,
 - peinture qui s'écaille ou absence de peinture,
 - bris en tout genre,
 - ampoules à remplacer,
 - tout autre indice de changement par rapport à la normale;
- quels sont les **éléments à surveiller** avec plus d'attention, et à quels endroits porter son regard;
- à effectuer périodiquement les **vérifications prescrites par les protocoles** et la liste d'**entretien préventif**, par exemple :
 - s'assurer que les dispositifs de sécurité des portes aux étages supérieures sont en place et fonctionnels,
 - s'assurer que les grillages extérieurs des entrées d'air sont en bon état et ne sont pas obstrués,
 - vérifier le fonctionnement du système de ventilation,
 - vérifier l'intégrité du câblage électrique (absence de fils dénudés),
 - etc.

Réparations mineures et maintenance courante

Montrez comment effectuer la **maintenance préventive du bâtiment** :

- expliquez-en **le principe** : il s'agit d'effectuer des travaux permettant de protéger le bâtiment et sa structure de façon à prolonger sa vie utile;
- montrez à effectuer sans tarder les **réparations simples** :
 - changement d'ampoules,
 - tonte de la végétation envahissante,
 - menuiserie de base,
 - etc.

Rappelez à la personne de **vérifier le résultat de son travail** une fois sa réparation faite.

Zone d'accès contrôlé

Expliquez-lui :

- à **quoi sert la zone** d'accès contrôlé;
- quelles en sont **les limites**;
- quoi faire pour **la maintenir conforme**. Par exemple, montrez-lui :
 - à quel moment la **végétation** doit être coupée et quels outils utiliser,
 - à quels endroits il convient d'enlever la **neige**,
 - quoi faire lorsque l'allée d'accès est en **glace**,
 - comment niveler les chemins et boucher les **trous d'eau** qui se forment avec le temps,
 - quoi faire quand il y a présence de **déchets** ou d'**objets indésirables**;
- son rôle dans l'application du programme de contrôle de la **vermine**.

Signalement des problèmes

Expliquez l'importance de **signaler sur-le-champ** à la personne responsable tout bris ou signe d'usure au bâtiment qui ne relève pas de la compétence d'une ouvrière ou d'un ouvrier avicole.

Registre de maintenance

Expliquez l'importance de tenir un registre des **anomalies détectées** et des **opérations d'entretien pour** :

- se souvenir des solutions apportées à chaque problème survenu;
- permettre qu'en tout temps, une personne de l'entreprise ait accès à l'historique des interventions passées et puisse connaître l'état de l'équipement.

Montrez **où** ranger ce registre, **quelles informations** y inscrire, et insistez sur l'importance de fournir des renseignements **clairs et précis**.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.3 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
4.3 EFFECTUER LA MAINTENANCE DES OUTILS ET DE L'ÉQUIPEMENT	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
	◇ Inspection régulière de l'état du matériel.	☐	☐
	◇ Application stricte des calendriers et des protocoles d'entretien.	☐	☐
	◇ Appréciation juste de l'état et du fonctionnement des outils et des équipements.	☐	☐
	◇ Réparations adéquates apportées aux défauts courants.	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.3
Vérification de l'état du matériel Montrez à l'apprenti ou à l'apprentie à faire constamment preuve de vigilance lors des tournées pour détecter les moindres anomalies de fonctionnement du matériel. Enseignez-lui comment effectuer la vérification périodique du matériel. En accord avec les recommandations des fabricants, montrez-lui : - à quels moments effectuer les vérifications, par exemple lors des tournées pour les vérifications journalières et lors des changements de troupeau pour les vérifications approfondies; quel équipement doit être vérifié, à quels endroits porter son regard sur celui-ci et, s'il y a lieu, quelles pièces démonter pour les vérifier; - quels sont les signes de détérioration les plus usuels à considérer. N'hésitez pas à illustrer vos propos d'exemples réels, comme les systèmes d'ouverture des prises d'air; - les procédures de test et de simulations prescrites par les fabricants pour mieux détecter les dysfonctionnements; - à vérifier les gardes de protection pour la sécurité. Expliquez l'importance de <u>toujours</u> les remettre en place s'ils ont été démontés pour la maintenance de l'outil; - à vérifier si les pièces d'équipement respectent les normes (ex. : mécanisme d'attache correctement arrimés, valve anti-retour fonctionnelle, etc.); - comment respecter rigoureusement le calendrier d'entretien (registre) des fabricants ou celui fixé par l'entreprise.

Signalement des outils et de l'équipement manquants ou défectueux

Expliquez l'importance de **signaler sur-le-champ** à la personne responsable tout outil ou pièce d'équipement :

- manquant;
- présentant des signes d'usure;
- devenu inutilisable (ex. : cartouche de masque, système de levage brisé, etc.).

En tant que compagne ou compagnon d'apprentissage, il est important de **ne pas chercher à blâmer** l'apprentie ou l'apprenti qui signale un bris d'équipement. Si la personne est responsable du bris, cherchez plutôt à lui montrer comment utiliser correctement l'outil ou l'équipement pour éviter que ça ne se reproduise.

Réparations et ajustements courants

Montrez à effectuer les **ajustements et les réparations simples à l'équipement** :

- enseignez tout particulièrement à faire l'entretien de l'équipement le plus susceptible de rencontrer des dysfonctionnements :
 - les systèmes d'alimentation, de distribution d'eau et de distribution de médicaments,
 - les systèmes de ventilation et d'éclairage,
 - les systèmes de cages, de convoyeurs,
 - l'équipement de classement des œufs et d'emballage,
 - l'équipement de réfrigération,
 - l'équarisseur des carcasses mortes,
 - les véhicules de ferme,
 - etc. ;
- rappelez à la personne de **tester le fonctionnement** une fois sa réparation faite.

Montrez comment effectuer la **maintenance préventive** :

- expliquez-en le **principe** : il s'agit de changer des pièces en fin de vie avant qu'elles ne brisent et n'entraînent des conséquences graves;
- exigez que la personne suive rigoureusement le **calendrier de maintenance**.

Lubrification et graissage de l'équipement

Expliquez que la lubrification est un aspect essentiel de la maintenance des roulements à billes et autres pièces mobiles de l'équipement :

- rappelez que la lubrification permet d'**éviter des bris ou des accidents**;
- indiquez quelles **pièces d'équipement** doivent être lubrifiées ou graissées;
- décrivez **les lubrifiants et les graisses à utiliser** pour chaque pièce d'équipement;
- montrez comment respecter rigoureusement le **calendrier de lubrification et de graissage** des fabricants.

Registre de maintenance

Expliquez l'importance tenir un registre des **anomalies détectées** et des **opérations d'entretien** pour :

- se souvenir des solutions apportées à chaque problème survenu;
- permettre qu'en tout temps, une personne de l'entreprise ait accès à l'historique des interventions passées et puisse connaître l'état de l'équipement.

Montrez **où** ranger ce registre, **quelles informations** y inscrire, et insistez sur l'importance de fournir des renseignements **clairs et précis**.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no text or other markings on the paper.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.4 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE				
4.4 VÉRIFIER LES SYSTÈMES D'URGENCE	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES			
	1. en apprentissage			✓
	2. en progression			✓
	3. maîtrisé			✓
	1	2	3	
◇ Application correcte des protocoles de vérification.	☐	☐	☐	
◇ Signalement immédiat d'une défectuosité.	☐	☐	☐	
◇ Correctifs adéquats apportés aux problèmes courants.	☐	☐	☐	

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 4.4
Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti que les systèmes d'urgence sont les gardiens des troupeaux et du bon fonctionnement de la ferme. Ils servent à : - démarrer automatiquement les génératrices en cas de panne de courant; - sonner l'alarme en cas de feu; - avertir en cas de mauvais fonctionnement d'un équipement : - d'alimentation en eau et en nourriture du troupeau, - de ramassage et d'emballage d'œufs, - de chauffage, de ventilation, de contrôle d'humidité, - de refroidissement d'une chambre froide, - etc. Expliquez notamment : - que les systèmes d'urgence peuvent aussi tomber en panne, mal fonctionner ou être mal paramétrés; - qu'il est <u>TRÈS IMPORTANT</u> d'en faire une vérification régulière et systématique pour : - s'assurer qu'ils soient fonctionnels quand survient un problème, - maintenir les contrats d'assurances valides. Expliquez que toute négligence dans les vérifications peut entraîner l'annulation d'un dédommagement en cas de sinistre.

Protocoles de vérification

Enseignez-lui à appliquer les **protocoles de vérifications** des différents systèmes, notamment :

- vérifier les **groupes électrogènes** :
 - montrez-lui le protocole de simulation permettant de vérifier le fonctionnement **du groupe électrogène**,
 - indiquez-lui comment s'assurer que les génératrices sont fonctionnelles;
 - s'il y a lieu, vérifier et corriger le **niveau des liquides** du moteur (carburant, huile, antigel, etc.)
 - vérifier les batteries et les changer au besoin,
 - maîtriser le protocole de mise en marche manuelle;
- effectuer des **tests** ou des **simulations** pour vérifier si les différentes **alarmes se déclenchent**, par exemple, en modifiant les seuils limites de déclenchement du système d'urgence;
- vérifier que les **systèmes de transmission** ou de signalement d'une urgence (ex. : wi-fi) sont fonctionnels;
- s'assurer en tout temps que les systèmes d'urgence sont bien **armés et fonctionnels**.

Expliquez à la personne que certains **seuils d'alerte varient** selon l'âge du troupeau, la saison, etc. S'il y a lieu, montrez-lui à :

- **ajuster les systèmes d'urgence** en y entrant de nouveaux seuils d'alerte;
- **se référer aux protocoles** établis pour déterminer les seuils à inscrire.

Signalement d'un système d'urgence défectueux

Encore une fois, exigez de l'apprentie ou de l'apprenti qu'il **signale sur-le-champ** tout dysfonctionnement des systèmes d'urgence :

- à la personne responsable;
- au service de réparation du système d'urgence prévu par le protocole.

Assurez-vous que l'ouvrière ou l'ouvrier puisse avoir **accès à un téléphone** et à un numéro d'appel.

Correctifs des problèmes courants

Montrez comment effectuer la maintenance courante des systèmes d'urgence en suivant rigoureusement les protocoles et les procédures en vigueur :

- remplacer les batteries d'alimentation;
- changer des sondes défectueuses;
- réinitialiser (*reset*) les systèmes électroniques, s'il y a lieu;
- etc.

Tenir un registre de maintenance

Expliquez l'importance de tenir avec **constance** et **rigueur** les registres :

- des vérifications, des tests et des simulations;
- des anomalies détectées;
- des opérations d'entretien.

Montrez **où** ranger ce registre, **quelles informations** y inscrire, et insistez sur l'importance de fournir des renseignements **clairs et précis**.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is a vertical margin line on the left side, creating a narrow left margin. The paper appears to be from a notebook or a standard ruled document.

PRÉCISIONS SUR LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE 4

- ◇ Pour attester la maîtrise de cette compétence, vous devez vérifier si les différentes situations d'apprentissage portant sur *l'entretien des installations et de l'équipement* se sont déroulées en fonction de tous les critères de performance généraux et particuliers indiqués pour cette compétence.
- ◇ Vous disposez également, dans le présent guide, de plusieurs précisions pour chaque élément de compétence. Celles-ci constituent des aide-mémoire utiles non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise chacun des aspects importants de l'élément de compétence.
- ◇ En accord avec chacune des sections de ce module, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure d'*Entretenir les installations et l'équipement* :
 - Avec succès et assurance.
 - À plusieurs reprises : il lui faudra être en mesure de reproduire ce succès afin de démontrer que ce n'est pas le fruit du hasard.
 - En sachant parfaitement le comment et le pourquoi de ce qui a été fait. L'apprentie ou l'apprenti doit pouvoir expliquer la raison d'être de ses gestes.
 - Sans avoir besoin de supervision dans l'exécution de cette compétence. En d'autres termes, vous devriez pouvoir lui confier avec assurance la responsabilité complète d'entretenir les installations et l'équipement.
- ◇ L'apposition des initiales et des signatures aux endroits appropriés dans le carnet confirmera l'acquisition de l'ensemble de la compétence de ce module. Devront signer :
 - la compagne ou le compagnon;
 - l'apprentie ou l'apprenti;
 - la personne responsable dans l'entreprise – l'employeur.

COMPÉTENCE 5

EFFECTUER LA RÉGIE DE REPRODUCTION

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ Dans un établissement produisant des œufs d'incubation.
- ◇ À partir :
 - de protocoles de régie de reproduction;
 - d'indicateurs ou d'informations de rendement;
 - de consignes verbales ou écrites.
- ◇ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◇ À l'aide :
 - du matériel, des outils et de l'équipement de production de l'établissement;
 - de registres appropriés.
- ◇ Selon :
 - le type de production avicole de l'établissement;
 - les conditions météorologiques;
 - le type, l'état et l'âge de la volaille.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Minimisation des pertes.
- ◇ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◇ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◇ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et les autres intervenants.
- ◇ Respect :
 - des objectifs de productivité de l'établissement;
 - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
 - des bonnes pratiques de bien-être animal;
 - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
 - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 5

- ◇ Sens de l'observation – vigilance et attention.
- ◇ Sens de l'organisation et des priorités.
- ◇ Régularité, constance et patience.
- ◇ Souci aigu de l'hygiène et de la salubrité.
- ◇ Souci d'optimiser son temps et de rentabiliser les ressources.
- ◇ Souci des détails.
- ◇ Tolérance aux tâches répétitives ou routinières.
- ◇ Esprit de concertation avec les collègues.

SAVOIRS ESSENTIELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 5

- ◇ Programmes de qualité, de salubrité et de biosécurité, et tout particulièrement leurs règles et procédures (PCQOI).
- ◇ Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage selon le type d'oiseau présent sur la ferme (ex. : PSA, PST).
- ◇ Comportements et besoins naturels des oiseaux en matière de reproduction, nidification, ponte, couvaision, etc.
- ◇ Indicateurs de performance des mâles.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES LIÉS À LA COMPÉTENCE 5

Le niveau de complexité et de difficulté de ce qui est confié à l'apprentie ou à l'apprenti doit être ajusté à son expérience et au niveau de ses acquis.

Chaque élément de cette compétence peut, en principe, être abordé dès les premiers moments du programme d'apprentissage. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que l'apprentie ou l'apprenti les maîtrise sur-le-champ.

Les experts ont suggéré un ordre logique de progression ou de maîtrise des apprentissages. Celui-ci doit évidemment être adapté en fonction de chaque situation.

1. Tournées pour favoriser la ponte dans les nids.
2. Maintien de la fertilité du troupeau.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 5.1 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
5.1 FAVORISER LA PONTE DANS LES NIDS OU LES ZONES APPROPRIÉES	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage ✓		
	2. en progression ✓		
	3. maîtrisé ✓		
	1	2	3
◇ Conformité des tournées.	☐	☐	☐
◇ Assiduité des tournées.	☐	☐	☐
◇ Application appropriée du protocole de gestion des nids.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 5.1
<i>Note : Cet élément de compétence est conçu pour les ouvrières ou les ouvriers avicoles travaillant avec des pondeuses, peu importe l'espèce.</i> Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti les avantages d'éduquer les oiseaux à pondre dans les nids plutôt que sur la litière ou sur les lattes : • le ramassage des œufs se fait par le système mécanique, et non à la main; • les œufs sont moins sales ou souillés de fumier : ○ il y a donc moins de risque d'insalubrité, ○ le travail de nettoyage est réduit, ○ ils rencontrent davantage les standards de qualité pour la vente; • les œufs ont moins de risque d'être fêlés ou brisés par l'agitation des oiseaux; • les pondeuses sont plus productives parce qu'elles sont plus calmes et se sentent en sécurité dans les nids. Rappelez que le stress réduit le taux de ponte.

Les tournées

Prenez le temps de décrire et d'expliquer le **comportement naturel des oiseaux** quant à leurs habitudes de nidification et de ponte, mais aussi celles de couvaie qu'il convient de neutraliser.

Expliquez notamment ce qui favorise la ponte dans les nids.

- Rappelez-lui que plus ses connaissances seront grandes sur ce sujet, plus efficaces seront ses tournées.

Enseignez les **méthodes** utilisées dans votre ferme pour habituer les pondeuses à aller dans les nids. Par exemple :

- commencer les tournées en circulant **d'abord le long du mur**, puis en revenant vers les nids;
- **déplacer les oiseaux** vers les nids à l'aide des mains;
- ramasser au passage les **œufs pondus hors des nids**. Expliquez que les œufs laissés sur le sol pourraient inciter les pondeuses à prendre de mauvaises habitudes;
- s'il y a lieu, travailler **l'épaisseur de la litière** pour que celle-ci ne soit pas trop confortable et accueillante.

Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti l'importance d'utiliser chaque jour **la même routine** de tournée. Celle-ci s'installe notamment :

- **dès le début du cycle** du troupeau, alors que les femelles ne pondent pas encore. Il faut alors faire des tournées pour les habituer à la présence humaine et diminuer leur stress;
- en étant **assidu** dans les tournées, donc en les effectuant chaque jour à la même fréquence;
- en étant **régulier dans la manière** de faire la tournée : même circuit, mêmes gestes, mêmes vêtements, etc. Le mot d'ordre est : le moins de variation possible;
- s'il y a lieu, et en accord avec le personnel de supervision, **en ajustant la luminosité**.

Montrez comment **agir avec fermeté**, sans toutefois être brusque. Expliquez que, lors des tournées, les pondeuses doivent être **suffisamment « dérangées »** pour sentir le besoin de **se « réfugier »** dans les nids.

Montrez à la personne à **ne pas additionner trop de tâches dans une même tournée**. Expliquez qu'en voulant faire trop de choses en même temps, on risque de mal les faire. Exemple de partage des tâches :

- Objectifs de la première tournée du matin : vérifier si tout se passe bien, s'assurer que les animaux sont en santé, ramasser les oiseaux morts, s'assurer que l'équipement est fonctionnel et régler les problèmes urgents;
- Objectifs des tournées suivantes : ramasser les œufs au sol (voir la compétence 6.1 : *Collecter les œufs*) et inciter les oiseaux à pondre dans les nids.

Protocole de gestion des nids

Décrivez le protocole de gestion des nids en vigueur de votre entreprise. Celui-ci prescrit les **standards** de :

- fréquence d'inspection des nids;
- propreté;
- nombre de pondeuses par nids;
- luminosité aux divers stades du cycle du troupeau;
- etc.

Enseignez **comment effectuer l'inspection** des nids :

- montrez à **suivre la fréquence d'inspection** prescrite par le protocole, pour éviter de déranger les pondeuses (ex. : une tournée chaque semaine en hiver et deux fois par semaine en été);
- notamment, montrez comment :
 - vérifier **l'état de l'équipement** de ramassage des œufs,
 - nettoyer les **souillures** (fumier, plumes, etc.) et retirer tout **contaminant**. Expliquez que plus les nids sont propres, plus ils deviennent attirants pour les pondeuses,
 - détecter une **accumulation d'œufs**. Indiquez les principales causes et les solutions possibles,
 - enlever tout **objet** pouvant blesser les animaux,
 - retirer des **oiseaux malades ou morts**,
 - sortir les femelles d'un **nid surpeuplé** et les rediriger vers des nids vides. Expliquez que les oiseaux qui s'empilent peuvent briser les œufs et générer de la mortalité,
 - sortir les **mâles** des nids au début du cycle du troupeau. Indiquez que cette tâche ne dure pas, puisqu'en prenant de l'âge, leur taille ne leur permet plus d'y entrer.

Registre de tournée

Rappelez qu'une des tâches principales de la tournée consiste à **faire des observations** permettant de mieux **gérer l'évolution du troupeau et de la ponte** :

- expliquez l'importance de tenir avec rigueur et assiduité un registre de ces observations;
- montrez quelles informations y inscrire, et insistez sur l'importance de fournir des renseignements clairs, précis et les plus complets possible :
 - le jour et l'heure,
 - le nombre de tournées par jour,
 - le nombre d'œufs ramassés au sol,
 - les endroits inappropriés du sol où les pondeuses ont tendance à pondre,
 - le nombre d'oiseaux morts retirés,
 - les nids où s'entassent un trop grand nombre d'oiseaux,
 - l'état des nids,
 - les anomalies physiques et les comportements anormaux détectés chez les oiseaux,
 - les opérations d'entretien à effectuer plus tard,
 - etc.

Plus l'apprentie ou l'apprenti aura de **notions sur les comportements des oiseaux**, plus riches et pertinentes seront ses observations. N'hésitez donc jamais à transmettre vos connaissances à cet égard.

Expliquez qu'en tout temps, une personne de l'entreprise doit avoir accès à l'**historique des observations et des interventions** passées, et connaître l'état de l'équipement.

Montrez où ranger ce registre.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 5.2 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
5.2 MAINTENIR LA FERTILITÉ DU TROUPEAU	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage ✓		
	2. en progression ✓		
	3. maîtrisé ✓		
	1	2	3
◇ Sélection appropriée des coqs moins performants.	☐	☐	☐
◇ Application correcte de la procédure d'ajout de coqs.	☐	☐	☐
◇ Facilitation assidue du contact entre les poules et les coqs.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 5.2
<i>Note : Cet élément de compétence est conçu pour les ouvrières ou les ouvriers avicoles travaillant avec des pondeuses et des mâles reproducteurs, peu importe l'espèce.</i> Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti : - que les poules doivent être fécondées par les mâles pour que les couvoirs veuillent acheter les œufs; - qu'un taux de fécondation trop faible pourrait signifier des pertes de revenus pour le producteur. Expliquez que les moyens les plus sûrs d'obtenir les taux de fertilité les plus élevés consistent à s'assurer que : - le ratio de mâles est approprié par rapport au nombre de femelles, et ce, compte tenu de la race et du nombre; - les mâles présents « fassent leur travail », à défaut de quoi ils doivent être remplacés par des plus performants. Prenez le temps de décrire et d'expliquer le comportement naturel des oiseaux pour ce qui est de leurs habitudes de reproduction : - montrez l'appareil reproducteur d'un mâle et celui d'une femelle; - décrivez comment les mâles s'y prennent pour féconder les femelles; Plus ses connaissances seront grandes sur ce sujet, plus efficaces seront ses actions pour favoriser la fertilité du troupeau.

Sélection et retrait des mâles moins performants

Enseignez comment **détecter les mâles moins performants** qui doivent être retirés.

- Prenez le temps de décrire les **indicateurs physiques** pertinents selon l'espèce d'oiseau. Par exemple, **pour les coqs** :
 - Un **plumage du croupion** intact révèle que le mâle est moins actif. Un croupion dégarni et au vif indique une bonne vitalité,
 - Des **pattes courbées** signifient que le mâle aura de la difficulté à se maintenir sur la femelle. Les pattes doivent être « droites et belles »,
 - Le tour des yeux et la crête rouges indiquent la présence d'un taux élevé de testostérone,
 - Une **poitrine en « U »** signifie que le mâle est trop gras et les poules ne pourront pas supporter son poids. Inversement, une poitrine en « V » indique un poids conforme. Montrez comment reconnaître cette forme avec la main;
- Appuyez vos explications en montrant des exemples de mâles dis « performants » et d'autres dits « non performants »;
- À défaut d'avoir des exemples, montrez des photos ou des spécimens fournis par les compagnies de génétique.

Rappelez comment **attraper et éliminer** les coqs moins performants (voir l'élément de compétence 3.5 : *Détecter et retirer des volailles à euthanasier*).

Ajout de nouveaux mâles

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti :

- à **déterminer les besoins** du poulailler en nouveaux mâles :
 - en calculant le ratio optimal prescrit selon l'espèce d'oiseaux élevé. Par exemple, le ratio poules-coqs varie généralement autour de 8 % à 9 %,
 - en tenant compte du moment où le troupeau en est dans son cycle de reproduction;
- la procédure pour **commander** le nombre requis de mâles (si cette tâche relève de l'ouvrière ou de l'ouvrier avicole);
- le **protocole** utilisé par votre entreprise **pour l'introduction** des nouveaux mâles dans les poulaillers :
 - par exemple, les introduire juste avant que les lumières ne ferment pour que les oiseaux s'habituent à leur odeur pendant la nuit,
 - expliquez que ces nouveaux venus pourraient stresser les femelles et occasionner des batailles de territoires avec les mâles déjà présents;
- la méthode de votre entreprise pour **effectuer un suivi** de la qualité des nouveaux mâles. Par exemple :
 - utiliser un peu de peinture ou une bague de plastique de couleur pour les reconnaître,
 - vérifier les critères de performance décrits plus haut pour voir s'ils s'accouplent,
 - rechercher les traces de blessures pour vérifier s'ils se battent.

Facilitation du rapprochement des coqs et des poules

Dans les poulaillers sur lattes, montrez à rapprocher les femelles des mâles lors des tournées :

- en les déplaçant avec fermeté, mais sans être brusque, vers les nids à l'aide des mains;
- en saupoudrant de l'avoine ou de la litière fraîche pour activer leur curiosité et les attirer à l'endroit approprié.

[illegible]

PRÉCISIONS SUR LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE 5

- ◇ Pour attester la maîtrise de cette compétence, vous devez vérifier si les différentes situations d'apprentissage portant sur *la régie de reproduction* se sont déroulées en fonction de tous les critères de performance généraux et particuliers indiqués pour cette compétence.
- ◇ Vous disposez également, dans le présent guide, de plusieurs précisions pour chaque élément de compétence. Celles-ci constituent des aide-mémoire utiles non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise chacun des aspects importants de l'élément de compétence.
- ◇ En accord avec chacune des sections de ce module, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure d'*Effectuer la régie de reproduction* :
 - Avec succès et assurance.
 - À plusieurs reprises : il lui faudra être en mesure de reproduire ce succès afin de démontrer que ce n'est pas le fruit du hasard.
 - En sachant parfaitement le comment et le pourquoi de ce qui a été fait. L'apprentie ou l'apprenti doit pouvoir expliquer la raison d'être de ses gestes.
 - Sans avoir besoin de supervision dans l'exécution de cette compétence. En d'autres termes, vous devriez pouvoir lui confier avec assurance la responsabilité complète d'*effectuer la régie de reproduction*.
- ◇ L'apposition des initiales et des signatures aux endroits appropriés dans le carnet confirmera l'acquisition de l'ensemble de la compétence de ce module. Devront signer :
 - la compagne ou le compagnon;
 - l'apprentie ou l'apprenti;
 - la personne responsable dans l'entreprise – l'employeur.

COMPÉTENCE 6

RAMASSER ET ENTREPOSER DES ŒUFS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ Dans un établissement produisant des œufs de consommation ou d'incubation.
- ◇ À partir :
 - de protocoles de régie de troupeau et de ponte;
 - d'indicateurs ou d'informations de rendement;
 - de consignes verbales ou écrites.
- ◇ Avec des vêtements de travail et de l'équipement de protection individuelle.
- ◇ À l'aide :
 - du matériel, des outils et de l'équipement de production et d'emballage de l'établissement;
 - de registres appropriés;
 - de produits de désinfection et de fiches de données de sécurité (fiches signalétiques).
- ◇ Selon :
 - le type de production avicole de l'établissement;
 - le type, l'état et l'âge de la volaille.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Manipulation appropriée des œufs.
- ◇ Minimisation des pertes.
- ◇ Signalement approprié et au moment opportun d'une anomalie ou d'un problème.
- ◇ Consignation correcte des informations dans les registres.
- ◇ Coopération adéquate avec les autres membres du personnel et les autres intervenants.
- ◇ Respect :
 - des objectifs de productivité de l'établissement;
 - des politiques, des procédures et des protocoles de l'établissement;
 - des bonnes pratiques de bien-être animal;
 - des normes et des protocoles de biosécurité et des programmes de salubrité;
 - des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 6

- ◇ Sens de l'observation – vigilance et attention.
- ◇ Sens de l'organisation et des priorités.
- ◇ Régularité, constance et patience.
- ◇ Souci aigu de l'hygiène et de la salubrité.
- ◇ Souci de la propreté, du rangement et de l'aspect fonctionnel de l'espace de travail.
- ◇ Souci d'optimiser son temps et de rentabiliser les ressources.
- ◇ Souci des détails.
- ◇ Tolérance aux tâches répétitives ou routinières.
- ◇ Esprit de concertation avec les collègues.

SAVOIRS ESSENTIELS LIÉS À LA COMPÉTENCE 6

- ◇ Programmes de qualité, de salubrité et de biosécurité, et tout particulièrement leurs règles et procédures (PCQOI et COSPOC).
 - Méthodes de nettoyage, d'assainissement et de désinfection;
 - Normes d'utilisation des produits de nettoyage et d'assainissement;
 - Critères de classement et de non-conformité des œufs;
 - Normes et exigences propres au couvoir ou au poste de classement;
 - Principes, règles et normes d'entreposage des œufs, des emballages et des produits chimiques non alimentaires;
 - Critères de non-conformité des produits et des emballages.
- ◇ Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage selon le type d'oiseau présent sur la ferme (ex. : PSA, PST).
- ◇ Comportements et besoins naturels des oiseaux, notamment en matière de ponte.
- ◇ Fonctionnement de l'équipement (points critiques à surveiller).
- ◇ Notions de base du système de traçabilité (voir à la page 36).
- ◇ Savoir compter (pour les registres).

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES LIÉS À LA COMPÉTENCE 6

Le niveau de complexité et de difficulté de ce qui est confié à l'apprentie ou à l'apprenti doit être ajusté à son expérience et au niveau de ses acquis.

Chaque élément de cette compétence peut, en principe, être abordé dès les premiers moments du programme d'apprentissage. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que l'apprentie ou l'apprenti les maîtrise sur-le-champ.

Les experts ont suggéré un ordre logique de progression ou de maîtrise des apprentissages. Celui-ci doit évidemment être adapté en fonction de chaque situation.

1. Procédures de nettoyage et de désinfection des surfaces de travail (méthode, produits, etc.).
2. Emballage des œufs.
3. Entreposage des œufs.
4. Collecte des œufs.
5. Tri des œufs.
6. Visite d'un poste de classement ou d'un couvoir.

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.1 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
6.1 COLLECTER LES ŒUFS	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage ✓		
	2. en progression ✓		
	3. maîtrisé ✓		
	1	2	3
◇ Utilisation appropriée de la technique de ramassage.	☐	☐	☐
◇ Régularité de la collecte.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.1
Expliquez à l'apprentie ou à l'apprenti que : • l'objectif d'un bon ramassage consiste à obtenir des œufs de qualité, c'est-à-dire propres et intacts; • selon l'âge du troupeau : ○ le taux de ponte évolue : en début et en fin de cycle, il y a moins d'œufs, ○ la grosseur des œufs varie selon l'âge des oiseaux : au début du cycle, ils sont petits et ils tendent à être plus gros au fur et à mesure que le bassin de l'oiseau s'élargit, ○ les coquilles deviennent plus fragiles en fin de cycle du troupeau. Il convient donc : ▪ d'être plus délicat lorsqu'on les manipule ▪ de procéder à des vérifications plus fréquentes et à des ajustements plus fins du fonctionnement de l'équipement de collecte. Collecteur d'œufs automatique Au début du programme d'apprentissage, prenez le temps de démontrer le fonctionnement du collecteur d'œufs automatique : • démarrage et arrêt; • s'il y a lieu, ajustement du débit lorsque la table se remplit ou se vide; • réglage des pièces mobiles qui manipulent les œufs, comme les câbles et les élévateurs; • problèmes courants à corriger; • techniques de nettoyage lors d'un dégât d'œuf.

Montrez-lui **comment vérifier le collecteur** lors des tournées en s'assurant que :

- la mécanique est **pleinement fonctionnelle** et que les pièces mobiles sont correctement ajustées;
- **rien ne bloque le passage** des œufs :
 - oiseau mort,
 - plume susceptible de faire dévier les œufs,
 - accumulation de fumier ou autres objets pouvant bloquer le passage,
 - œufs brisés et dégât à nettoyer, en rappelant que plus le troupeau est âgé, plus les coquilles ont tendance à être fragiles et qu'il faut alors redoubler de vigilance,
 - œufs disproportionnés par rapport au circuit emprunté. Il faut les enlever pour éviter qu'ils bloquent le passage.

Expliquez-lui que cette vérification est particulièrement importante lors de la **première tournée** du matin, donc **avant de démarrer le collecteur**.

Ramassage manuel des œufs au sol

S'il y a lieu, montrez comment et à quelle fréquence effectuer le **ramassage à la main** des œufs **au sol** :

- faire les tournées en utilisant une **alvéole** ou un panier;
- manipuler les œufs avec **délicatesse**;
- effectuer les **tournées de ramassage** :
 - environ **trois ou quatre fois par jour**. Invitez la personne à les faire à chaque heure de l'avant-midi, ou bien après avoir classé une certaine quantité d'œufs ou ramassé un certain nombre de caisses,
 - expliquez **l'importance de la régularité** des collectes dans la journée. Il faut éviter :
 - que les pondeuses ne prennent exemple sur les autres et adoptent la mauvaise habitude de pondre à un autre endroit que dans les nids
 - que les œufs ne traînent trop longtemps sur le sol et ne soient souillés par les déjections des oiseaux ou brisés par leurs mouvements;
- effectuer un **décompte des œufs ramassés au sol** et consigner ces informations dans un registre.

Rappelez-lui de ne jamais relâcher sa vigilance et de **signaler ou de corriger sur-le-champ** :

- toute **anomalie** ou **bris de l'équipement**, pour limiter le bris d'œufs;
- toute **anomalie de ponte** ou comportement hors de l'ordinaire des oiseaux :
 - plus d'œufs brisés,
 - œufs plus sales,
 - plusieurs œufs sans coquille (œufs de peau),
 - plus d'accumulation d'œufs dans le système de ramassage,
 - etc.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.2 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
6.2 TRIER ET COMPTABILISER LES ŒUFS	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	1	2	3
◇ Application correcte de la procédure de pesage des œufs.	☐	☐	☐
◇ Justesse du tri selon les critères prescrits.	☐	☐	☐
◇ Retrait judicieux des œufs non conformes.	☐	☐	☐
◇ Justesse du décompte des œufs.	☐	☐	☐
◇ Propreté adéquate des œufs.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.2
Rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti que les œufs produits par la ferme sont livrés à un « client unique » : le couvoir ou le poste de classement. • Ce sont eux qui dictent les critères de qualité du produit. Il est donc très important de suivre leurs exigences et de trier les œufs correctement. • Rappelez qu'un lot d'œufs comportant des non-conformités peut perdre de la valeur, voire être refusé par ces « clients ». • Idéalement, amenez la personne visiter le couvoir ou le poste de classement pour qu'elle comprenne mieux comment se fait le traitement des œufs à l'extérieur de la ferme.

Pesage des œufs

Expliquez ou rappelez à la personne que :

- les **œufs varient constamment** en grosseur et en poids :
 - à l'arrivée du troupeau, les œufs des poulettes sont plus petits et ne respectent parfois pas les normes,
 - plus les poules avancent en âge, plus leurs œufs tendent à grossir;
- le **but du pesage** est de :
 - s'assurer que les œufs respectent les exigences :
 - du couvoir, par exemple un minimum de 50 grammes
 - de mise en marché pour les œufs de consommation,
 - **trier et classer** les œufs selon leur catégorie (voir ci-après),
 - **détecter des variations de poids** révélant des problèmes de santé ou d'alimentation.

Enseignez :

- comment **effectuer** correctement le **pesage** des œufs, surtout dans les premières semaines suivant l'arrivée du troupeau;
- s'il y a lieu, comment et à quelle fréquence inscrire les poids dans les **registres**;
- comment **tarer** une balance;
- comment **calibrer ou étalonner** une balance avec exactitude et précision selon les consignes du manuel technique. Par exemple :
 - **vérifier l'exactitude** de la mesure avec un étalon,
 - s'il y a lieu, **programmer un poids désiré** sur la balance et effectuer des contrôles réguliers pour s'assurer qu'il ne varie pas,
 - effectuer l'**étalonnage** de la balance selon le calendrier d'entretien prescrit.

Triage des œufs

Montrez comment **classer ou retirer** les œufs en fonction des **critères** prescrits par le PCQOI et le couvoir, ou le COSCPOC et le poste de classement :

- le **calibre** ou la grosseur de l'œuf exprimé en poids : petit, moyen, gros, extra gros, géant (deux jaunes);
- les **non-conformités** :
 - **grosueur**; ex. : deux jaunes (trop gros) ou trop petit,
 - **poids**; ex. : trop léger ou trop lourd,
 - **malformation** :
 - difformité
 - absence de coquille (œuf de peau),
 - **dommage** : brisé, fêlé, craqué,
 - **souillures** de litière ou de fumier trop abondantes ou qui s'enlèvent difficilement.

Si nécessaire, pour aider la personne dans son apprentissage, fournissez-lui :

- des **exemples concrets** (ou « étalon ») d'œufs standards et non conformes;
- une **balance** étalonnée ou un **gabarit** permettant de juger la taille du produit;
- des **photos** d'œufs conformes et non conformes;
- l'**affiche du PCQOI** décrivant les critères de sélection bien en vue lorsqu'elle est à la table de tri.

À tout moment, l'apprentie ou l'apprenti doit **être en mesure d'expliquer** son choix de retirer un œuf. L'explication doit reposer essentiellement sur les critères de conformité ou de non-conformité.

Montrez-lui **l'endroit où il faut mettre les rejets**. Rappelez-lui l'importance de suivre rigoureusement les consignes du PCQOI ou du COSPOC à cet égard.

Vigilance et attention

Expliquez qu'en raison de la répétitivité du travail, il lui faut **constamment faire preuve d'attention et de vigilance** pour être en mesure, pendant tout un quart de travail, de trier les œufs conformes et de détecter les œufs non conformes.

Prenez le temps de discuter des trucs du métier permettant de conserver cette attention et de rester efficace.

Propreté des œufs

Indiquez-lui ce qu'il convient de faire avec les **œufs souillés** :

- **comment les nettoyer** en utilisant la méthode prescrite :
 - expliquez qu'il ne faut jamais les laver ou utiliser un linge humide pour éviter d'affaiblir la barrière immunitaire de l'œuf (pellicule protectrice qui empêche la pénétration des bactéries),
- jeter les **œufs trop souillés**. Montrez les seuils acceptables et non acceptables prescrits par le PCQOI ou le COSPOC;
- **éviter à tout prix que des œufs sales ou brisés** ne salissent et ne **contaminent** les autres œufs :
 - montrez à **ne jamais mélanger** les œufs **ramassés au sol** avec **ceux du système** automatique de collecte,
 - expliquez l'importance de faire les tournées de **ramassage à intervalles réguliers** : plus les œufs sont ramassés rapidement après la ponte, moins il y a de risques qu'ils soient souillés par les oiseaux.

Décompte des œufs

Montrez-lui à :

- comptabiliser les œufs **ramassés au sol** à chacune des tournées;
- établir le décompte des **œufs de la journée** en calculant dans les alvéoles :
 - les quantités des différents **calibres** de grosseur (petits, gros, etc.),
 - les différents types de **rejets**;
- consigner rigoureusement les quantités dans les **registres**.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.3 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
6.3 EMPAQUETER LES ŒUFS	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
	◇ Conformité de la pose des œufs dans les alvéoles.	☐	☐
	◇ Manipulation soignée et hygiénique du matériel d'emballage.	☐	☐
	◇ Entretien adéquat des surfaces de travail.	☐	☐
	◇ Conformité de l'emballage du produit.	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.3
Manipulation des œufs Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti : - comment manipuler les œufs avec rapidité, mais aussi avec délicatesse; - comment placer les œufs dans les alvéoles, la pointe vers le bas et la chambre à air vers le haut : - montrez un schéma interne de l'œuf indiquant où se trouve la chambre à air, - expliquez que : - cette chambre est essentielle à la survie d'un futur embryon - c'est par le bout arrondi, où se trouve la chambre à air, que les ventouses de l'appareil automatique saisissent les œufs de consommation, - s'il y a lieu, montrez comment utiliser une source de lumière pour détecter la chambre à air des œufs lorsque la pointe et le bout arrondi se confondent.

Si l'entreprise utilise un **équipement automatique** pour mettre les œufs dans les alvéoles, montrez :

- comment **le faire fonctionner**;
- comment **l'ajuster** :
 - pour qu'il positionne correctement les œufs dans les alvéoles,
 - pour que sa vitesse soit optimale pour l'emballage;
- la **procédure de nettoyage** si un œuf se brise. S'il y a lieu, enseignez à appliquer en toute sécurité la procédure de cadenassage.

Rappelez l'importance de conserver les **gardes de sécurité en place** pendant que la machine fonctionne.

Exigez que toute **anomalie** détectée dans le fonctionnement de la machinerie soit signalé sur-le-champ à une personne en situation d'autorité.

Manipulation du matériel d'emballage

Expliquez à la personne que :

- les **alvéoles et les chariots** sont **désinfectés** pour éviter toute possibilité de contamination des œufs;
- les **procédures d'hygiène** pour la manipulation des chariots et des alvéoles doivent être aussi strictes et rigoureuses que celles utilisées pour des œufs.

Montrez :

- les **procédures** de l'entreprise pour **déplacer et entreposer** le matériel d'emballage. Par exemple, laisser les chariots dans les chambres froides et ne déplacer que les alvéoles vers les tables de tri;
- à ne **jamais** mettre les alvéoles **au sol**. Il faut les mettre sur les tables, sur les chariots ou sur toute autre surface prévue pour les recevoir.

Enseignez-lui également à :

- **retirer les emballages non conformes** (brisés, mal lavés, etc.);
- les mettre dans des **sacs de plastique** pour éviter toute contamination;
- **comptabiliser les rejets** de contenants et à inscrire les résultats dans les registres;
- signaler les problèmes importants de rejet, pour éviter qu'ils ne se répètent.

Entretien des surfaces de travail

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti à garder constamment la table de travail, les chariots de transport et l'équipement propres, notamment comment :

- nettoyer tout **dégât d'œuf** brisé sans délai, sans oublier de retirer les œufs souillés;
- suivre avec rigueur les directives du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ainsi que celles des fabricants pour la préparation et l'entreposage des produits de nettoyage;
- **utiliser les produits appropriés** au nettoyage à réaliser;
- **désinfecter les surfaces** selon les techniques et la fréquence prescrite.

Rappelez au besoin les techniques de nettoyage et de désinfection (voir la compétence 4.1 : *Nettoyer et ranger les aires de travail et d'entreposage*).

Invitez l'apprentie ou l'apprenti à approfondir ses **connaissances en hygiène et salubrité** à l'aide des documents relatifs au PCQOI ou au COSPOC.

Emballage

Montrer comment **effectuer l'emballage des œufs** en respectant les procédures des couvoirs et des postes de classement. Par exemple :

- s'il y a lieu, placer les œufs **selon leur catégorie ou leur grosseur** dans les alvéoles;
- placer les **très gros œufs** dans l'alvéole du haut pour que ce soit facile d'empiler les autres alvéoles les unes par-dessus les autres;
- procéder à une dernière **vérification** :
 - éliminer la présence de plumes ou de saletés sur les œufs déposés dans les alvéoles,
 - nettoyer les dégâts d'œufs et remplacer les œufs contaminés par le dégât.

Rappelez que ce sont les **couvoirs** ou les **postes de classement** qui **dictent les critères de qualité** du produit et d'emballage. Il est donc très important de suivre leurs exigences et d'emballer les œufs correctement.

Idéalement, amenez l'apprentie ou l'apprenti **visiter le couvoir ou le poste de classement** pour lui faire mieux comprendre comment se fait le traitement des œufs à l'extérieur de la ferme.

[illegible]

ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.4 ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
6.4 ENTREPOSER LA PRODUCTION	PROGRESSION DES APPRENTISSAGES		
	1. en apprentissage	✓	
	2. en progression	✓	
	3. maîtrisé	✓	
	1	2	3
◇ Empilage adéquat et sécuritaire des alvéoles et autres contenants.	☐	☐	☐
◇ Identification et datation appropriées des lots.	☐	☐	☐
◇ Respect des principes et des règles d'entreposage.	☐	☐	☐
◇ Manutention adéquate et sécuritaire des palettes ou des chariots de produits.	☐	☐	☐
◇ Disposition adéquate des stocks selon le type d'entreposage.	☐	☐	☐
◇ Signalement approprié de conditions d'entreposage non conformes : ▪ température; ▪ humidité.	☐	☐	☐
	☐	☐	☐
◇ Vérification systématique de la salubrité des aires d'entreposage.	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

PRÉCISIONS SUR L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE 6.4
Empilage des alvéoles et des contenants Montrez la méthode utilisée dans votre entreprise pour empiler ou placer sur des chariots les alvéoles d'œufs.

Identification et datation des lots

Montrez comment **identifier correctement les lots** :

- **où inscrire** l'information;
- **quelle information** donner :
 - date de collecte,
 - nom de la ferme,
 - nom du bâtiment ou du troupeau;
- **comment inscrire** l'information (ex. : carton, crayon feutre ou autre);
- écrire des **chiffres** et des **lettres lisibles** pour éviter toute ambiguïté;
- s'il y a lieu, comment **indiquer un changement de date** sur un chariot s'il était incomplet la veille.

Expliquez-lui que ce sont toujours les stocks dont la date est la plus ancienne qui doivent partir **en premier dans une livraison**.

Traçabilité

Rappelez les notions de base d'un système de traçabilité (voir à la page 36).

Expliquez l'importance de bien identifier les lots pour en assurer la **traçabilité**.

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti :

- le fonctionnement du **système de traçabilité** utilisé par le couvoir ou le poste de classement;
- comment **lire les informations de ce système**. Montrez-lui notamment à décoder les **abréviations** du système utilisé au Québec pour les œufs de consommation :
 - Première ligne : QC - 1M1 - 105, où « QC » signifie Québec, « 1M1 » le producteur et « 105 » le jour de l'année où l'emballage a été fait par le poste de classement,
 - Deuxième ligne : Q12 - MA 27, où « Q12 » identifie le poste de classement et « MA 27 » la date de péremption.

Manutention des palettes ou des chariots

Montrez-lui à manœuvrer et diriger les lourds chariots pleins d'œufs avec prudence, sans se hâter, de façon sécuritaire.

Entreposage des stocks

Montrez la méthode et l'**endroit exact** où doivent être entreposés :

- les chariots vides;
- les chariots d'œufs conformes;
- les œufs non conformes pour usage personnel ou autre.

Rappelez quelques **principes de base de l'entreposage alimentaire** :

- ne jamais poser des contenants et des produits d'emballage directement sur le sol. Ils doivent être placés au minimum à 10 cm du sol dans le cas des supports fixes et à 8 cm dans le cas des supports amovibles;
- ne **jamais encombrer le passage** dans un lieu d'entreposage;
- bien **refermer la porte** d'un lieu d'entreposage le plus rapidement possible, surtout s'il s'agit d'un endroit réfrigéré;
- etc.

Conditions d'entreposage

Rappelez à l'apprentie ou à l'apprenti le **principe de la chaîne de froid**. Expliquez les **conséquences** possibles d'une rupture de cette chaîne :

- développement de bactéries comme la salmonelle, auquel cas tous les œufs du lot devront être détruits;
- dans le cas des œufs d'incubation, maintien de l'embryon en vie sans qu'il se développe avant l'arrivée au couvoir.

Décrivez les **conditions d'entreposage** :

- des **œufs d'incubation** selon le PCQOI :
 - humidité minimale de 75 %;
 - température maintenue à 18 °C ou 64 °F;
- des **œufs de consommation** selon le COSPOC :
 - température entre 10 °C et 13 °C;
 - idéalement, mais sans obligation, 70 % d'humidité.

S'il y a lieu, montrez-lui :

- les techniques de **prise de température** et **d'humidité** de la chambre d'entreposage avec le thermomètre et l'hygromètre;
- les différentes **zones thermiques** de la chambre froide (le haut, le bas, près de la porte, près du compresseur, etc.);
- **quand effectuer les relevés** de température et d'humidité, si les installations de réfrigération ne sont pas munies de dispositifs automatiques d'enregistrement de la température;
- à utiliser correctement une **charte des températures** en fonction du taux d'humidité pour interpréter ou ajuster les mesures des instruments, notamment l'hiver, où il convient parfois d'ajouter de l'humidité;
- à **vérifier l'étalonnage** des **thermomètres** et des **hygromètres** selon les calendriers de maintenance;
- la manière d'inscrire les températures et les taux d'humidité dans les **registres**, s'il y a lieu;
- à **signaler** à une personne en situation d'autorité **tout problème** relatif à une chambre froide, par exemple :
 - température ou taux d'humidité inadéquats,
 - voyant lumineux d'alerte,
 - porte qui ferme mal,
 - compresseur qui ne démarre pas ou fait un bruit inhabituel,
 - etc.

Salubrité des aires d'entreposage

Montrez à l'apprentie ou à l'apprenti :

- à **vérifier la propreté** de la chambre d'œufs. Indiquez où regarder et quels indices rechercher;
- à **laver avec un jet à pression** et à **désinfecter** avec un produit approprié la chambre d'œufs et le plancher :
 - conformément aux règles et méthodes de nettoyage et de désinfection du PCQOI ou du COSPOC,
 - au moins une fois par semaine;
- quand et comment utiliser le **brumisateuseur pour désinfecter** l'air ambiant;
- à consigner dans les registres les observations et les opérations de nettoyage.

Soulignez l'importance de **conserver** en tout temps les **lieux d'entreposage propres**. Rappelez notamment que tout dégât d'œuf doit être nettoyé sur-le-champ.

Au besoin, rappelez-lui les règles pour passer de la **zone d'accès contrôlé** à la **zone d'accès restreint** (ex. : changement de vêtements dans le sas ou chambre de transition, règles concernant la mobilité des chariots, etc.).

[illegible]

PRÉCISIONS SUR LA CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE 6

- ◇ Pour attester la maîtrise de cette compétence, vous devez vérifier si les différentes situations d'apprentissage portant sur *le ramassage et l'entreposage des œufs* se sont déroulées en fonction de tous les critères de performance généraux et particuliers indiqués pour cette compétence.
- ◇ Vous disposez également, dans le présent guide, de plusieurs précisions pour chaque élément de compétence. Celles-ci constituent des aide-mémoire utiles non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise chacun des aspects importants de l'élément de compétence.
- ◇ En accord avec chacune des sections de ce module, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure de *Ramasser et entreposer des œufs* :
 - Avec succès et assurance.
 - À plusieurs reprises : il lui faudra être en mesure de reproduire ce succès afin de démontrer que ce n'est pas le fruit du hasard.
 - En sachant parfaitement le comment et le pourquoi de ce qui a été fait. L'apprentie ou l'apprenti doit pouvoir expliquer la raison d'être de ses gestes.
 - Sans avoir besoin de supervision dans l'exécution de cette compétence. En d'autres termes, vous devriez pouvoir lui confier avec assurance la responsabilité complète de *ramasser et entreposer des œufs*.
- ◇ L'apposition des initiales et des signatures aux endroits appropriés dans le carnet confirmera l'acquisition de l'ensemble de la compétence de ce module. Devront signer :
 - la compagne ou le compagnon;
 - l'apprentie ou l'apprenti;
 - la personne responsable dans l'entreprise – l'employeur.

ANNEXE 1 – TABLEAU DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Risques pour la santé et la sécurité au travail (SST)

Ouvrière ou ouvrier avicole

Tableau 1 Risques liés à la santé et la sécurité du travail de la profession d'OUVRIER EN PRODUCTION AVICOLE

Prendre note que les risques pour la santé et la sécurité liés aux diverses opérations peuvent varier d'une entreprise à l'autre, en considérant entre autres le type de production avicole, les machines, les équipements, les entretiens préventifs, la formation et la supervision des travailleurs, les méthodes de travail, ainsi que la gestion interne de la santé et de la sécurité du travail.

La source de risques, les effets sur la santé et la sécurité ainsi que les moyens de prévention ne se limitent pas à la présente liste.

Catégories de risques

- 1- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique
- 2- Risques physiques ou dangers d'ordre physique
- 3- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique
- 4- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique
- 5- Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
- 6- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique • Inhalation de gaz, de fumée, de vapeur, de brouillard et de poussières • Contact avec des produits pour le traitement de l'eau • Contact avec des produits d'usage vétérinaire • Contact avec des produits de désinfection • Gaz d'échappement de véhicule dans la bâtisse • Gaz de fumier • Poussière de litière (fumier et copeaux) • Etc.	• Problèmes respiratoires/cutanés • Brûlures • Intoxications • Irritations • Maux de tête • Etc.	• Politique d'achat visant à remplacer ces produits par d'autres moins nocifs pour la santé • Ventilation adéquate des lieux de travail • Protection respiratoire • Fourniture et port des équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque [poussière, vapeurs, etc.] et survêtements) • Fiches signalétiques • Formation SIMDUT • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Identification des contenants de produits • Douche d'urgence/oculaire • Utilisation des produits selon les recommandations du fabricant • Supervision du travail • Entreposage adéquat des produits dangereux • Etc.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
2	Risques physiques ou dangers d'ordre physique • Électricité • Bruit • Conditions de travail chaudes/canicule • Rayonnement de sources de chaleur • Chute en hauteur (de niveau) • Chute (manque d'éclairage) • Chute (plancher glissant) • Etc.	• Décharge électrique • Électrisation • Électrocution • Détérioration de l'acuité auditive • Fatigue, stress et baisse de vigilance • Coup de chaleur • Perte de conscience • Brûlures • Chute • Etc.	• Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Procédure de cadenassage • Protecteurs auditifs • Eau disponible sur les lieux de travail • Prévoir une alternance pause/travail • Ajustement du rythme de travail selon les conditions météorologiques • Supervision des travailleurs • Fermeture des trappes dans les planchers • Garde-corps aux ouvertures dans les planchers • Rampe aux escaliers/mezzanines • Éclairage • Etc.
3	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique • Fumier • Moisissures • Volaille morte • Etc.	• Problèmes cutanés • Problèmes respiratoires • Etc.	• Port des équipements de protection • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Etc.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
4	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique • Manipulation de charges lourdes • Efforts excessifs • Mouvements répétitifs • Éclairage inadéquat • Obstacles dans le parquet/en hauteur • Posture contraignante • Etc.	• Troubles musculosquelettiques • Maux de dos • Douleurs musculaires • Chute • Etc.	• Chariot de transport • Limitation du poids manipulé par le travailleur • Formation des travailleurs sur la manutention • Aménagement ergonomique du poste de travail • Rotation des postes de travail • Éclairage adéquat • Etc.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
5	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité • Pièces en mouvement des machines/équipements : ○ Convoyeurs ○ Table de triage ○ Classeur d'œufs ○ Emballeuse ○ Prise de force du tracteur ○ Tondeuse • Outils en mouvement ○ Perceuse ○ Scie • Travail en hauteur ○ Silo ○ Entretien de la bâtisse • Déblocage d'une machine • Réparation • Tracteur • Tondeuse • Camion • Plancher glissant • Ouverture dans le plancher • Etc.	• Écrasement • Entraînement • Coupure • Coincement • Amputation • Fracture • Etc.	• Procédure de cadenassage des sources d'énergie • Dispositifs de protection en place sur les pièces mobiles • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Supervision des travailleurs • Entretien préventif des machines et des équipements • Inspection interne de sécurité et mesures correctives pour les machines afin de détecter les bris de protecteurs • Port des équipements de protection • Garde-corps • Etc.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
6	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial • Travail intense • Objectifs de production • Erreur de régie ○ Alimentation ○ Médicaments ○ Ambiance • Santé du troupeau • Bris d'équipement ○ Chauffage ○ Ventilation ○ Alimentation • Etc.	• Problèmes de sommeil • Fatigue • Stress • Agressivité • Colère • Prise de mauvaises décisions • Etc.	• Entretien préventif • Bonne planification • Personnel supplémentaire • Ressources externes ○ Mécaniciens ○ Plombiers ○ Électriciens ○ Meuniers • Équipements de rechange • Inventaire suffisant ○ Moulées ○ Contenants ○ Médicaments ○ Pièces • Etc.

Tableau 2 Importance des sources de risques liés aux tâches et aux opérations de la profession d'OUVRIER EN PRODUCTION AVICOLE

Tâche 1 – Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux							
N°	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
1.1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception d'oiseaux	+++	+++	+++	++	++	+
1.2	Effectuer la réception des oiseaux	+	+++	++	+++	++	++
1.3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	++	++	++	++	++	++
1.4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	+++	+++	+++	++	++	+
1.5	Déménager des oiseaux	++	++	++	+++	+	+
1.6	Faire des tournées quotidiennes	++	++	++	++	+	++
1.7	Faire l'entretien des surfaces de production	++	++	++	++	++	+
1.8	Peser des oiseaux	++	++	++	++	+	+
1.9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	+++	++	+++	+	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 2 – Effectuer la régie de reproduction et de ponte

N°	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
2.1	Encourager la ponte dans les nids	++	++	++	+	+	0
2.2	Faire un suivi de fertilité	+	+	+	+	+	+
2.3	Peser des œufs	0	0	0	0	0	0
2.4	Ramasser des œufs	++	++	++	+++	+++	+

Légende :

0	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 3 – Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux

N°	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
3.1	Voir à l'alimentation des oiseaux	+	+	+	+	++	+
3.2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	+	+	+	+	++	+
3.3	Gérer des stocks de moulées	0	++	0	0	++	+
3.4	Préparer des aliments mélangés	0	++	0	+	+++	+

Légende :

0	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 4 – Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux							
N°	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
4.1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	++	++	+++	+	+	++
4.2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	+++	++	+++	+	+	+
4.3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	++	++	++	+	+	+
4.4	Donner des soins spécialisés	++	++	+++	++	+	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 5 – Entretenir les bâtiments et les équipements de production							
N°	Opération	Importance des sources de risques pour chaque catégorie					
		1	2	3	4	5	6
5.1	Entretenir des équipements de production	+	+++	+	++	+++	+
5.2	Entretenir des équipements motorisés	++	++	+	+	+++	+
5.3	Faire l'entretien des espaces extérieurs	++	++	+	+	++	o
5.4	Vérifier des systèmes d'urgence	+	+	o	o	+	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

ANNEXE 2 – OUTIL DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

L'outil présenté ci-après pourra vous aider, à titre de compagne ou de compagnon, à effectuer le suivi des apprentissages. Il vous informe de l'état des apprentissages au regard des compétences à développer et peut donc vous aider dans votre planification.

Faites-en des photocopies; vous pourrez ainsi utiliser cet outil pour plusieurs apprentis.

OUTIL DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

NOM DE L'APPRENTIE OU DE L'APPRENTI			
NOM DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON			
COMPÉTENCES ET ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	En apprentissage √	En progression √	Maîtrisé √
Compétence 1 : Effectuer un changement de troupeau			
1.1 Préparer la sortie d'un troupeau	☐	☐	☐
1.2 Nettoyer et désinfecter un bâtiment avicole	☐	☐	☐
1.3 Préparer un bâtiment avicole pour la réception d'un troupeau	☐	☐	☐
1.4 Réceptionner un troupeau	☐	☐	☐
Compétence 2 : Approvisionner un troupeau en eau et en nourriture			
2.1 Appliquer un programme d'alimentation	☐	☐	☐
2.2 Contrôler la qualité des aliments et de l'eau distribués	☐	☐	☐
2.3 Régler les systèmes de distribution d'eau et de nourriture	☐	☐	☐
2.4 Résoudre des problèmes de distribution d'eau et de nourriture	☐	☐	☐
2.5 Contrôler les stocks d'aliments et d'autres produits	☐	☐	☐
Compétence 3 : Optimiser la santé et le rendement d'un troupeau			
3.1 Contrôler l'état de santé et le rendement du troupeau	☐	☐	☐
3.2 Régler les paramètres d'ambiance	☐	☐	☐
3.3 Entretenir les surfaces de production	☐	☐	☐
3.4 Administrer des additifs, des médicaments ou des vaccins	☐	☐	☐
3.5 Détecter et retirer des volailles à euthanasier	☐	☐	☐

1 : En apprentissage (n'est pas en mesure d'exécuter la tâche).

2 : En progression (peut exécuter la tâche mais a besoin d'assistance ou n'est pas tout à fait à l'aise).

3 : Maîtrisé (peut exécuter la tâche efficacement et de façon autonome).

COMPÉTENCES ET ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE		En apprentissage √	En progression √	Maîtrisé √
Compétence 4 : Entretien des installations et l'équipement				
4.1	Nettoyer et ranger les aires de travail et d'entreposage	☐	☐	☐
4.2	Effectuer l'entretien d'un bâtiment avicole et des aires extérieures	☐	☐	☐
4.3	Effectuer la maintenance des outils et de l'équipement	☐	☐	☐
4.4	Vérifier les systèmes d'urgence	☐	☐	☐
Compétence 5 (Complémentaire) : Effectuer la régie de reproduction				
5.1	Favoriser la ponte dans les nids ou les zones appropriées	☐	☐	☐
5.2	Maintenir la fertilité du troupeau	☐	☐	☐
Compétence 6 (Complémentaire) : Ramasser et entreposer des œufs				
6.1	Collecter les œufs	☐	☐	☐
6.2	Trier et comptabiliser les œufs	☐	☐	☐
6.3	Empaqueter des œufs	☐	☐	☐
6.4	Entreposer la production	☐	☐	☐

REMERCIEMENTS

NOUS TENONS À REMERCIER DE FAÇON PARTICULIÈRE LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE ET DES OUTILS AFFÉRENTS.

Membres du comité d'orientation	
Geneviève Lemonde Directrice générale <i>Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole</i>	Olivier Dupras Conseiller en formation AGRICarières <i>Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole</i>
Marc-André Moreau Conseiller <i>Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)</i> <i>Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</i>	Sylvie Chassé Conseillère <i>Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)</i> <i>Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)</i>
Jean-Pierre Charest Consultant <i>Jean-Pierre Charest, services-conseils</i>	Sébastien Charest Directeur du secteur avicole <i>F. Ménard inc.</i>
Denis Caron Directeur des opérations avicoles <i>La Coop fédérée</i>	Éric Dion Directeur des ventes du secteur avicole <i>La Coop fédérée</i>
François Jacques Agronome <i>Nutri-Expert</i>	Benoit Fontaine 2 ^e vice-président <i>Les Éleveurs de volailles du Québec</i>
Nathalie Robin Agent de formation PASAF <i>Les Éleveurs de volailles du Québec</i>	Donald Desharnais Producteur <i>Prince Œuf inc.</i>
Martine Laporte Vice-présidente <i>Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec</i>	Benoit Michaud Agent de commercialisation <i>Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec</i>

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du profil de compétences et de la norme professionnelle	
Sébastien Charest Directeur du secteur avicole <i>F. Ménard inc.</i>	Martine Laporte Productrice <i>Ferme Aux Quatre Vents</i>
François Jacques Agronome <i>Nutri-Expert</i>	Sylvain Proulx Gérant <i>Nutreco</i>
Sylvain Ricard Ouvrier avicole <i>Bio-œuf</i>	Mathieu Poirier Producteur <i>La ferme des Poiriers inc.</i>
Katya Pouliot Ouvrière avicole <i>Alfred Couture Itée</i>	Isabelle Chartrand Ouvrière avicole <i>Couvoir Réal Côté</i>
Alexandre Boutet Ouvrière avicole <i>La Coop fédérée</i>	Gaston Doré Directeur général <i>Vico le groupe</i>
Samuel Arsenault Ouvrier avicole <i>Fraisière Sylvie et Gilles Arsenault</i>	Dominique Bolduc Directeur de production <i>Canards du Lac Brome</i>
Roger Pomerleau Ouvrier avicole retraité <i>Couvoir Scott</i>	Hervé Laroque Gérant <i>Canards du Lac Brome</i>
Clément Allard Producteur <i>Ferme Mercier et Allard inc.</i>	Martin Boisvert Ouvrier avicole <i>Ferme avicole Paquet inc.</i>
Roland Thyberghien Gérant <i>Ferme Réal Milette inc.</i>	David Phaneuf Producteur <i>Ferme Fatran</i>
Stéphane Gauthier Producteur <i>Clovis Gauthier et fils</i>	Richard Sénéchal Directeur du couvoir Ramsey et des fermes de reproduction <i>Nutreco</i>
Pascal Brodeur Producteur <i>Ferme Gilles Brodeur inc.</i>	François Simard Producteur <i>Ferme Guy Simard</i>
Emmanuel Destrijker Producteur <i>Ferme Hellebecq</i>	Patrick Paradis Ouvrier agricole <i>Ferme Clary</i>
Alain Bazinet Producteur <i>Ferme Amédée Bazinet inc.</i>	Line Métayer Productrice <i>Ferme Métayer-Amireault</i>
Christian d'Auteuil Superviseur <i>Agrigesco</i>	Louise Tellier Productrice <i>Ferme Louise Tellier inc.</i>
Réjean Brouillard Producteur <i>Réjean Brouillard et fils inc.</i>	Renée Henri Productrice <i>Ferme Desriel inc.</i>
Patrick Brodeur Producteur <i>Ferme Patrick Brodeur</i>	Laurent Jr Mercier Producteur <i>Volailles Mercier Jr inc.</i>
Miguel Ménard Représentant avicole <i>Ferme St-Jude/Comax</i>	Sébastien Turgeon Conseiller technique <i>Nutreco</i>

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du carnet d'apprentissage	
Sébastien Charest Directeur du secteur avicole <i>F. Ménard inc.</i>	Martine Laporte Productrice <i>Ferme Aux Quatre Vents</i>
Clément Allard Producteur <i>Ferme Mercier et Allard inc.</i>	Donald Desharnais Producteur <i>Prince Œuf inc.</i>
Jean-François Messier Producteur <i>Messi-œufs inc.</i>	Rémi Lajoie Superviseur des ventes, Rive-Nord <i>Nutreco</i>

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du guide de la compagne ou du compagnon	
Sébastien Charest Directeur du secteur avicole <i>F. Ménard inc.</i>	Martine Laporte Productrice <i>Ferme Aux Quatre-Vents</i>
Clément Allard Producteur <i>Ferme Mercier et Allard inc.</i>	Donald Desharnais Producteur <i>Prince Œuf inc.</i>
Jean-François Messier Producteur <i>Messi-œufs inc.</i>	Rémi Lajoie Superviseur des ventes, Rive-Nord <i>Nutreco</i>